

La Marne en vedette au SIA 2025

Les producteurs marnais étaient enfin réunis sous une bannière commune au Salon International de l'Agriculture. *Page 4*

La scierie Tarteret entre IA et système D



La filière bois auboise passe à l'intelligence artificielle pour optimiser le débit de bois en temps réel. *Page 6*

Habitat & Humanisme étend son action

Après la Marne et l'Aube, l'association qui œuvre « au vivre ensemble » développe son action dans les Ardennes. *Page 10*

BAMA lance un nouveau fonds d'investissement

Les Business Angels Marne Ardennes (BAMA) franchissent une nouvelle étape avec le lancement de SIBAMA. *Page 7*

Portrait

Le Marnais Sébastien Bocahu. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

Un CPE hors normes pour le camp de Mourmelon

Pour mener à bien la transformation énergétique du camp bâti de Mourmelon-le-Grand (Marne), le ministère des Armées a engagé un ambitieux plan d'action concrétisé en 2022 par un Contrat de Performance Énergétique (CPE) d'un montant global de 86 M€ portant sur une durée de 20 ans.

Avec des résultats probants, puisque outre une baisse de 44% de la consommation d'énergie, les nouveaux équipements assurent un usage de près de 80% d'énergies renouvelables et une réduction des gaz à effet de serre de l'ordre de 86%. Côté technique, le CPE de Mourmelon est axé autour d'un vaste réseau de chaleur décarboné, dont la réalisation et l'entretien ont été attribués à un groupement d'entreprises composé de GMT Hallé, Sotram et Sogea Environnement (filiales de Vinci Construction), d'ENGIE Solutions, de S2T Ingénierie (études techniques), Moon Safari et Accord&archi (architecture). La pièce maîtresse de ce programme est sans conteste la chaufferie. Elle est composée de deux chaudières biomasse d'une puissance totale de 5,8 MW et de deux chaudières gaz d'une puissance totale de 9 MW, qui alimentent près de 200 bâtiments en chauffage et eau chaude sanitaire.



Page 3

L'Aube passe à l'action pour renforcer la sécurité

En réponse à la demande exprimée en novembre par Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, qui part du principe « qu'on ne protège bien que ce qu'on connaît bien », les Préfets doivent définir un plan départemental qui répond aux spécificités de leur territoire. Parce que la violence à Marseille n'est pas la même qu'à Troyes et que la réponse doit être adaptée. Pour autant, les chiffres liés aux violences sexuelles (+ 7%), au trafic (+10%) et à l'usage de stupéfiants (+6%) qui inquiètent au niveau national, font écho dans l'Aube. Le préfet Pascal Courtade place donc la lutte contre les violences intrafamiliales et notamment celles faites aux enfants au premier plan, au même

niveau que le narcotrafic avec des consommateurs également dans le viseur. « Nous voulons afficher une grande unité au sein des autorités. Les acteurs du continuum de sécurité ont été à leur tour mobilisés pour évaluer et améliorer les instances de coordination et de partage de l'information », explique Pascal Courtade, préfet de l'Aube. Un plan d'action concerté et déjà relayé à Troyes par des contrôles et une visibilité renforcée des forces de l'Ordre aux abords des établissements scolaires. « Derrière chacune des infractions, il y a des victimes qu'il convient de prendre en charge. »

Page 12

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



DU 7 AU 10 MARS
LE CAPITOLE
PARC DES EXPOSITIONS
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

SALON DE L'ABRIS

by **FOIRE DE CHÂLONS**

Initiatives: **INITIATIF 5%**, **CHÂLONS**, **CHÂLONS AGGLO**, **ici**, **nebd**, **Joseph Savary**, **champagne**, **MOB LIANS**, **L'union**, **LES AMBASSADEURS**, **tame**



En janvier 2025, les prix du pétrole et du gaz accélèrent fortement

En janvier 2025, le prix du pétrole en euros accélère fortement (+8,6 % sur un mois après +1,1 % en décembre), tout comme celui du gaz (+7,0 % après +1,0 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) ralentissent sur un mois (+1,6 % après +3,0 %) mais augmentent fortement sur un an (+16,2 %). Leur hausse est notamment amplifiée par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. Les prix en euros des matières premières industrielles continuent d'augmenter sur un mois (+1,2 % après +0,9 %) et progressent de 5,7 % sur un an. Par ailleurs, la plupart des prix des matières premières stratégiques sont orientés à la hausse sur un mois. (INSEE)



Les prix en euros des matières premières industrielles augmentent

En janvier 2025, les prix en euros des matières premières industrielles restent orientés à la hausse (+1,2 % après +0,9 % en décembre). Sur un an, ils progressent de 5,7 %. Les prix des matières minérales continuent d'augmenter (+1,1 % après +0,9 %) dans le sillage de l'accélération des prix des métaux précieux (+3,2 % après +0,5 %) et de ceux des métaux non ferreux (+1,0 % après +0,1 %). À l'inverse, les prix des métaux ferreux se replient légèrement (-0,5 % après +3,0 %). Sur un an, les prix des matières minérales augmentent de 5,4 %, tirés par la forte hausse des prix des métaux précieux (+37,7 %) et des métaux non ferreux (+16,7 %). Au contraire, les prix des métaux ferreux sont en net recul (-21,6 %). (INSEE)



Les prix en euros des matières premières alimentaires ralentissent

En janvier 2025, les prix en euros des matières premières alimentaires ralentissent (+2,1 % après +4,6 % en décembre) mais suivent des évolutions contrastées. Les prix de la viande rebondissent fortement (+10,1 % après -4,0 %), tout comme ceux des produits de la mer (+7,2 % après -1,8 %). Les prix des denrées tropicales, pour leur part, décèlent franchement (+5,0 % après +20,0 %). En revanche, les prix des céréales se replient (-1,1 % après +4,5 %), tandis que ceux des oléagineux baissent de nouveau significativement (-4,9 % après -5,0 %), comme ceux du sucre (-6,0 % après -4,4 %). Sur un an, les prix des matières premières alimentaires sont en très forte hausse (+25,3 %), en raison de la flambée des prix des denrées tropicales (+107,6 %). (INSEE)

baromètre

Des P'tites box rémoises bien appétissantes

Tout a commencé lorsqu'elle était enfant et qu'elle trainait dans les jupes de sa grand-mère qui était une fine cuisinière alors que son arrière-grand-père officiait lui, dans les cuisines du Georges V, à Paris. Mais pensant ne pas avoir le tempérament pour entrer dans le monde très dur de la gastronomie, Mélanie Fernandez conserve cette passion pour ses proches et se dirige finalement vers une carrière d'assistante administrative au sein d'un groupe immobilier puis d'un réseau de crèches.

Aujourd'hui, avec une vie de famille bien lancée, sa passion la rattrape et elle franchit le pas de lancer sa société de traiteur à destination des entreprises mais également des particuliers. « Durant les mois de construction du projet, j'ai cherché des artisans avec lesquels je pourrais travailler, car mes propositions intègrent, toutes, des productions locales. Cela me permet de proposer des produits de qualité dont je connais l'histoire et la façon dont ils sont fabriqués. » Parmi ses fournisseurs on compte donc la boulangerie Loiselet à Gueux pour le pain et la viennoiserie, l'Atelier Contal dans les Ardennes pour les biscuits et les cuillères apéritives, les Chocolats de Maud à Saint-Brice Courcelles ou encore la conserverie des Sacres, « qui propose un cœur de boudin blanc à la truffe à tomber ». Un carnet d'adresses non exhaustif car Mélanie Fernandez est toujours en recherche de nouvelles collaborations avec des artisans locaux.

REPAS, AFTER-WORK, SÉMINAIRES...

Pour les entreprises, les box repas sont disponibles à partir de cinq personnes, « en repas froid uniquement ». Box after-work mais aussi box mignardises sont à commander, mais ce qui plaît aussi beaucoup, c'est le concept de



Mélanie Fernandez vient de créer son entreprise, Les P'tites box rémoises, au sein de laquelle elle propose plusieurs formules de repas pour des réunions, séminaires, after-work mais aussi à destination des particuliers.

« grazing table », qui consiste à transformer l'entière d'une table en un buffet artistique, riche en choix et en couleur. « Les Maisons de champagne notamment apprécient. Je développe également un concept de box sur-mesure pour accompagner une dégustation de cuvée », indique cette fille de vigneron qui prépare aussi des box de cookies maisons.

BRUNCH, SAISONS, MARIAGES...

Pour les particuliers, la jeune femme a développé des box brunch ainsi que des box thématiques selon les saisons (raclette, Saint-Valentin et bientôt Pâques...). « Je travaille actuellement sur un projet de kit de création de biscuits ainsi que sur un site de vente en

ligne », précise-t-elle. Avec un carnet de commandes déjà bien rempli, notamment pour les vins d'honneur des mariages avec ses grazing tables, la jeune femme a encore de nombreuses idées. Avec une petite réputation en train de se construire, pour l'instant, elle s'adresse à une aire géographique comprise entre Reims, Épernay et Fismes.

NASTASIA DESANTI

Pour retrouver ses propositions, rendez-vous sur son site internet : www.lesptitesboxremoises.fr/ ou sur sa page instagram avec des photos et vidéos de ses créations.

Elles bougent



BÉRÉNICE SALIOU, NOUVELLE DIRECTRICE DU FRAC CHAMPAGNE-ARDENNE

Le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) Champagne-Ardenne annonce la nomination de Bérénice Saliou à sa direction. Bérénice Saliou est commissaire d'exposition, membre de l'AICA (Association internationale des critiques d'art) et de C-E-A (Association française des commissaires d'exposition). Particulièrement animée par les questions de transmission, de médiation et d'interdisciplinarité, elle œuvre depuis quinze ans pour la visibilité des artistes, notamment extra-occidentaux. De 2022 à 2025, elle a dirigé Documents d'artistes La Réunion et y a affirmé une ligne éditoriale pensée comme un outil de visibilité, de diffusion et d'accompagnement des artistes de l'île, avec en perspective le développement de l'association à l'échelle indianocéanique. Le projet artistique de Bérénice Saliou pour le FRAC Champagne-Ardenne propose de mettre en œuvre une Poétique de l'attention « face aux enjeux écologiques, sociaux et géopolitiques d'un monde de plus en plus polarisé ». Bérénice Saliou prendra ses fonctions en mai 2025. Elle succède à Marie Griffay, qui a dirigé l'institution de 2017 à 2024.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

29
1996-2025

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@ecarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Mourmelon, vitrine de la mutation énergétique de l'Armée

Énergie. Pour mener à bien la transformation énergétique du camp bâti de Mourmelon-le-Grand (Marne), le ministère des Armées a engagé un ambitieux plan d'action concrétisé en 2022 par un Contrat de Performance Énergétique (CPE) d'un montant global de 86 M€ portant sur une durée de 20 ans. Explications.

« Il s'agit du plus grand Contrat de Performance Énergétique de Métropole ». Pour l'Ingénieur Général de 2^e classe Francis Contamin, directeur du Service d'Infrastructure de la Défense (SID) Nord-Est, réaliser un CPE sur le site de Mourmelon relevait presque de l'évidence. En effet, si l'Armée commence à avoir l'habitude de mettre en œuvre des CPE, ceux-ci présentent des degrés de complexité variables.

« Le Service d'Infrastructure de la Défense fait des CPE depuis 2011 pour réduire les factures d'énergie des sites du ministère de la Défense. La stratégie ministérielle de performance énergétique prévoit de réaliser deux CPE par an. Nous avons fait des études sur l'ensemble de notre parc et il s'avère que le site de Mourmelon n'était pas très bien classé ». Complexe et technique, le projet marnais a ainsi pu bénéficier de l'expérience et de l'antériorité des autres CPE pour assurer la transformation énergétique du camp bâti. Avec des résultats probants, puisque outre une baisse de 44% de la consommation d'énergie, les nouveaux équipements assurent un usage de près de 80% d'énergies renouvelables et une réduction des gaz à effet de serre de l'ordre de 86%. « On note aussi un confort amélioré pour nos militaires, qui seront mieux chauffés », souligne Francis Contamin. « Il ne s'agit pas d'un luxe mais du confort minimal que nous devons apporter à nos soldats dans le cadre de leur préparation ». Un enjeu considérable pour un camp qui accueille en moyenne 4 000 personnes par jour dont plus de 3 000 permanents.

QUATRE CHAUDIÈRES

Côté technique, le CPE de Mourmelon est axé autour d'un vaste réseau de chaleur décarboné, dont la réalisation et l'entretien ont été attribués à un groupement d'entreprises composé de GMT Hallé, Sotram et Sogea Environnement (filiales de Vinci Construction), d'ENGIE Solutions, de S2T Ingénierie (études techniques), Moon Safari et Accord&archi (architecture). La pièce maîtresse de ce programme est sans conteste la chaufferie. Elle est composée de deux chaudières biomasse d'une puissance totale de 5,8 MW et de deux chaudières gaz d'une puissance totale de 9 MW. « La chaufferie biomasse est dimensionnée pour assurer 80% de la chaleur nécessaire au camp, les chaudières gaz, alimentées au gaz naturel liquéfié servent quant à elles de complément ou de chaudières de secours », précise Sylvain



Environ 500 camions de 25 tonnes alimentent la chaufferie en bois local chaque année, souligne Sylvain Geeraerts, responsable du département d'exploitation ENGIE Solutions.

Geeraerts, responsable du département d'exploitation ENGIE Solutions.

Des chaufferies qui alimentent près de 200 bâtiments en chauffage et eau chaude sanitaire. « La période de chauffe sur le camp est comprise entre le 15 octobre et le 15 avril, mais la chaufferie assure l'alimentation de la piscine et du réseau d'eau chaude sanitaire du camp toute l'année », poursuit Sylvain Geeraerts.

Chaque jour, quatre camions déversent 25 tonnes chacun de plaquettes forestières et de bois de recyclage (palettes) collectés dans un rayon de moins de 100 km autour de Mourmelon dans des fosses dédiées, avant d'alimenter les chaudières. La chaleur obtenue est alors envoyée dans un réseau de près de 17 kilomètres vers 158 sous-stations réparties dans l'ensemble du camp. Les cendres issues de la combustion du bois, riches en potasse, magnésium et chaux, sont quant à elles revalorisées avec le concours d'agriculteurs locaux qui les utilisent en épandage.

La quarantaine de chaufferies fonctionnant au fuel ont été supprimées et remplacées par une extension du réseau ou par une des 12 chaufferies au propane.

Depuis octobre 2024, date de sa mise en service, une équipe de quatre techniciens assure le bon fonctionnement du dispositif au quotidien. Lancé par la ministre des Armées Florence Parly en novembre 2021 pour un montant de 86 M€ sur une période de 20 ans (comprenant le fonctionnement, l'entretien et la maintenance notamment), le CPE est financé à hauteur de 40 M€ par le

Plan de relance. Il inclut, outre les travaux de la chaufferie et du réseau, de nombreux travaux complémentaires destinés à optimiser l'efficacité énergétique. Des travaux et des actions de performance énergétique ont été effectués sur l'ensemble des 187 bâtiments du camp, soit sur une surface de 188 000 m².

TRAVAIL LOCAL ET INSERTION

Menés par Sotram et GMT Hallé, les travaux d'isolation thermique des bâtiments, de construction de la nouvelle chaufferie et de réhabilitation des sous-stations ont été réalisés par une vingtaine de sous-traitants intervenants dans de nombreux corps de métiers : charpente métallique, étanchéité, bardage, portes, dallage, désamiantage, démolition, VRD, isolation par l'extérieur... Des entreprises en grande partie présentes sur le territoire, comme le souligne Jean-Christophe Caulot, directeur des travaux Sotram et responsable du groupement CPE pendant les travaux : « Sur les 20 entreprises qui sont intervenues sur le chantier, 16 sont marnaises, trois aubois et une originaire de Lorraine ». Un ancrage local revendiqué, qui trouve aussi un écho dans la réalisation des clauses d'insertion prévues dans le contrat. « Nous avons 38 000 heures à effectuer sur l'ensemble de la durée du contrat, nous en avons déjà réalisé 32 000. Notre objectif c'est que ces contrats d'insertion soient pérennes et se traduisent par des embauches dans les entreprises. C'est le cas puisque plusieurs personnes ont déjà été recrutées par nos sous-traitants depuis le début du CPE et d'autres sont



Des travaux et des actions de performance énergétique ont été effectués sur l'ensemble des 187 bâtiments du camp, soit une surface de 188 000 m². Soixante bâtiments ont bénéficié de travaux d'isolation par l'extérieur, comme ici à droite.

en bonne voie ». Près d'un tiers des bâtiments ont d'ailleurs fait l'objet de travaux d'isolation par l'extérieur pour compléter l'efficacité énergétique du réseau.

Qu'ils aient été rénovés ou pas, tous les bâtiments sont suivis de très près par l'équipe d'ENGIE Solutions grâce à un système informatique lui permettant de veiller à la fois sur l'état de la chaufferie et sur la qualité du réseau de chaleur sur l'ensemble du camp. « Nous avons changé 5 000 thermostats pour pouvoir surveiller les températures à tout moment dans tous les bâtiments », explique

Sylvain Geeraerts.

Dans le Grand Est, terre militaire, le ministère de la Défense poursuit sa politique de décarbonation et d'économies d'énergie. Un CPE est ainsi en cours sur le camp de Sissonne (Aisne), et un autre devrait voir le jour à Suippes (Marne) dans le cadre de la Loi de programmation militaire actuelle, les appels d'offres ayant été lancés, les dossiers sont actuellement à l'étude. Dans le Grand Est, les camps de Nancy et de Bitche vont eux aussi prochainement faire l'objet d'un CPE.

BENJAMIN BUSSON

QU'EST-CE QU'UN CPE ?

Le contrat de performance énergétique (CPE) permet d'améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments. Ces contrats sont passés entre un maître d'ouvrage et un opérateur.

Outil de la loi Grenelle I, le CPE est destiné à mettre en pratique cette loi dans le bâti. Il est passé entre une maîtrise d'ouvrage (privée ou publique qui porte le projet) et des opérateurs spécialisés dans les services énergétiques qui le réalisent. Le but premier d'un Contrat de Performance Énergétique est de réduire la consommation énergétique des bâtiments (habitat, tertiaire, industriel) en apportant des améliorations techniques et une meilleure gestion de l'énergie, tout en garantissant un maintien ou une amélioration des conditions d'usage du bâtiment (fonctionnement des installations, conditions de confort, environnement de production...) et de garantir cette économie dans la durée. Le CPE peut porter sur un bâtiment ou sur un parc de bâtiments et inclure des travaux sur l'intérieur ou l'extérieur du bâti.



Agriculture. Les producteurs marnais enfin réunis sous une bannière commune au Salon International de l'Agriculture.

La Marne en vedette au SIA 2025



À l'initiative du Département de la Marne, de la Chambre d'agriculture de la Marne et de la Foire de Châlons, 15 producteurs doublement labellisés Made in Marne et Bienvenue à la Ferme ont exposé ensemble lors du SIA 2025. Bières, miel, savons, pâtes, confitures, jus, cosmétiques, sacs... Les agriculteurs marnais ainsi que quatre producteurs de champagne ont présenté leurs produits sous une bannière commune dans l'espace animé par la Région Grand Est au cours de la plus grande foire agricole de France; forte de son formidable potentiel de 600 000 visiteurs.

Une présence grandement appréciée par Bruno Forget, l'un des instigateurs de cette initiative, qui a notamment rappelé à quel point le SIA était, comme la Foire de Châlons qu'il préside, l'occasion de « créer du lien et de partager un moment d'ambition ». Hervé Sanchez, président de la Chambre d'agriculture de la Marne, salue quant à lui un stand « symbole de la dynamique collective » qui anime les trois partenaires, tout comme Jean-Marc Roze, le président du Département qui se déclare « fier de nos agriculteurs et de nos éleveurs ». Pour Henri Prévost, préfet de la Marne, présent lors de l'inauguration lundi 24 février Port de Versailles, « la place de la Marne est bien ici au SIA, avec ce rôle particulier dans l'agriculture française que représente notre département ».

BENJAMIN BUSSON

Les fraises de Baconnes



Produire de la fraise dans la Marne, c'est le pari tenu par la famille Gillet à Baconnes. Dans le cadre d'une diversification, Francine Gillet s'est lancée il y a 29 ans dans la culture de fraises sur l'exploitation familiale, jusqu'alors spécialisée dans les céréales et la betterave. Aujourd'hui, la Marnaise produit entre 6 et 7 tonnes de fraises à chaque saison, qui ne dure que deux mois. Une saisonnalité synonyme de grande réactivité pour la productrice qui travaille essentiellement avec des petites supérettes et le magasin fermier de Baconnes. « Chaque soir, après la fermeture des magasins, nous recevons les commandes de nos clients, c'est ainsi que le lendemain matin, nos cueilleuses savent exactement quelle quantité de fraises elles doivent cueillir », explique l'agricultrice.

La responsable de l'exploitation a sauté sur l'occasion quand les organisateurs du stand marnais lui ont proposé de faire partie de l'aventure parisienne. « C'est merveilleux, c'est une belle expérience qui nous est offerte de présenter nos produits sur le salon », souligne Francine Gillet, qui est venue à Paris avec ses pots de confiture et ses bouteilles de nectar de fraises. Des produits qui restent marginaux dans la production totale de l'exploitation (environ 2% des fraises sont consacrées à la confiture) mais qui permettent de valoriser durablement les fruits et d'éviter de les perdre en fin de saison ou quand la chaleur les fait mûrir trop vite.

Le Verger du pain rond

Située au nord de Reims, la commune de Bourgogne est réputée pour son activité agricole. Propriétaires d'un verger, sur le lieu-dit du pain rond, Elise et Sébastien Gorria cultivent des pommes depuis plus de 25 ans sur cette parcelle. « De septembre à février nous produisons des pommes à croquer de différentes variétés, qui sont vendues à la ferme, en restauration scolaire mais aussi dans les magasins Leclerc de Saint-Brice et Champfleury, ainsi que dans des drives de Reims », précise Elise Gorria qui pilote cette production très exigeante en matière de main d'œuvre et de manutention. « Nous sélectionnons nos pommes que nous cueillons avec soin, nous n'attendons pas qu'elles soient tombées de l'arbre ». Une technique exigeante mais qui fait toute la différence en matière de goût, tant pour les pommes à croquer que pour les pommes à jus. « Nous élaborons nos jus avec les pommes qui sont trop petites ou trop grosses pour être commercialisées », souligne la productrice, qui propose une gamme comprenant un jus de pomme doux et un jus pétillant. Idéal pour les consommateurs adeptes du sans alcool et pour les enfants. Une clientèle qu'Elise Gorria espérait bien agrandir grâce à sa présence sur l'espace Marne du SIA.



B.B.

Agriculture. L'association créée en 2022 et basée dans le vitryat (Marne) a pour objectif de faire mieux entendre la voix des femmes du monde agricole.

Vox Demeter, pour libérer le potentiel des femmes dans l'agriculture



Anne Dumonnet Leca.

Mettre davantage en valeur l'humain et plus particulièrement les femmes, dans le monde agricole, c'est l'un des

objectifs poursuivis par Anne Dumonnet Leca, fondatrice et présidente de l'association Vox Demeter. Un nom qui rappelle d'ailleurs que dans la mythologie grecque, le dieu des moissons et de la terre était en réalité une déesse : Demeter. Parmi ses missions, l'association souhaite inspirer les femmes via la visibilité d'autres femmes : « Nous voulons mettre en lumière les femmes agricultrices, administratrices et qui ont des responsabilités, pour valoriser leurs actions. Il s'agit de stimuler la visibilité des femmes du monde agricole dans toutes ses composantes et soutenir leur légitimité », souligne Anne Dumonnet Leca, fondatrice et présidente de l'association. Si celle-ci n'est pas uniquement ouverte aux agriculteurs ni exclusivement réservée aux femmes, elle a néanmoins une ambition de faire progresser la mixité en agriculture. « Il est important de faire bouger les lignes de la mixité, notamment au niveau de la gouvernance des structures agricoles, qui sont encore très masculines », poursuit la présidente. « L'objectif n'est pas de remplacer un monde d'hommes par un monde de femmes, précise-t-elle, notre valeur centrale

c'est la mixité ». En effet, selon Vox Demeter, si les agricultrices représentent aujourd'hui 25% des professionnels et 37% des salariés agricoles, leur présence est encore largement minoritaire dans les instances décisionnelles agricoles, elles sont par exemple moins de 9% dans les coopératives agricoles. Troisième mission principale de l'association, selon sa présidente : « accompagner les femmes à libérer leur potentiel ». Face à une forme d'autocensure des femmes dans leurs engagements, Anne Dumonnet Leca veut favoriser les partages d'expériences avec des femmes d'autres secteurs d'activité pour générer les vocations et encourager les initiatives.

LEVER LES FREINS

Forte d'une centaine de membres, l'association accueille aujourd'hui des femmes comme des hommes. « Ce sont avant tout des personnes qui incarnent l'agriculture d'aujourd'hui, entrepreneuriale et dynamique », souligne la présidente. « Le monde agricole est en train de bouger. De notre côté nous voulons lever les freins culturels, structurels et psy-

chologiques que sont l'accès au financement, l'accès au foncier, la prédominance d'un référentiel masculin, l'invisibilité des femmes ou les attaques subies par le monde agricole par exemple ».

Et alors que 50% des agriculteurs d'aujourd'hui vont partir en retraite dans les dix prochaines années, assurer la relève et la transmission des exploitations est un défi qui ne pourra sans doute se faire sans le concours des femmes. « Le sujet n'est pas uniquement que les femmes soient mieux représentées, mais tout simplement que l'agriculture française continue à vivre en s'appuyant sur des hommes et des femmes dynamiques et ambitieux. Il faut une relève, il faut donner envie aux nouvelles générations de s'engager et cela passe par un meilleur accueil des femmes en reconversion et des jeunes filles qui veulent s'installer », poursuit Anne Dumonnet Leca dont l'association a publié un manifeste de 44 propositions qui pourrait se résumer en une phrase : « donner leur juste place aux femmes en agriculture ».

BENJAMIN BUSSON

Agriculture. Depuis le 20 février 2025, Jean-Baptiste Bourin est le nouveau président de la Chambre d'Agriculture des Ardennes. Si pour bon nombre, sa nomination rime avec révolution, il entend plutôt être la figure de proue d'une évolution positive.

Jean-Baptiste Bourin veut être à l'écoute de tous les exploitants



Jean-Baptiste Bourin est le nouveau président de la Chambre d'agriculture des Ardennes.

Celui qui vient de souffler, quelques jours après son élection à la tête de la chambre consulaire, sa première bougie en tant qu'adhé-

rent à la Coordination rurale, se félicite du chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui. « L'arrivée de la Coordination rurale est malgré tout un événement

dans les Ardennes et il faut que ce soit positif ! » se confie-t-il. « J'ai pleinement conscience des enjeux qui m'attendent et je veux être un président à l'écoute de tous les exploitants, en fédérant les acteurs du monde agricole sans chercher à opposer qui que ce soit », veut-il faire savoir.

Agriculteur aguerri, il gère une exploitation céréalière de 147 hectares à Aussonce dans le sud des Ardennes, où il cultive betteraves, luzerne et colza sur deux communes. « Je ne suis pas éleveur mais mon engagement est bel et bien pour l'ensemble des agriculteurs ardennais, syndiqués ou non ».

Avant de reprendre l'exploitation familiale en 2015, ce père de trois enfants a été à la tête d'une entreprise d'électricité à Reims pendant quinze ans, employant dix-sept salariés. Cette expérience lui a permis d'acquérir des compétences solides en encadrement

et en culture d'entreprise, qu'il souhaite mettre désormais au service du secteur agricole ardennais.

LA VOLONTÉ DE RASSURER

« Dès le lendemain de ma nomination, j'ai tenu à aller à la rencontre des collaborateurs de la Chambre d'agriculture, conscient de l'impact que pouvait représenter ce changement pour eux. Je voulais leur assurer que mon intention n'était ni de tout bouleverser, ni de remettre en cause leur travail, mais au contraire, de m'appuyer sur leurs compétences pour avancer ensemble ». Car celui qui est aussi entraîneur de football, sait bien que la performance est collective et que la réussite repose avant tout sur la stratégie, l'anticipation et l'esprit d'équipe !

Bien que Jean-Baptiste Bourin soit actuellement en phase de découverte des multiples champs d'actions

de la Chambre d'agriculture, il n'oublie pas pour autant les priorités qu'il a établies lors de sa nomination, à savoir : la crise sanitaire avec la fièvre catarrhale notamment, la transmission des exploitations agricoles, l'installation des jeunes agriculteurs, les circuits courts, la question du loup et encore bien d'autres sujets.

PRÉSENCE AU SALON DE L'AGRICULTURE

« Mais avant toute chose, j'aspire à ce que tous les agriculteurs ardennais aient naturellement le réflexe de faire appel aux compétences de la Chambre d'agriculture dès que nécessaire. Et pour y parvenir, la première nécessité est d'enrichir la base des coordonnées des agriculteurs ardennais pour améliorer la diffusion de l'information », précise-t-il.

Animé par son leitmotiv « l'union fait la force », Jean-Bapise Bourin entend

s'appuyer sur l'engagement de tous les élus et en particulier sur les membres du Bureau, pour établir une collaboration étroite et dynamique au service de l'agriculture ardennaise. « La transparence et la coopération seront les fondements de cette collaboration, facilitant ainsi l'examen collectif des sujets cruciaux. »

Le Salon de l'Agriculture est lui aussi un moment propice aux échanges et aux rencontres, offrant l'occasion d'interagir avec les acteurs et partenaires de l'échelon régional, voire national. Une belle opportunité de rappeler que, même si la Chambre d'agriculture des Ardennes se démarque par sa « couleur syndicale », elle vise à travailler en faveur du développement et de la pérennité de l'agriculture.

PASCAL REMY

DU 7 AU 10 MARS 2025

SALON DE L'HABITAT



SALON DES SENIORS



SALON DES VEHICULES D'OCCASION



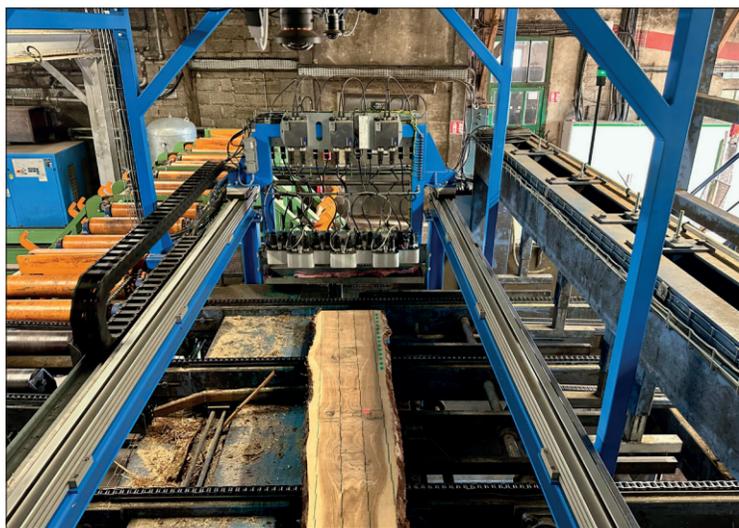
CAPITOLE - CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
WWW.FOIREDECHALONS.COM

PROGRAMME COMPLET



Sylviculture. La filière bois auboise passe à l'intelligence artificielle pour optimiser le débit de bois en temps réel.

La scierie Tarteret entre IA et système D



Grâce à l'IA, les imperfections sont identifiées pour préparer la découpe.

La Scierie Tarteret crée un algorithme d'optimisation de débit de bois en temps réel grâce à l'IA. Baptisée ChenAle, la technique améliore le rendement financier sur chaque planche d'environ 15 % par des calculs de découpe générés par l'intelligence artificielle. L'IA permet d'optimiser l'utilisation du bois et d'en limiter les pertes. « Cela nous donne les moyens de nous positionner sur les achats de grumes, de poursuivre nos investissements, de nous diversifier et de préserver l'em-

ploi local », précise Bertrand Tarteret, dirigeant de la scierie basée à Estissac (10). Après deux ans de développement et de multiples ressources, dont six nouvelles recrues, l'entreprise optimise sa découpe. « L'IA ne détruit pas l'emploi, nous n'avons jamais autant embauché ! » Les postes des opérateurs ont évolué d'empileurs à conducteurs de lignes. « Le personnel en place manipule ces lignes de production au quotidien, ils sont sources de proposition lorsqu'il y a des dysfonctionnements », précise David

Vanhelle, directeur opérationnel de la scierie et en charge du projet IA.

Inaugurés le 7 février dernier, les trois prototypes de machine sont implantés en production. Le système a demandé deux ans de Recherche et Développement avec le Commissariat à l'énergie atomique pour l'architecture de la solution et le Centre technique des industries pour le choix de machines et les plans d'installation. Un alternant chargé du projet a depuis intégré les effectifs de la menuiserie. La solution déployée est évolutive pour suivre les cours du marché. « Nous avons besoin de changer nos prix, nos stocks. Nous pourrions adapter l'IA à la vie de l'entreprise. Nous pouvons modifier les paramètres internes de l'algorithme ». Le logiciel est en lien avec les stocks pour donner les priorités de fabrication et permettre de valoriser convenablement chaque planche qui va être débitée.

BON SENS ET HIGH TECH

Quand Tarteret décide de réduire la perte de matière première en 2023, la scierie constate qu'aucun système autonome n'existe. Elle décide alors de le créer et constitue une équipe de développement pour ce projet à 1,6 million d'euros. Le côté innovant du projet lui donne accès aux financements européens du FEADER, de la Région Grand Est, de la BPI et de l'Agence nationale pour la recherche

et Business Sud Champagne l'accompagne pour le montage des dossiers. L'entreprise n'en reste pas moins rationnelle et astucieuse, utilisant des ordinateurs de gaming, des GoPro pour les scanner et des luminaires à consommation linéaire. Ce projet est une première, mais le modèle est duplicable. « L'entreprise a développé un algorithme basé sur un système de vision traditionnelle grâce à des GoPro. Le procédé prend tout un tas de photos, qui vont permettre de reconstituer la planche pour être précis au pixel prêt. Les planches passent sous la caméra et sont reconstituées. Nous avons entraîné un réseau de neurones capable de détecter les singularités », explique David Vanhelle, directeur opérationnel de la scierie, en charge de ce projet. S'ensuivent les étapes de calcul avec le marquage des planches et l'indication des zones de découpes.

Les 4 hectares de bâtiments de la menuiserie sont implantés sur un site de 17 hectares. 18 000 m³ de grumes passent dans la scierie chaque année, essentiellement du chêne sourcé localement dans un rayon de 120 km autour de la scierie. « Scier plus signifie acheter plus de matière première, plus loin et plus cher. Ce n'est pas notre objectif. La marge est dans l'optimisation de ce qu'on fait, elle n'est pas dans la course à la production et la productivité », poursuit Bertrand Tarteret.

BEAULAC CRÉATION : UNE AUTRE OPTIMISATION DES CHUTES DE BOIS

« Nous utilisons les bois dont on ne savait pas quoi faire. Au lieu de partir en carbonation, nous en faisons des plateaux de table », cette fois, c'est Bertrand Tarteret, l'amoureux de la matière qui parle. « Je suis dans ce métier depuis 30 ans, je suis un amoureux de cette matière, ça me déchire le cœur quand cela part à la poubelle ». Désormais, les rebuts de la scierie ont une seconde vie, mêlés à de la résine pour créer des plateaux de table, de tablettes, tables basses et autres pièces uniques. L'activité démarre avec une offre accessible via le site beulaccreation.fr.

La distribution se fait en négoce, aux usines de transformations, aux artisans et 50 % à l'international. La menuiserie emploie 42 personnes pour un chiffre d'affaires de 9,5 millions. « Nous faisons partie des plus gros scieurs du quart Nord Est. Nous avons plus de 1 000 références. Nous essayons de valoriser le bois au maximum de ce qu'il est capable de produire ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Matériaux. Depuis quelques mois, l'entreprise CDL Nord s'est lancée dans la transformation de conteneurs de récupération en modules de bureau ou d'habitation.

CDL Nord recycle des conteneurs de transport en bureau ou en habitation

L'entreprise a été fondée voici 30 ans. Etablie à Fourdrain, dans la partie Est de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, elle était spécialisée dans la fourniture de matériaux de base pour le BTP et les travaux de maçonnerie.

Volontaire et entreprenant, Alexandre Marron, son patron, a choisi de la faire évoluer vers des spécialités plus en vogue et mieux rémunérées. Il a donc cédé son activité principale et investi d'abord dans la rénovation de bâtiments, puis dans le recyclage des conteneurs de transports.

La matière première est abondante et bon marché. Il y a environ 250 millions de conteneurs maritimes en usage dans le monde. Il y en a de trois dimensions : 20, 30 et 40 pieds. Le plus aisé à réutiliser est celui de 20 pieds soit envi-



ron 6 mètres de long. On en trouve facilement à partir de 1 000 € et autour de 1 400 € en bon état garanti. En quelques années, portée par la vogue mondiale de la réduction des déchets, leur réutilisation a fait des progrès

considérables.

Leur usage s'intensifie en particulier dans le petit immobilier : logement minimaliste ou temporaire, bureau, cabanon, espace événementiel ou de stockage, bien sûr, ou même abri

pour culture hors sol, voire piscine... Avec l'avantage, pour un conteneur de 20 pieds, de ne nécessiter qu'une déclaration préalable de travaux, alors que, pour celui de 40 pieds, il faut un permis de construire.

MONTÉE EN PUISSANCE

CDL Nord a dû commencer par modifier ses locaux à Fourdrain, afin d'y accueillir plusieurs conteneurs dans un espace assez vaste et bien équipé pour procéder à leur transformation. Et aussi de recruter les professionnels compétents pour mener celle-ci de A à Z. En attendant, l'entreprise a misé sur son activité de rénovation en bâtiment. Plusieurs restaurations de maisons anciennes sont à mettre à son actif, ainsi que la transformation d'une friche indus-

trielle à Oulchy-le-Château en zone d'activités offrant 5 parcelles industrielles, dont 4 opérationnelles.

Alexandre Marron a le sens de l'équipe et il a composé avec soin celle de CDL Nord, forte aujourd'hui d'une dizaine de salariés et de toutes les compétences utiles à son développement. L'entreprise a pu ainsi monter graduellement en puissance. Un premier conteneur transformé en bureau lui sert de show-room, susceptible d'être déplacé aux endroits opportuns pour aller au contact de ses clients potentiels. Un autre a servi de bureau provisoire pour la vente des sapins de Noël, devant le centre Leclerc de Chambry près de Laon. Ce ne sont pas les projets qui manquent.

FLORENT LECLERCO

Investissement. Les Business Angels Marne Ardennes (BAMA) franchissent une nouvelle étape avec le lancement de SIBAMA, une Société d'Investissement de Business Angels (SIBA) afin de soutenir l'innovation et le dynamisme économique.

BAMA lance un nouveau fonds d'investissement pour les start-up



Une partie des membres de BAMA (Domitille Letissier et Maxime Valette au centre) entourés de partenaires.

SIBAMA, véhicule d'investissement collectif des Business Angels Marne Ardennes (BAMA) vise à renforcer le soutien financier et stratégique aux start-up de Champagne-Ardenne mais aussi plus largement du Grand Est. Ce système existe déjà dans d'autres sections régio-

nales des Business Angels, ce n'est donc pas un bond dans l'inconnu pour l'équipe champardennaise.

Fondé en 2014, BAMA regroupe aujourd'hui une trentaine d'investisseurs privés souhaitant accompagner des start-up à fort potentiel, en injectant « un ticket moyen de

10 000 euros », précise Maxime Valette, Président des Business Angels de Champagne-Ardenne. « Notre ambition est de favoriser l'émergence de projets d'avenir et de stimuler le dynamisme économique local grâce à un soutien financier stratégique et structuré », poursuit-il. Avec SIBAMA, les Business

Angels pourront désormais mutualiser leurs investissements, limitant ainsi les risques tout en apportant des financements plus conséquents aux entrepreneurs. « C'est un projet que nous avons depuis quelques années, mais il fallait atteindre un nombre suffisamment important d'investisseurs avec des membres actifs. C'est le cas aujourd'hui et cette nouvelle étape permet de passer à la vitesse supérieure. C'est aussi très fédérateur pour notre association. »

5 000€ PAR AN SUR TROIS ANS

L'investissement minimum pour rejoindre SIBAMA est fixé « à 5 000 € par an sur trois ans » avec comme objectif une entrée au capital de trois start-up par an sur cette même période, « ce qui n'empêchera pas aux membres d'investir en plus dans d'autres sociétés, sans passer par SIBAMA », fait

savoir Maxime Valette.

Une première levée de fonds est ainsi réalisée auprès des membres, jusqu'à fin mars, avec un objectif à la clôture de 250 000 euros. « Aujourd'hui, nous avons déjà réuni 100 000 euros », précise Domitille Letissier, nouvelle Déléguée générale BAMA, Cécile Oudiette ayant pris des responsabilités comme Déléguée générale France. Maxime Valette et Domitille Letissier lancent donc un appel à tous ceux qui voudraient rejoindre l'association en insistant : « Entrer au capital d'une start-up via SIBAMA permet de diversifier les risques. C'est aussi le moyen de faire confiance à d'autres membres dans l'analyse des dossiers et des compétences pour ceux qui n'auraient pas le temps d'assister à tous les pitches. »

SIBAMA est également un avantage pour les start-up qui gagnent en solidité et crédi-

bilité. Les deux investisseurs veulent aussi démystifier le monde de l'investissement. « Ce n'est pas réservé aux millionnaires ou directeurs de grands groupes. On peut commencer par de petites entrées au capital dans une start-up pour laquelle on aura un coup de cœur. » Dans une année « classique », les Business Angels de la Marne investissent à hauteur de 220 à 260 000 €. Un montant nettement en baisse en 2024, au regard de la crise politique qui a freiné les acteurs économiques. Avec ce nouveau véhicule financier, l'association compte retrouver un niveau soutenu au-delà de 250 000 € sur l'année 2025.

NASTASIA DESANTI

Contact : Domitille Letissier, Déléguée Générale (domitille@ba-ma.fr), ou www.ba-ma.fr, où une page dédiée à SIBAMA a été créée.



**REIMS | CHÂLONS
CHARLEVILLE**
INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE

JOB DATING

de l'alternance

Jeudi 27 mars 2025

13h30 - 16h30



Retrouvez toutes les informations sur : www.iut-rcc.fr












Numérique. L'exploitation agricole ardennaise Dolivet qui compte 290 hectares de cultures céréalières et un élevage laitier de 64 vaches Prim'Holstein a accueilli la Ministre déléguée à l'Intelligence Artificielle et du Numérique.

Clara Chappaz s'est invitée dans une ferme connectée



La Ministre Clara Chappaz en visite à la ferme Dolivet à Chaumont-Porcien.

Ministre déléguée chargée de l'Intelligence Artificielle et du Numérique, Clara Chappaz s'est invitée dans la ferme de Bruno et Pascale Dolivet à Chau-

mont-Porcien, qu'elle avait découvert via une vidéo de la Chambre d'agriculture des Ardennes sur... Tik-Tok! « J'étais curieuse de voir de près votre installation high-tech et connectée »,

a-t-elle fait savoir à ses hôtes.

Cette ferme de polyculture et d'élevage laitier a été installée par le grand-père de Bruno Dolivet. Il a commencé à y travailler avec son père en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) à partir de 1997 avant de s'en occuper seul en 2007. Aujourd'hui, il est à la tête d'une exploitation comptant 290 hectares de surface agricole (65 ha de pâture et 225 ha de culture) et s'étendant sur le territoire de trois communes : Chaumont-Porcien, Hannogne-Saint-Rémy et Hagnicourt. Sur ces différentes parcelles, la SCEA Dolivet travaille la betterave, le colza, le lin, l'escourgeon, l'orge de printemps et d'hiver, la luzerne, le blé tendre et le maïs.

DU ROBOT DE TRAITE AUX SYSTÈMES DOMOTIQUES

« Il y a une dizaine d'années, j'ai commencé à m'équiper d'un robot

de traite, outil devenu très courant aujourd'hui. Mais grâce à cette mise en place, nous avons travaillé avec plus de souplesse et moins de contraintes. En plus de cela, par loisir ou par passion, j'ai installé par la suite tout un tas de petits systèmes domotiques pour allumer les lumières, les systèmes de brumisation et les ventilateurs tout en gérant aussi la distribution de la nourriture et les horaires de pâturage de jour et de nuit. J'ai aussi placé des caméras de surveillance et un système d'alerte pour avoir l'œil sur mes vaches à distance », a expliqué Bruno Dolivet à Clara Chappaz en lui précisant qu'étant curieux des nouvelles technologies il avait suivi, au fil des années, les évolutions modernes au point même de se doter récemment d'un drone. Ce qui lui permet d'observer ses cultures à distance.

Décidément toujours en quête de modernisme puisque sa ferme est équipée d'une cinquantaine d'équipements pilotables à distance, Bruno Dolivet, de concert avec une start-up du Maine, Aptimiz à Angers, a également fait installer des capteurs afin d'optimiser sa consommation de carburant. Soit un investissement global de plus de 250 000 euros pour surveiller le rendement de chaque parcelle. « Tout cela change la vie d'un éleveur », insiste-t-il.

La SCEA Dolivet coiffe un troupeau de 130 à 150 animaux, exclusivement des vaches laitières, en majorité des Prim'Holstein plus quelques Montbéliardes. Elle réalise un chiffre d'affaire de 650 000 euros, deux-tiers grâce aux céréales, un tiers par l'élevage.

PASCAL REMY

Hôtellerie. Préparé depuis quatre ans, ce vaste projet patrimonial et touristique vient d'entrer dans sa phase active avec deux ans de chantier.

Démarrage du chantier de l'hôtel 4 étoiles de la place Ducale à Charleville



La façade donnant sur la place Ducale a été dotée d'un trompe-l'œil.

Grâce au concours conjugué du futur exploitant Gogaille, de l'opérateur économique Pro-téame, de la Foncière de Tourisme Grand Est, de la Région, de l'Etat, de la Caisse d'Epargne et de la Banque des Territoires, ce projet d'ampleur a pu se solidifier avec un investissement de 13,4 millions d'euros.

« Toutes les briques sont assemblées et nous sommes en mesure d'avancer et de concrétiser ce projet nouvelle

génération », souligne Patrick Fostier, le vice-président de la communauté d'agglomération chargé du commerce et de l'économie

« Ce futur hôtel haut de gamme qui coche toutes les cases en prenant place dans un lieu rempli d'histoire et de culture contribuera à l'aménagement touristique du territoire tout en comblant une offre d'hébergement insuffisante dans ce domaine », ajoute Boris Ravignon, le maire de Charleville-Mézières.

RUISELLEMENT ÉCONOMIQUE

Outre l'hôtel quatre étoiles, ce concept comprend aussi la réalisation d'un restaurant gourmand de 73 couverts qui sera ouvert dans la Cour de la Criée, d'appartements mais aussi d'une salle événementielle et de séminaires dans les locaux de l'ancien Office de tourisme, eux aussi implantés sur la Place Ducale. « Ce mix sera source de ruissellement économique pour la ville, le département et les commerces environnants », s'exclame Hugues Van Heesewijk, co-fondateur de Gogaille, ravi de constater que Charleville-Mézières va « ajouter un noyau économique au cœur de la ville ». Trente emplois sont d'ores et déjà prévus au sein du futur hôtel et du restaurant.

Les différents marchés de travaux (vingt-quatre lots) ont été en majorité attribués à des PME locales. Comme Gabella (BTP), Lazzaroni (couvreur), la menuiserie Thiry, Façon Bois, Jacquemard (revêtement sol et murs) et Saremico (climatisation). La Région Grand Est a récemment voté une enveloppe de 700 000 euros pour ce projet de restauration patrimoniale. Le chantier va durer 25 mois pour arriver à une livraison prévue avant l'été 2027.

PASCAL REMY

Agriculture

Laurent Cardon élu président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne

Le 26 février 2025, Laurent Cardon a été élu président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, succédant ainsi à Jean-Yves Bricout. Laurent Cardon, âgé de 54 ans, est un acteur bien connu du secteur agricole dans l'Aisne. Agriculteur de profession, il gère une exploitation familiale spécialisée dans la production de grandes cultures et d'élevage. Très impliqué dans le milieu agricole depuis de nombreuses années, il a su se faire un nom au sein des organisations professionnelles. Son parcours dans la chambre d'agriculture de l'Aisne, où il a occupé plusieurs postes de responsabilité, lui a permis de bien comprendre les enjeux locaux et de nouer des liens solides avec les agriculteurs du département.

Dans son discours d'investiture, Laurent Cardon a mis en avant plusieurs priorités pour son mandat à la tête de la Chambre d'agriculture de l'Aisne. L'un des premiers défis qu'il a souligné est celui de l'accompagnement des agriculteurs face à la transition écologique, un sujet incontournable pour l'avenir du secteur. Il a insisté sur l'importance de soutenir les exploitants dans la mise en place de pratiques agricoles plus durables tout en garantissant la compétitivité de leurs exploitations. L'amélioration de la rentabilité des exploitations agricoles, en particulier des exploitations familiales, sera également au cœur de son action. Quant aux secrétaires adjoints, les voici :

- Jean-François Langlet, productions animales
- Jean-Marie Fontaine, agronomie, environnement et productions, végétales
- Mathieu Canon, aménagement du territoire
- Olivier Dauger, recherche et énergie
- Mathilde Demoury, diversification
- Cyril Naude, viticulture

En bref

G.B.

Immobilier. Avec le retour de l'accès au crédit des primo-accédants, les ventes redécollent pour les acteurs comme le Groupe Martinot.

Aube : vent d'optimisme sur l'immobilier ancien



Nicolas Martinot à la tête du Groupe familial depuis 2018.

Les ventes de logements anciens rebondissent depuis le dernier trimestre 2024. Les cinq baisses consécutives des taux directeurs par la Banque Centrale Européenne, passant de 4,2 % à 3 % en janvier 2025, se répercutent avec effet immédiat sur les taux bancaires et l'accès au crédit, notamment des primo-accédants. « Avec la covid, ils ont été les premiers sortis du marché immobilier. L'impact, pour une mensualité constante

à 1 000 € représente 15 000 € de plus pour le budget d'un acheteur. C'est à peu près 10 m² en plus à Troyes », explique Nicolas Martinot, président du Groupe Martinot, qui salue la fin d'année 2024 pour les transactions dans l'immobilier ancien. « En 2024, nous avons eu deux marchés immobiliers complètement différents ». Morose en début d'année et boostée sur le dernier trimestre, l'activité du Groupe enregistre une hausse de

2,5 %. Un vent d'optimisme qui doit se corréliser à la conjoncture politique et économique. Mais, d'ores et déjà, les banques financent de nouveau. « Le marché repart, les perspectives sont bonnes, nous devrions retrouver un marché national autour de 900 000 ventes ». Le marché troyen de l'immobilier s'est régulé à la baisse ces dernières années, à environ 1 800 €/m². « Nous avons toujours des marges de négociation de 9 à 10 %, mais il ne faut pas que les vendeurs soient trop gourmands pour ne pas bloquer le marché ».

Un marché de l'ancien qui doit toutefois se plier aux réglementations énergétiques et dont les passoires thermiques ont subi une dévaluation de 25 % pour anticiper les coûts de travaux pour une mise en conformité. La loi Climat et Résilience fait la chasse aux logements classés G, soit 3 % du parc, et en 2028, les F seront concernés, soit 16 % du parc et en 2033, les logements E. « Nous avons une augmentation du nombre de ventes en F et G. Il y a des gens intéressés pour faire les travaux ». Reste à s'assurer des possibilités offertes par les copropriétés et par l'impact des travaux sur l'améliora-

tion du diagnostic énergétique. « Il faut avoir la certitude que les travaux auront un impact sur la note DPE du logement. Notre stratégie sera de continuer d'accompagner nos clients dans la rénovation du logement et dans le financement ». Le Groupe Martinot choisit donc d'accompagner ses clients avec une offre globale et des partenariats pour le financement, les investissements, la gestion et pour les travaux. « Ensemble, nous sommes plus forts », souligne Nicolas Martinot qui rappelle l'intégration de la société Conat services en 2021 pour les travaux, et de la société « Vous Financer ».

UNE CRISE DES AGENCES IMMOBILIÈRES, PAS DE L'IMMOBILIER

En location, la raréfaction se fait moins sentir à Troyes que dans les grandes métropoles. « À Reims, Dijon et Nancy, nous mettons un appartement en location, nous avons 50 appels. Nous pouvons parler de pénurie de logement. À Troyes, nous avons encore de l'offre même si une partie est vieillissante au centre-ville. Sur les deux agences troyennes, nous avons

LE GROUPE MARTINOT

- 7 départements, 18 agences
- 4 métiers : transaction, location, gestion, syndic de copropriété
- Adhérent du réseau Century 21
- 400 collaborateurs (100 à Troyes)
- CA : 28 millions d'euros
- 2 600 transactions, 2600 locations et plus de 12 000 biens gérés.

250 logements disponibles et 125 biens à la vente. Il n'y a pas de crise de l'immobilier, mais une crise de logement renforcée par des logements sortis du marché à cause de leur mauvaise note énergétique ». Après l'augmentation du nombre d'agences immobilières dans les années 2021/22, 3 000 agences ont fermé sur les deux dernières années, dont les mandataires ou les agences récentes. « Les plus résilients et les plus professionnels tiennent. Il y a une crise des agences immobilières, pas une crise immobilière. Un marché qui retrouve son volume moyen des dix dernières années, n'est pas en crise ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

VOUS RECHERCHÉZ VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE AUX PORTES DE REIMS ?

33

LOGEMENTS DU 2 PIÈCES AU 4 PIÈCES

AVEC LOGGIAS, TERRASSES OU JARDINS. PARKING ET GARAGE EN SOUS-SOL.

VOTRE APPARTEMENT ÉQUIPÉ ET MEUBLÉ CLÉ EN MAIN

OFFRE DÉFISCALISATION LLI DISPONIBLE

LES BARNES
RÉSIDENCE

Reims - Tinquieux - Avenue Gabriel Peri

TRAVAUX EN COURS

RÉALISATION

GRUPE FIC
PROMOTEUR IMMOBILIER

T. : 03 26 47 06 09
P. : 06 13 16 67 01
contact@groupefic.com

COMMERCIALISATION

VICTORIA keys

T. : 03 26 47 30 36
P. : 06 13 16 67 01
m.thienot@victoria-keys.com

En bref

Aménagement

Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère : les grands projets de 2025

Lors du conseil communautaire du 24 février 2025, plusieurs projets importants ont été présentés par le président Dominique Ignaszak. De la vente de terrains au développement d'infrastructures locales, ces initiatives visent à renforcer l'économie du territoire et améliorer les services publics.

Vente de terrains au parc d'activités

Le parc d'activités, anciennement zone économique Evolis, situé à Vouël, voit l'arrivée de la société Métal industriel, qui va acquérir 4 ha pour y construire une nouvelle unité de production. Par ailleurs, l'installation de l'entreprise Dip plastiques, avec la création de cinq nouveaux emplois, est également prévue. Une association pour l'Aide aux enfants inadaptés a signé une promesse d'achat pour 3 ha en vue de la construction de bâtiments dédiés à ses activités, ainsi qu'une restauration collective. En outre, trois projets devraient aboutir à une signature de promesse de vente d'ici 2025.

Des commerces et un hôtel aux Terrages ?

Bien que les enseignes n'aient pas été précisées, deux projets devraient aboutir à la signature d'une promesse de vente au premier semestre 2025. Cinq cellules commerciales, réparties sur 5 000 m², devraient être construites dans la zone de Viry-Nouereuil. En outre, un projet d'hôtel est en cours, avec les plans finalisés, l'exploitant identifié, et l'emplacement validé par une enseigne nationale, bien que le financement reste à finaliser.

Soutien à l'économie locale

Le service de développement économique continuera en 2025 d'accompagner les commerçants, artisans et entrepreneurs dans leur recherche de locaux et d'opportunités d'expansion pour favoriser leur implantation et leur croissance. En 2024, l'intercommunalité a alloué près de 600 000 euros en subventions à 37 entreprises.

Une maison de santé agrandie

Les travaux d'agrandissement de la maison de santé pluriprofessionnelle de Sinceny se poursuivront jusqu'à la fin de l'été. Un budget de 2,1 millions d'euros est prévu pour ajouter 468 m² aux 862 m² existants, un projet qui constitue une véritable fierté pour l'agglomération.

Extension du parking à l'hôtel des formations

L'Agglo prévoit un investissement de 450 000 euros pour agrandir le parking de l'hôtel des formations (ZAC l'Univers, à Chauny), décision motivée par l'ouverture de l'amphithéâtre, le développement de l'espace France services, et l'arrivée de la Direction départementale des territoires.

Investissements dans le secteur de l'eau

Un investissement de 3,5 millions d'euros est prévu cette année pour améliorer le système d'assainissement à Tergnier et réduire les déversements d'eau en cas de fortes pluies. À terme, une partie des effluents traités par la station d'épuration de Tergnier sera dirigée vers celle de Chauny. Un nouveau filtre-pressé d'une valeur de 500 000 euros remplacera également l'équipement actuel à Tergnier.

GUILLAUME BOTTON

Logement. Mouvement apolitique et non confessionnel, Habitat & Humanisme porte les valeurs de la dignité de la personne. Après la Marne et l'Aube, l'association régionale étend son action dans les Ardennes.

Jean-Michel Jacquet : « *Habitat & Humanisme œuvre pour le vivre ensemble* »



Jean-Michel Jacquet, président d'Habitat & Humanisme Champagne-Ardenne : « *Nous mesurons notre réussite lorsque les gens n'ont plus besoin de nous.* »

Petites Affiches Matot Braine : **Jean-Michel Jacquet, on vous connaît depuis longtemps à Reims comme architecte-urbaniste. Vous êtes également un professionnel autant qu'un citoyen impliqué dans diverses structures - par exemple, vous avez présidé le FRAC Champagne-Ardenne, vous présidez toujours le think tank « Droits de Cité »... Depuis juin dernier, vous êtes à la tête de l'association Habitat & Humanisme Champagne-Ardenne. Pouvez-vous, dans un premier temps, présenter cette association ?**

Jean-Michel Jacquet : Habitat & Humanisme a été fondé à Lyon, en 1985, par Bernard Devert, il s'agit d'une association de lutte contre le mal logement dont l'objet est de permettre à des personnes à faibles ressources, précarisées en fonction de l'âge, du handicap ou de la santé, de même que des travailleurs pauvres, des familles monoparentales, d'accé-

der à une solution d'habitat adaptée à leur situation et à leurs ressources, tout en favorisant l'insertion et la récréation de liens sociaux. Habitat & Humanisme, reconnue d'utilité publique, fédère 59 associations dans 87 départements français (plus une en Belgique et une au Luxembourg), et compte 3 000 salariés et 6 000 bénévoles. Le mouvement est organisé en 3 grandes branches :

- la partie logement accompagné dispose de plus de 11 300 logements, dont 6 500 en propre et 4 800 confiés par des propriétaires solidaires ;
- Habitat & Humanisme Soins anime un réseau de 65 EHPAD ;
- l'urgence, à destination de demandeurs d'asile, de réfugiés, etc... accueille jusqu'à 2 000 personnes en France dans une quinzaine de centres*.

PAMB : Que représente Habitat & Humanisme Champagne-Ardenne ?

J-M. J. : En Champagne-Ardenne

depuis 1995, nous intervenons jusqu'à présent sur la Marne et l'Aube, avec environ 35 logements pour les deux départements, et des partenariats avec les bailleurs sociaux.

Une quarantaine de bénévoles assurent le fonctionnement de l'association. Mais notre champ d'action s'élargit, puisque le département des Ardennes nous a été attribué au printemps dernier. Nous allons essayer de constituer sur place une équipe motivée pour conduire ce projet d'ampleur - et je profite de vos sympathisants qui nous soutiennent dans les Ardennes pour qu'ils nous rejoignent et deviennent les bénévoles dont nous avons besoin.

PAMB : Concrètement, comment intervient Habitat & Humanisme ?

J-M. J. : Nous avons vocation à accompagner les personnes en difficulté que nous logeons avec un bail d'une durée moyenne de 3 ans.

Accompagner cela veut dire les guider dans leur parcours résidentiel, d'aide sociale et d'insertion. C'est le rôle des bénévoles que nous sommes, qui intervenons dans un cadre clairement défini. Nous mesurons notre réussite lorsque les gens n'ont plus besoin de nous.

PAMB : Disposez-vous de chiffres en la matière ?

J-M. J. : De chiffres, non, mais d'exemples. Comme celui de ce couple de réfugiés politique soudanais, avec deux enfants, qui est arrivé d'abord à Perpignan. Elle, biologiste, a passé le concours d'infirmière ; lui, informaticien, a préparé une licence informatique. Elle est arrivée à Reims avec ses deux enfants et a commencé à vivre dans les cages d'escalier ! Puis elle a croisé le chemin d'Habitat & Humanisme. Aujourd'hui elle termine sa troisième année d'études et va devenir infirmière au CHU de Reims. Lui a eu sa licence en informatique et se trouve en période d'essai chez un employeur. Ils ont obtenu un logement social depuis quelques mois... Voilà comment nous nous efforçons de réconcilier l'économique et le social, l'humain et l'urbain.

Il faut savoir que nous traversons, tant en France qu'en Europe, une crise importante du logement. En 7 ans, malgré un besoin constant, on atteint un déficit -45 % de logements construits. En 2023, dans les 4 villes majeures de Champagne-Ardenne, 11 000 demandes de logements sociaux n'ont pu être satisfaites (chiffres de l'Etat).

PAMB : Pour quelles raisons avez-vous rejoint Habitat & Humanisme ?

J-M. J. : Par citoyenneté, il me semble légitime de rendre à la collectivité, à mon échelle, ce qu'elle m'a apporté. On ne peut pas faire société sans accueil, sans généro-

sité, sans liberté, sans fraternité. Ce sont des valeurs qui dépassent tout clivage politique ou culturel... et qui devraient transcender chacun de nous.

Le bénévolat est une composante majeure de la société française, assurant une partie du régaliens : médico-social, habitat, handicap, culture, sport, etc... Ce sont 15 millions de Français qui travaillent sans rémunération, sans reconnaissance et pour l'intérêt général.

PAMB : Actuellement, quels sont les objectifs - et les besoins - d'Habitat & Humanisme Champagne-Ardenne ?

J-M. J. : Comme je l'évoquais, nous devons établir notre implantation dans les Ardennes. Nous avons besoin d'aide, de conseils, d'introduction pour y parvenir. Tout est à construire localement : notre structure bénévole et nos logements.

En outre, l'association, ne recevant aucune subvention publique, vit essentiellement de l'énergie de ses bénévoles et de la générosité de ses 3 000 sympathisants. Les dons (ouvrant droit à réduction d'impôt), les legs, les donations sont autant de soutiens qui nous permettent d'avancer dans notre action et de monter en puissance, pour ceux qui en ont besoin, et pour nos territoires.

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES RIVIÈRE

* Habitat & Humanisme s'appuie également sur 2 sociétés foncières solidaires et 10 Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS).

Contact : Habitat & Humanisme, 38 rue de Bétheny, 51100 Reims - Tél. 03 26 77 98 94 - Courriel : champagne-ardenne@habitat-humanisme.org



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

- 0,3%

Au quatrième trimestre 2024 l'emploi salarié se replie de 0,3 % (soit -90 100 emplois) après +0,1 % au troisième trimestre 2024 (soit +35 600 emplois). Il se situe au même niveau qu'un an auparavant (soit +6 900 emplois) et dépasse de 4,9 % son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019, soit 1,3 million d'emplois supplémentaires. L'emploi salarié dans le secteur privé baisse sur le trimestre (-0,3 % soit -68 000 emplois) après une quasi-stabilité au troisième trimestre 2024 (+0,1 %, soit +16 800 emplois). Il se situe ainsi 0,1 % au-dessous de son niveau du quatrième trimestre 2023 (soit -25 200 emplois) et 5,5 % au-dessus de son niveau de fin 2019 (soit +1,1 million d'emplois). (INSEE)

+ 0,1%

Dans l'agriculture, l'emploi salarié au quatrième trimestre 2024 est quasi stable (+0,1 %) sur le trimestre (soit +400 emplois), et presque à son niveau d'un an auparavant (+0,1 %). Dans l'industrie, l'emploi salarié hors intérim est aussi quasi stable fin 2024 (-0,1 % soit -2 800 emplois). Il dépasse son niveau d'un an auparavant de 0,3 % et celui d'avant-crise sanitaire de 2,6 %. Dans la construction, l'emploi salarié hors intérim diminue pour le huitième trimestre consécutif : -0,6 % au quatrième trimestre 2024, après -0,2 % au trimestre précédent (soit -9 600 emplois après -2 700 emplois). Il est inférieur de 1,8 % à son niveau d'un an auparavant, mais se situe encore nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 (+4,6 %). (INSEE)

-0,2%

Au quatrième trimestre 2024, l'emploi salarié privé dans le tertiaire marchand hors intérim se replie, pour la première fois depuis le deuxième trimestre 2013 (année 2020 mise à part) : -0,2 % après +0,1 % au trimestre précédent (soit -25 300 emplois après +12 200 emplois). Il excède de 0,2 % son niveau du quatrième trimestre 2023 (soit +29 300 emplois) et de 7,3 % son niveau d'avant la crise sanitaire (soit +0,9 million d'emplois). Au sein de ce secteur, l'emploi salarié baisse nettement fin 2024 dans les services aux entreprises (-14 600 emplois hors intérim) et, dans une moindre mesure, dans l'information-communication (-8 200 emplois). (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE +X
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 27/02/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 143,92	- 0,76%
SBF 120	6 147,39	- 0,67%
Nikkei	38 142,37	- 2,87%
Dow Jones	43 433,12	- 2,52%
Eurostoxx 50	5 527,99	- 0,11%

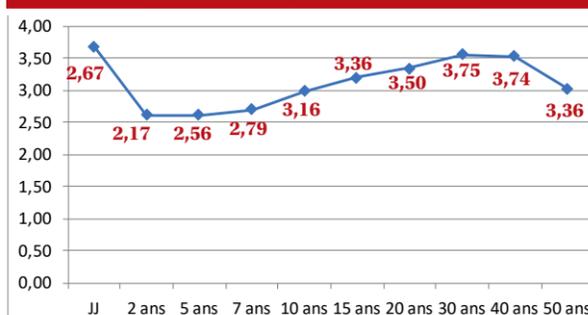
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,0421	- 0,08%
Livre Sterling	0,8247	- 0,49%
Yen	156,15	- 1,28%
Dollar/Yen	149,82	- 1,20%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,231	- 0,189
Euribor 10 ans	2,353	- 0,124

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,665	- 0,001
Euribor 1 mois	2,526	- 0,115
Euribor 3 mois	2,485	- 0,044
Euribor 6 mois	2,389	- 0,085
Euribor 12 mois	2,409	- 0,038

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,169	- 0,147
BTAN 5 ans	2,562	- 0,159
OAT 7 ans (TEC 10)	2,788	- 0,139
OAT 10 ans	3,158	- 0,073
OAT 30 ans	3,747	- 0,054
OAT 50 ans	3,355	- 0,024

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	27,97	+ 0,25
BNP PARIBAS	72,72	+ 0,23
CARREFOUR	12,83	- 0,07
CRÉDIT AGRICOLE	15,94	+ 0,20
EXEL INDUSTRIES	43,00	+ 0,00
L.V.M.H.	700,30	+ 0,10
LAURENT-PERRIER	100,50	- 0,02
MICHELIN	33,54	+ 0,05
NEXANS	104,90	+ 0,01
KERING	276,05	+ 0,16
HAULOTTE-GROUP	2,69	+ 0,01
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	50,85	- 0,13
RENAULT	49,64	+ 0,06
SAINT-GOBAIN	96,16	+ 0,12
SANOPI-AVENTIS	104,70	+ 0,12
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	39,38	+ 0,45
VALLOUREC	18,56	+ 0,13
VEOLIA	28,31	+ 0,04
VINCI	110,80	+ 0,11
VIRANKEN-POMMERY	12,00	- 0,09

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,10	4,42	2,67
2 ans	0,82	4,10	2,04
5 ans	1,05	4,12	2,18
10 ans	1,41	4,29	2,43
30 ans	2,36	4,55	2,71

Les Français continuent d'apprécier les espèces, même si leur usage se réduit au profit des cartes et mobiles

La Banque centrale européenne a publié en décembre 2024 sa quatrième enquête relative aux habitudes de paiement des consommateurs en zone euro, sur la base de sondages effectués entre septembre 2023 et juin 2024.

Dans un paysage des modes de règlement propice à l'innovation et à la numérisation, les espèces sont de moins en moins utilisées à des fins de paiement. Le rythme de cette baisse d'usage est sensiblement le même en France qu'en zone euro sur la période 2016-2024. En France, le nombre de paiements effectués en espèces dans les commerces de proximité (aux points de vente) a, pour la première fois, été dépassé par celui des paiements par carte en 2024.

Pourtant, une très large majorité des Français continue d'accorder de l'importance aux espèces et lui reconnaît de nombreux avantages. Enfin, les niveaux d'accessibilité et d'acceptation des espèces continuent d'être considérés comme très satisfaisants.

LES PAIEMENTS EN LIGNE ONT ENCORE GAGNÉ DES PARTS DE MARCHÉ

En 2024, les transactions dans les commerces de proximité (désignés par la suite « points de vente » ou POS) ont représenté moins de 73 % du nombre total des transactions, soit une part qui continue de se replier (elle était de 84 % il y a cinq ans). Ce repli se fait au bénéfice des paiements effectués en ligne (en l'occurrence à 25 %, soit +5 points de pourcentage en deux ans). La part des paiements entre particuliers se stabilise à 3 %. Les consommateurs français effectuent davantage leurs paiements en ligne (25 % en 2024) comparativement à la moyenne de la zone euro (21 %). La France et la zone euro ont enregistré une croissance identique de la part des paiements en ligne depuis 2019. Cette tendance, accélérée par la crise Covid, met en évidence le fait que les confinements et les restrictions de déplacement ont durablement modifié les habitudes de paiement des consommateurs français. En 2024, l'achat de biens alimentaires, de vêtements et autres biens durables ménagers concernaient près de la moitié des achats totaux en ligne, signifiant qu'une partie des achats réalisables aux points de vente s'est reportée de façon structurelle sur le commerce en ligne.

La croissance des paiements en ligne contribue également à l'érosion de l'usage des espèces. En effet, les paiements scripturaux captent la quasi-totalité de ce marché : la carte est demeurée en 2024, comme en 2022, l'instrument majoritaire lors d'une transaction en ligne (53 %), mais ce sont les solutions de paiement en ligne (portefeuilles électroniques tels que PayPal et autres applications) qui ont enregistré la plus forte augmentation en deux ans (+6 pts).

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

L'Aube en ordre de bataille pour la sécurité publique

Sécurité. Dans l'Aube, État, police, gendarmerie et justice s'unissent dans un plan départemental d'action contre la délinquance et la violence à la demande de Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur.

Si l'Aube connaît une légère baisse de la délinquance générale, la restauration de la sécurité s'impose comme une préoccupation majeure avec un plan d'action pragmatique dans les domaines où l'augmentation des faits inquiète. Si la lutte contre les violences intra-familiales reste une priorité, le trafic de stupéfiants, les cambriolages, les vols liés aux véhicules, les atteintes aux personnes et les atteintes à l'environnement font désormais l'objet de mesures spécifiques. La préfecture, la police, la gendarmerie et la justice répondent d'une même voix à la demande du ministre de l'Intérieur de mettre en place un plan départemental de la sécurité. Un plan plus près de la réalité du terrain et de la spécificité du territoire avec plus de visibilité et d'unité pour une meilleure efficacité.

Les mesures destinées à restaurer la sécurité au quotidien dans l'Aube font donc bloc auprès des forces de l'ordre. L'état des lieux réalisé fait émerger des priorités dont les actions seront relayées en partenariat avec les collectivités et les associations. « Nous voulons afficher une grande unité au sein des autorités. Les acteurs du continuum de sécurité ont été à leur tour mobilisés pour évaluer et améliorer les instances de coordination et de partage de l'information », explique Pascal Courtade, préfet de l'Aube. Le taux de réponse aux affaires présentées au Tribunal judiciaire de Troyes est de 92 % en 2024 et le nombre de comparutions rapides a augmenté de 20 % « pour offrir aux victimes et à la société une réponse la plus diligente possible », explique Charlène Mahot, vice-procureure de la République au Tribunal judiciaire de Troyes. « Derrière chacune des infractions, il y a des victimes qu'il convient de prendre en charge. Une politique de répression n'a de sens, que si elle se couple avec une bonne prise en charge des victimes ». C'est le projet 2025 de la juridiction.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

« Nous avons une baisse de 6 % dans l'Aube, mais cela ne nous satisfait pas. Nous sommes inquiets sur les violences faites aux enfants », poursuit le préfet. L'UAPED, l'unité destinée aux enfants a été appelée 82 fois depuis sa création il y a un an avec une augmentation de 12 % des violences faites aux enfants en zone gendarmerie et de 8,5 % en zone police soit 700 faits dans l'Aube en 2024. Concernant la prostitution des mineurs, un groupe local de traitement de la délinquance pour lutter contre la prostitution des mineurs a été créé pour détecter les



La commissaire Adeline MASSAL, directrice départementale adjointe de la police nationale, Charlène MAHOT, vice-procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Troyes, Pascal COURTADE, préfet de l'Aube et le colonel Antoine LAGOUTTE, commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Aube.

proxénètes, partager les informations entre autorités de poursuite mais aussi les institutions qui connaissent les mineurs (éducation nationale, protection de l'enfance...). « Mieux prévenir, agir plus vite et résoudre davantage », tels sont les objectifs de la gendarmerie, comme l'explique le colonel Antoine Lagoutte, commandant du groupement de gendarmerie de l'Aube, dont les équipes formées au dispositif Mélanie, pour les auditions des enfants dans des conditions rassurantes, ont augmenté. En 2024, 302 audiences ont été réalisées, soit le double de l'année précédente. Des moyens comme l'ordonnance de protection immédiate ou les bracelets

antirapprochement sont notamment utilisés par le Parquet.

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

Pénaliser les consommateurs, démanteler les points de deal et lutter contre le deal numérique. L'Aube compte 158 faits de mise en cause pour trafic et revente de stupéfiants en 2024. Des chiffres qui restent en dessous des données régionales et nationales. Pour autant, pour le préfet de l'Aube, « le trafic de stupéfiants est source de tout un tas d'autres faits de délinquance comme l'extorsion, l'escroquerie. Cela reste une priorité. Le paysage change avec l'importance du numérique et impose aux forces

de changer leur façon de travailler ». Côté consommation, les contrôles tant pour les transports scolaires que sur routes s'intensifient. « En 2024, 738 infractions graves sur la route étaient des conduites sous l'emprise de stupéfiants avec de nombreuses récidives », confirme le colonel Antoine Lagoutte, commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Aube et dont l'objectif est de remonter les filières pour « lutter contre le blanchiment et frapper la criminalité au portefeuille ».

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

« Nous allons aussi développer les actions de prévention avec les « tranquillité vacances », « tranquillité senior » ou « ma sécurité.fr » poursuit la commissaire Adeline Massal, directrice départementale adjointe de la police nationale. Avec une augmentation de presque 9 % des cambriolages, l'Aube poursuit son ascension : +31,70 % de faits depuis 2021. Pour lutter contre ce fléau, les dispositifs citoyens seront mis en avant. Au-delà des effets dissuasifs, ils favorisent l'élucidation des enquêtes.

LUTTE CONTRE LES VOLS AUX VÉHICULES

Avec une augmentation en flèche de + 10,6 %, les vols de véhicules ou de pièces de véhicules impactent davantage la zone police et les zones proches de grands réseaux routiers. À noter aussi, l'augmentation de vols de pièces comme les GPS dans les exploitations agricoles qui portent directement préjudice à l'outil de travail des victimes. Les forces de police et de gendarmerie travailleront sur

la visibilité et les présences terrain.

LUTTE CONTRE LES ATTEINTES AUX PERSONNES (HORS DOMICILE)

Les 1 014 victimes de 2024 font réagir les instances, avec les chiffres plus élevés qu'en Grand Est. Au-delà des actions prévues à Troyes pour protéger les lycéens et collégiens aux abords des collèges, police et gendarmerie vont multiplier les patrouilles pour dissuader les passages à l'acte et pour lutter contre la consommation d'alcool, des phénomènes souvent liés. La police proposera également des formations de désescalade de la violence pour le personnel particulièrement exposé comme France Travail ou les bailleurs sociaux.

LUTTE CONTRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Gens du voyage, particuliers, entreprises... « il n'y a pas de coupable unique » en matière d'atteinte à l'environnement, souligne Pascal Courtade qui mentionne 44 procédures initiées par la gendarmerie pour dépôt ou abandons sauvage de déchets comme à Sainte-Savine. L'accompagnement des élus souvent face à ces phénomènes et un renforcement des forces de sécurité avec des enquêteurs formés aux infractions relatives à l'environnement permettront de mieux lutter contre ces nouvelles formes d'atteinte au cadre de vie. Le Tribunal judiciaire de Troyes s'est doté d'un magistrat référent, d'un juriste assistant, d'un délégué du procureur et d'une vingtaine d'enquêteurs, tous spécialisés dans les affaires liées à l'environnement.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

FRANÇOIS BAROIN : « BAGARRE À TROYES N'EST PAS UN JEU »



Contrôles annoncés ou aléatoires à la sortie des écoles et dans les transports publics, renforcement de la vidéosurveillance, présence policière accrue, aide à la parentalité des familles dont l'un des enfants entraîne des troubles à l'ordre public et action de prévention à destination de la jeunesse. En réaction aux

faits de violence du mois du 29 janvier dernier où une rixe a éclaté aux abords du lycée Gabriel Voisin de Troyes impliquant huit mineurs dont deux ont été blessés au couteau, François Baroin, maire de Troyes, Pascal Courtade, préfet de l'Aube et Charlène Mahot, procureur adjoint de la République annoncent un plan d'action commun. Les cinq mesures prennent effet immédiatement avec une visibilité des forces de l'Ordre et des médiateurs de la tranquillité publique aux abords des collèges et lycées troyens. Des contrôles aléatoires et fouilles de sacs seront organisés avec la contribution de l'Éducation nationale, de la DSDEN et des chefs d'établissement à l'entrée des établissements ainsi que dans les transports publics ou scolaires.

LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LE VISEUR

« Il est impossible de ne pas réagir », annonce François Baroin, maire de Troyes. « Cela veut

dire que si le jeu sur TikTok consiste à se donner rendez-vous pour savoir qui sera le plus violent à la sortie d'un établissement scolaire, il y aura des caméras partout et nous verrons précisément ce qui se passe ». La vidéosurveillance déjà déployée sera renforcée pour aider la justice à intercepter les auteurs des faits et « ensuite naturellement apporter la juste condamnation pour pouvoir dissuader les autres de poursuivre dans ce mouvement ».

Le plan prévoit le renforcement des actions de prévention destinées aux jeunes avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et des opérations comme Village-Prévention et la sensibilisation au danger des addictions et des comportements à risque. Les familles ayant un enfant en difficulté qui entraîne des troubles à l'ordre et à la tranquillité seront suivies par le Conseil des droits et devoirs des familles dans l'aide à la parentalité.

Social. Le salaire ou le revenu est actuellement pris en compte dans la limite de 1,8 fois le Smic mensuel, soit 3 243 euros.

Les indemnités journalières en baisse en avril 2025



Les indemnités journalières de la sécurité sociale en cas d'arrêt maladie correspondent à la moitié du salaire ou du revenu d'activité antérieur.

Le salaire ou le revenu est actuellement pris en compte dans la limite de 1,8 fois le Smic mensuel, soit 3 243

euros.

• A compter d'avril 2025, la limite sera abaissée de 22 %, à 1,4 fois le Smic, soit 2 522,52 euros.

Le montant maximal des indemnités journalières baissera également, à 41,47 euros contre 53,31 euros actuellement, ce montant étant fixé à 1/730

de la limite calculée sur un an.

Ces dispositions s'appliqueront au calcul des indemnités journalières versées pour les arrêts de travail débutant à compter du 1er avril 2025. Elles ne concerneront pas les arrêts de travail en cours d'indemnisation à cette date.

• Le complément de salaire versé par l'employeur augmentera en conséquence.

Le « maintien du salaire » bénéficie aux salariés ayant au moins un an d'ancienneté. Il est versé après un délai de carence de sept jours (sans délai de carence s'il s'agit d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle).

Le complément de salaire doit permettre de percevoir, pendant une période variant de 60 à 180 jours selon l'ancienneté, 90 % du salaire antérieur pendant la moitié de cette période puis 66,66 % du salaire.

Si la convention collective applicable dans l'entreprise le prévoit, le complément de salaire doit permettre au salarié de percevoir l'intégralité de son salaire.

Décret 2025-160 du 20 février 2025

Social. Si le salarié ne répond pas, n'apporte pas de justification valable ou ne reprend pas le travail, il est considéré comme démissionnaire sans avoir effectué de préavis.

Présomption de démission pour abandon de poste

L'absence injustifiée d'un salarié, sans reprise du travail (abandon de poste) est considérée comme une démission.

L'employeur doit respecter la procédure de présomption de démission (Code du travail, articles L1237-1-1 et R1237-13) en adressant au salarié une mise en demeure de justifier son absence et de reprendre son poste dans un délai d'au moins quinze jours (lettre AR ou remise en main propre contre décharge).

Si le salarié ne répond pas, n'apporte pas de justification valable ou ne reprend

pas le travail, il est considéré comme démissionnaire sans avoir effectué de préavis.

• Le Conseil d'État a rejeté plusieurs recours en annulation contre le décret mettant en œuvre cette disposition. Les requérants faisaient notamment valoir que la procédure ne permettait pas de garantir le caractère volontaire de l'abandon de poste.

Le Conseil d'État valide la présomption de démission mais précise que la mise en demeure de l'employeur doit nécessairement garantir le caractère volontaire de l'abandon de poste et informer le salarié des consé-

quences pouvant résulter de l'absence de reprise du travail sauf motif légitime.

• Aussi, est-il conseillé aux employeurs d'indiquer qu'à défaut de réponse, de motif légitime d'absence ou de reprise du travail, le salarié est présumé démissionnaire, en mentionnant les conséquences de la démission sur le préavis et l'absence d'indemnisation du chômage.

Conseil d'État, 18 décembre 2024, n° 473640, 473680, 474392, 475097, 475100, 475194



Agenda

Mars 2025

Samedi 15

• Impôt sur les sociétés : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Chaque acompte trimestriel est en principe égal à 25 % de l'impôt dû. Aucun acompte n'est à verser lorsque le montant de l'impôt est inférieur à 3 000 euros. Le taux réduit de 15 % s'applique jusqu'à 42 500 euros de bénéfice imposable.

• Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février 2025.

Mardi 25

• Employeurs de plus de 9 salariés ou de 9 salariés au plus au paiement mensuel : paiement des cotisations Agirc-Arrco sur les salaires de février 2025.

Dimanche 30

• Heure d'été : à 2 heures du matin, ajouter une heure.



Lundi 31

• Obligation d'information des cautions - Les créanciers professionnels doivent faire connaître à la caution personne physique le montant du principal de la dette, des intérêts et autres accessoires, restant dus au 31 décembre de l'année précédente.

Ils doivent également rappeler à la caution personne physique le terme de son engagement, ou sa faculté de résiliation à tout moment si le cautionnement est à durée indéterminée, en précisant les conditions dans lesquelles la résiliation peut être exercée.

A défaut d'information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées.

Cette obligation s'applique aussi au cautionnement souscrit par une personne morale envers un établissement de crédit en garantie d'un concours financier accordée à une entreprise (Code civil, article 2302).

En bref



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Opinions

PAR DAVID CLUZEAU, PRÉSIDENT DE L'UDES UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La baisse des dotations aux collectivités entraînera un effondrement de l'emploi local et des services essentiels à la population

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) alerte sur la baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF) aux collectivités territoriales dans la loi de finances 2025. En effet, ces financements permettent de soutenir en particulier les associations, indispensables à la vie quotidienne des Français (crèches, aide à domicile, aide sociale à l'enfance, formation, centres médico-sociaux...).

Cette année les collectivités territoriales devront faire face à une baisse de leur financement par l'État. Certaines ont même anticipé cette réduction avant la communication des montants définitifs, décidant d'appliquer des coupes drastiques aux entreprises de l'ESS.

À titre d'exemple, « la Région Pays de la Loire a réduit son budget dédié aux associations culturelles et sportives de 66 %, mais aussi aux associations à vocation sociale, avec pour conséquences des licenciements, des suppressions de permanences d'accompagnement, l'arrêt de programmes et pour de nombreuses structures, le risque de basculer dans des difficultés financières critiques.

Sans compter un effet domino important en raison des co-financements », rappelle Corinne Langlais, la déléguée régionale adjointe de l'UDES en Pays de la Loire.

La majorité des collectivités territoriales, en attente de leur DGF, ont jusqu'au 15 avril

collectivités territoriales à organiser un tour de table avec les acteurs de l'ESS afin d'identifier ensemble des solutions de financement pour éviter une crise sociale majeure. Un courrier officiel a été envoyé aux présidentes et présidents de l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France, Régions de France, Intercommunalités de France et France Urbaine.

Sans mesures d'accompagnement adaptées, la réduction des dotations

aux collectivités et la baisse des financements d'une partie de l'économie sociale et solidaire aggravera les fractures sociales et économiques déjà présentes dans notre pays.

« La co-construction de solutions entendables est une urgence. Il s'agit de travailler ensemble pour préserver l'emploi dans l'ESS qui représente 2,7 millions de salariés et de garantir la continuité des services essentiels à la cohésion sociale, territoriale et économique, notamment pour les publics fragiles », précise David Cluzeau, président de l'UDES.

« La majorité des collectivités territoriales, en attente de leur DGF, ont jusqu'au 15 avril 2025 pour adopter leur budget 2025, mais ces premières décisions annoncent un effet en cascade préoccupant. »

2025 pour adopter leur budget 2025, mais ces premières décisions annoncent un effet en cascade préoccupant.

L'UDES appelle à un dialogue urgent avec les collectivités territoriales

Avec la prévision de 186 000 emplois menacés en raison des coupes prévues dans la loi de finances 2025, l'UDES alerte sur un risque de choc social important à partir du second semestre de l'année en cours et du premier semestre 2026, si aucune action corrective n'est engagée.

Prenant les devants, l'Union appelle les



Le grand cynisme

S'il est bien un point commun entre le monde des affaires et celui de la guerre, c'est que l'un comme l'autre ne laisse pas de place au romantisme.

On voudrait pourtant y croire. Croire que lorsqu'un pays est attaqué par une puissance voisine, sans raison apparente, d'autres nations viendraient à son secours, pour la seule défense de la paix et de la justice, en quelque sorte. C'est d'ailleurs un peu la vision défendue par les Européens, qui ont accouru au secours de l'Ukraine et de ses habitants, par principe, sans aucun doute, mais aussi pour prévenir d'éventuelles attaques ultérieures envers d'autres pays européens. Une intervention intéressée également - et l'on ne saurait leur en tenir rigueur - afin de préserver leur propre intégrité territoriale.

Ce que l'on avait moins vu venir en revanche, c'est l'attitude particulièrement cynique de la nouvelle donne apparue outre-Atlantique depuis le début de l'année. Une politique internationale qui n'hésite pas à menacer certains territoires (Groenland, Panama...) et à monnayer ses interventions auprès du plus offrant. Une manière de se payer sur la bête, profitant de la position de faiblesse des uns pour faire monter les enchères auprès des autres et, au passage, en tirer un plus grand profit. Si l'Histoire a déjà prouvé que la politique internationale américaine était parfois motivée par des considérations plus économiques que justicières, la nouveauté réside dans l'exposition au grand jour de cette diplomatie-business totalement décomplexée et assumée. Grand bluff, volonté de reprendre la main dans le rapport de force mondial ou cynisme pur ? En tout cas la fin d'une époque pour la diplomatie mondiale et le début d'une nouvelle ère où tous les coups sont permis. Âmes sensibles, s'abstenir.

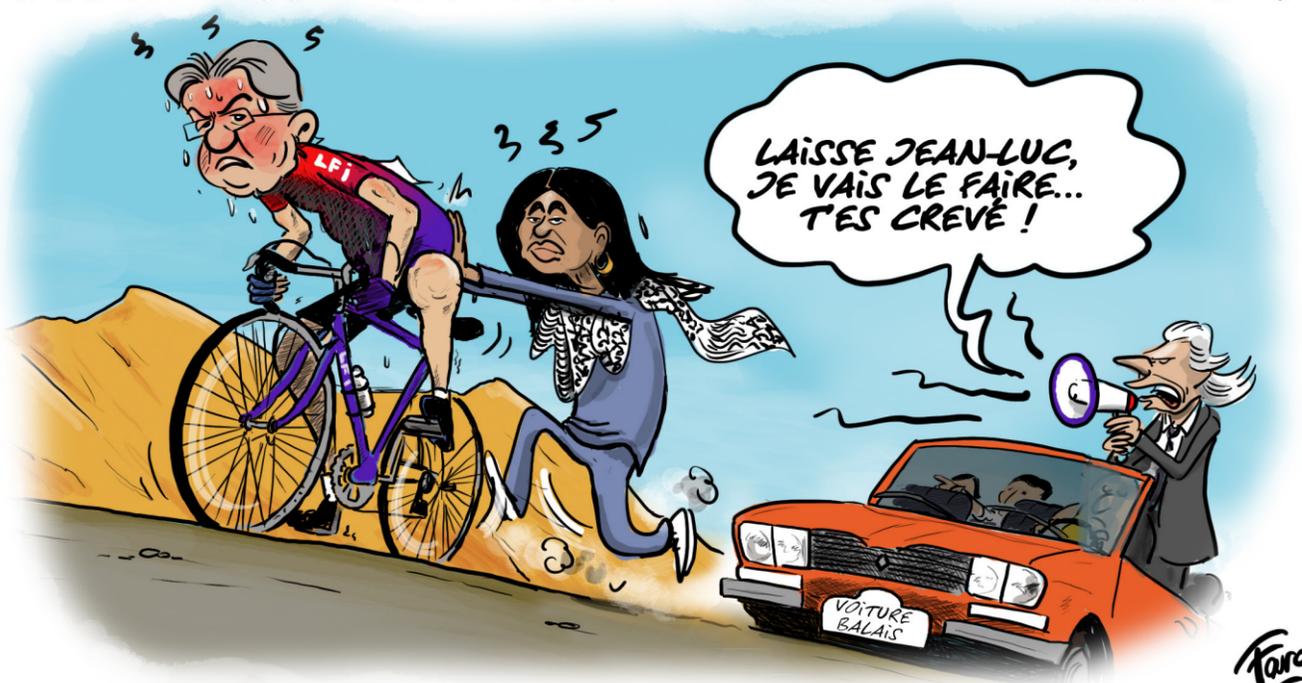
BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

PRÉSIDENTIELLE : À QUOI JOUE DOMINIQUE DE VILLEPIN ?



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudications

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

en l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne) au Palais de Justice de ladite Ville - 2 Quai Eugène Perrier le MARDI 1^{er} AVRIL 2025 à 10 h

A VITRY-LE-FRANCOIS (51300) - 12 rue Neuve

UN IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION compr. : Au Rdc : UN APPARTEMENT de 45,33 m² comp. : entrée, chambre, séjour, W.C., cuisine, salle d'eau, débarras - Au 1^{er} étage : UN APPARTEMENT de 52,89 m² comp. : couloir, chambre, séjour, W.C., cuisine, salle d'eau, placard - Au 2^{ème} étage : UN APPARTEMENT de 39,26 m² comp. : couloir, chambre, cagibi (< 1,80 m), salle à manger ouverte - cuisine (< 1,80 m), salle d'eau (< 1,80 m) - Cave - Jardin - 2 dépendances. Cad. Sect. AY N° 131 pour 02a 88ca. Les biens sont, semble-t-il, inoccupés.

MISE à PRIX : 50.000 €

Consignation préalable indispensable pour enchérir

Consignation préalable indispensable pour enchérir

S'adr. pr renseignements : Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Tribunal Judiciaire CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne) au Palais de Justice de ladite Ville - 2 Quai Eugène Perrier, où il a été déposé sous la référence 24/00016. Tél. : 03.26.69.27.27.

Au Cabinet de Me Céline BLANCHETIERE, membre de la Selarl CTB Avocats & Associés, Avocats au Barreau de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, demeurant à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) - 4/6 Place Notre Dame - T. : 03.26.54.10.10. - Mail contact@ctb-avocats.fr

Au Cabinet de Me Charlotte GUITTARD, membre de la SCP DAMOISEAU ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant à EVRY-COURCOURONNES (91000) - 13, rue des Mazières - T. : 01.60.78.23.81 - Mail scpdamoiseau@gpcassociés.fr

Visite organisée par la Selarl TEMPLIER ET ASSOCIES, Commissaire de Justice à REIMS (51) (T. : 03.26.88.60.60).

Internet : www.licitor.com - www.avocats-ventes.com - www.ferrari.fr M2501725

Me David BOSCARIOL E.I.

AVOCAT A LA COUR
125, Rue de Vesle 51100 REIMS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE (REITERATION)

Suite à la déclaration de surenchère formée par Me BOSCARIOL pour le compte de la SCI LEIRAS déposée au greffe du tribunal judiciaire de REIMS le 28 novembre 2024

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques par surenchère de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE REIMS 51100

Un ensemble immobilier à usage commercial et d'habitation sis 121 rue de Neufchatel comprenant :
- Au rez-de-chaussée un local commercial ;
- Au 1^{er} étage un appartement ;
- Au 2^e étage un grenier ;
- Au sous-sol une cave ;

Figurant au cadastre sous les références suivantes
- AM n°112 ;
D'une contenance de 1a7ca.

Sur la poursuite de Monsieur le Comptable du Pole Recouvrement Spécialisé de la Marne dont les bureaux sont situés Cité tiret, 5 rue de la Charrière - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS au Palais de Justice de ladite Ville, Place Myron Heryck le **13 mars 2025 à 9h00** au tribunal judiciaire de REIMS dans SALLE CIVILE

SUR LA MISE A PRIX (EN UN SEUL LOT) DE 133.100,00 € (CENT TRENTE TROIS MILLE EUROS)

Il est précisé que lors de l'audience du 14 novembre 2024, le bien avait été adjugé au prix de 121.000 €, outre les frais et charges. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de REIMS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix de l'adjudication.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS où tout intéressé peut prendre connaissances, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

- Me David BOSCARIOL, avocat - Tél. : 07.45.16.01.04 ;

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de REIMS - saisie immobilière - 03.26.49.53.53 ;

- Visites réalisées par l'huissier désigné par le tribunal la SELARL TEMPLIER, commissaire du Justice à REIMS (Tél. : 03.26.88.60.60).

Fait et rédigé à REIMS,
Signé Maître David BOSCARIOL.

M2502231

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

S.C.P. LIEGEOIS

Avocat au barreau des Ardennes
Résidence Lorraine
1, rue de Lorraine - BP 917
08004 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
Tél. : 03.24.57.42.42

VENTE AUX ENCHERES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

Commune de VOUZIERES (Ardennes)

UNE MAISON D'HABITATION sise Lotissement Galliéni - 8 rue Jean Ieffon, Cadastree section AB n° 832 pour 07a 00ca lieudit « Syrienne » ;
Formant le lot numéro NEUF (9) du Lotissement dénommé « Galliéni » ;
A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), Site Sévigné - 12 rue Madame de Sévigné.

Le jeudi 27 mars 2025 à 10 heures 30

MISE A PRIX DE : 57.000,00 EUROS

Les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de la SCP LIEGEOIS 1 rue de Lorraine à CHARLEVILLE MEZIERES. / Tél. : 03.24.57.42.42 ;

- Au Greffe du Juge de l'Exécution - Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné - 12 rue Madame de Sévigné, où le cahier des conditions de vente est déposé.

M2502199

III Annonces légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Marché de mission contrôle technique

8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
11 Gustave Masson - 10000 TROYES
Voltaire Mermoz - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Réhabilitation de 684 logements

Avis d'attribution

Marché de service

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les prestations suivantes : Le marché a pour objet une mission contrôle technique répartie sur trois sites : 8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS ; 11 Gustave Masson - 10000 TROYES ; Voltaire Mermoz - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC - Réhabilitation de 684 logements

CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

DATE D'ATTRIBUTION : 21/02/2025.

N° du lot - Libellé du lot - Entreprises proposées - Commune (Dpt) - Offre de base HT
LOT UNIQUE - CONTROLE TECHNIQUE DEKRA INDUSTRIAL SAS - TROYES (10000) - 54.080.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 26/02/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2502391

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Marché de mission SPS

8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
11 Gustave Masson - 10000 TROYES
Voltaire Mermoz - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Réhabilitation de 684 logements

Avis d'attribution

Marché de service

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les prestations suivantes : Le marché a pour objet une mission CSPS répartie sur trois sites : 8 au 13 villa Mon Logis 10800 Saint Julien les Villas 11 Gustave MASSON 10000 TROYES - Voltaire MERMOZ 10600 La chapelle Saint Luc REHABILITATION DE 684 LOGEMENTS

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 21/02/2025.

N° du lot - Libellé du lot - Entreprises proposées - Commune (Dpt) - Offre de base HT

LOT UNIQUE - SPS VERITAS CONSTRUCTION - TROYES (10000) - 32.480.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 26/02/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2502392

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux

Suite aux procédures adaptées ouvertes
en date du 6 juin 2024 et du 23 octobre 2024

CHARLEVILLE MEZIERES - Friche GRANDRY - Construction de 35 logements

Maitre d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CÉDEX.
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

Gros Œuvre - SERGI - 1.728.800,00 € HT ;
Charpente bois - DUTERQUE MAUPETIT - 73.414,94 € HT ;
Couverture - Bardage - LACAILLE - OPTION 01 RETENUE - 213.033,33 € HT ;
Étanchéité - CME - OPTION 01b RETENUE - 115.126,86 € HT ;
Menuiseries Extérieures PVC - FERMETURES PONSARDIN - 196.745,00 € HT ;
Enduit de façades - MK FACADE - 99.333,25 € HT ;
Plâtrerie - Isolation - Menuiseries Intérieures - LAMBERT - 373.000,00 € HT ;
Escaliers intérieurs bois - NININ Menuiserie - 34.994,00 € HT ;
Serrurerie - Métallerie - SII ARDENNES - OPTION 02 RETENUE - 103.173,82 € HT ;
Électricité - DEL GIGLIO PLAC ELEC ISOLATION - 237.018,76 € HT ;
Chauffage - VMC - Plomberie - PAILLAS - 578.816,00 € HT ;
Peinture - DG CORPOBAT - 130.372,00 € HT ;
Revêtement de sols et murs - DG CORPOBAT - 239.166,76 € HT ;
VRD - COLAS - 666.657,50 € HT ;
Espaces verts - ID VERDE - 124.131,18 € HT.

M2502329



HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

SAINT CLEMENT (89100) - Construction de 34 logements
et réhabilitation de 21 logements - Rue de Paris et Rue de la République -
Relance du lot 7 suite à une liquidation

Avis d'attribution

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 34.058.684,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE. Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHÉ :

Le présent avis d'attribution concerne les travaux suivants : Construction de 34 logements et réhabilitation de 21 logements - Rue de Paris et Rue de la République 89100 SAINT CLEMENT - RELANCE LOT 7.

Type de marché de travaux : 1/Exécution

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 21/02/2025

LOT UNIQUE MENUISERIES EXT ALU - SERRURERIE - SAS ROBIN DUCROT METALLERIE - POURRAIN (89240) - 346.374,00.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 26/02/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2502415

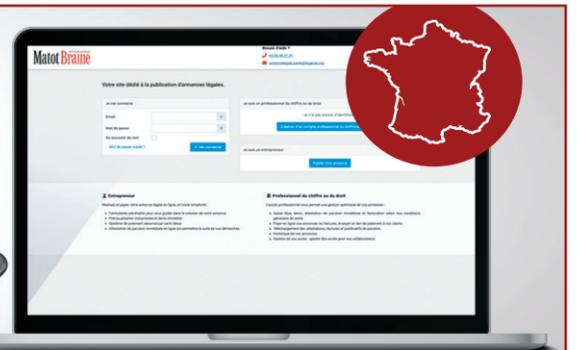
www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

Matot Braine PETITES AFFICHES
CHAMPAGNE-ARDENNE

Rendez-vous sur
annonces.matot-braine.fr

Publiez vos **ANNONCES LÉGALES**
PARTOUT EN FRANCE en quelques clics,
avec devis et attestation de parution immédiats



Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1-IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

Acheteur ou Maître d'ouvrage :
47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.

2-COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0014
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3-PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : Le 31/03/2025 à 18h00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Les variantes libres sont autorisées.
Certains lots comportent une prestation supplémentaire éventuelle.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
Critères de jugement des offres :
1. Prix des travaux en €/HT (60 %)
2. Valeur technique de l'offre (35 %)
3. Valeur environnementale de l'offre (5 %)
4-IDENTIFICATION DU MARCHE :

Intitulé du marché : Travaux de construction de 12 logements individuels rues R. Garros, H. Boucher, J. Védrines à VENDEUVRE SUR BARSE (10140).
L'opération donnera lieu à un label NF HABITAT.
Code CPV principal : 45210000-2 : Travaux de construction de bâtiments.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : la Commune de VENDEUVRE SUR BARSE (10140).
Durée du marché :

Délai d'exécution des travaux : 16 mois.
Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.
La consultation ne comporte pas de tranches.
5-LOTS :

Lot n°1 : GROS ŒUVRE (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie)
Lot n°2 : CHARPENTE BOIS (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente)
Lot n°3 : COUVERTURE TUILES ET ACIER (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture)
Lot n°4 : REVÊTEMENTS DE FACADES (CPV 45261400-8 : Travaux de revêtement)
Lot n°5 : MENUISERIES EXTERIEURES PVC (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques)
Lot n°6 : METALLERIE ET SERRURERIE (CPV 45223110-0 : Installation de structures en métal)
Lot n°7 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)
Lot n°8 : PLATRERIE ET FAUX-PLAFONDS (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie)
Lot n°9 : CHAPE FLUIDE (CPV 45262321-7 : Travaux de chape)
Lot n°10 : CARRELAGE ET FAÏENCE (CPV 45431000-7 : Carrelages)
Lot n°11 : SOL SOUPLE (CPV 45432111-5 : Travaux de pose de revêtements de sols souples)
Lot n°12 : PEINTURE (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)
Lot n°13 : PLOMBERIE SANITAIRES (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45232460-4 : Travaux d'installations sanitaires)

Lot n°14 : CHAUFFAGE ET VENTILATION (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation)
Lot n°15 : ELECTRICITE (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique)
Lot n°16 : VRD ET ESPACES VERTS (CPV 45233120-6 : Travaux de construction de routes - 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts)

6-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).
Visite obligatoire : Une visite des lieux n'est pas obligatoire.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.
Le présent avis implique un marché public.
Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités principales de financement : Subvention Etat Département, prêts aidés et fonds propres.
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Païement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2024.
M2502274

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

Acheteur ou Maître d'ouvrage :
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0124
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés - Tél. : 03-25-71-17-17
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

Dossier spécifique de compétences-références :
- Fiche de répartition des compétences (versé dans le dossier de consultation) à compléter ;
- Fiche synthétique de présentation de 3 références significatives (versé dans le dossier de consultation) à compléter, accompagnée d'une fiche de présentation par référence, dans les conditions évoquées dans le règlement de candidature.
A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.
(Se reporter au règlement de la candidature pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limites de réception des plis de candidatures le 21/03/2025 à 18:00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : oui.
Nombre maximum de candidats admis à la seconde phase de la consultation : 3 candidats.
Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : Pertinence des références de complexité ou (et) d'échelle équivalente, réalisées dans un contexte similaire : La notation s'effectuera en deux phases selon la méthode indiquée dans le règlement d'appel à candidatures.
Possibilité d'attribution sans négociation durant la seconde phase : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Les variantes libres ne sont pas autorisées.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché (lors de la seconde phase de la consultation) :
- Critères de jugement des offres :
1. Compatibilité de l'intention architecturale avec l'enveloppe affectée au projet (10 %) ;
2. Prix en €/HT (20 %) ;
3. Valeur technique appréciée sur la base de l'intention architecturale (60 %) ;
4. Valeur environnementale (10 %) ;
4. IDENTIFICATION DU MARCHE :
Intitulé du marché : Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de 10 logements collectifs et d'une agence Troyes Aube Habitat Rue Danton à Bar-sur-Aube (10200).
L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT.
Compétences attendues et mission confiée : se reporter impérativement au règlement de la candidature pour plus de précisions.

Part travaux affectée à l'enveloppe financière : 1.710.000,00 € HT (démolition 50.000,00 € HT et construction 1.660.000,00 € HT).
Code CPV principal : 71221000-3 : Services d'architecte pour les bâtiments.
Type de marché : services
Lieu principal d'exécution du marché : Rue Danton - Commune de Bar sur Aube (10200).
La consultation ne comporte pas de tranches.
5. LOTS :

Le marché n'est pas alloti.
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
Visite obligatoire : La visite des lieux n'est pas obligatoire. Le candidat pourra toutefois contacter Romain PECHEUX - TROYES AUBE HABITAT au 03-25-42-56-13.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.
Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités principales de financement : Subvention Etat, prêts aidés, fonds propres et autres emprunts.
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Païement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : sans objet.
Date d'envoi du présent avis à la publication : le 25/02/2025.
M2502308

Commune de Saint Gibrien

AAPC / Marché travaux / Marché d'exécution

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de SAINT GIBRIEN - 18, Grande Rue - 51510 SAINT GIBRIEN. Tél. : 03.26.70.53.22 - Email : commune.saintgibrien@wanadoo.fr
Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
CARACTÉRISTIQUE DU MARCHÉ : Requalification du parking de la Mairie et création d'un parking rue du Stade.
Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées.
Date de réception des offres : vendredi 14 mars 2025 - 12 H 00.
Modalité d'obtention du dossier : <https://www.marches-securises.fr> (signature électronique non obligatoire).
M2502253

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

Commune de PROSNES

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune de PROSNES, Monsieur le Maire, Place Raymond Appert-Collin - 51400 PROSNES. Tél. : 03.26.61.72.68.
 OBJET DU MARCHÉ : Aménagement de trottoirs, Grande Rue (RD37) / Rue du Val de Vesle (RD235).
 TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : Exécution.
 LIEU D'EXÉCUTION : Commune de PROSNES.
 CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES : Voir le règlement de consultation.
 CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Voir le règlement de consultation.
 MODE DE PASSATION : Procédure adaptée.
 DÉPARTEMENT : Marne 51.
 DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Vendredi 28 mars 2025 à 12h00.
 DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront s'adresser à : GTA INGENIERIE, 11 rue Clément Ader - 51100 REIMS. Tél. : 09.67.59.82.79 - contact@gtaingenierie.com
 CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :
 Téléchargement à titre gratuit sur le site : <https://xmarches.fr>
 DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 27 février 2025.
 M2502473

COMMUNE DE FOISCHES

Avis d'appel public à la concurrence

Maître d'ouvrage : Mairie de FOISCHES, Route de Charlemont - 08600 FOISCHES.
 OBJET DU MARCHÉ : MAPA 2025-001 : Rénovation de l'Eglise SAINT-MARTIN de FOISCHES.
 TYPE DE PROCÉDURE : Marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique, avec faculté de négociation.
 Division en lots : Oui.
 LOT 01 : Gros-oeuvre - Démolition ;
 LOT 02 : Charpente ;
 LOT 03 : Plâtrerie - Menuiseries intérieures ;
 LOT 04 : Electricité ;
 LOT 05 : Peinture.
 DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX : 06 mois.
 CONDITIONS DE PARTICIPATION : Capacités financières et techniques.
 Les dossiers pourront être obtenus :
 Sur le site de la Mairie de Foisches : www.foisches.fr
 Sur la plateforme de téléchargement : www.xmarches-ardennes.fr
 Adresse à laquelle les offres doivent être transmises :
 Remise par voie dématérialisée via la plate-forme : www.xmarches-ardennes.fr
 CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
 Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :
 Valeur technique : 50 ;
 Prix des prestations : 50.
 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 24 mars 2025 à 12h00.
 DÉLAI MINIMUM PENDANT LEQUEL LE SOUMISSIONNAIRE EST TENU DE MAINTENIR SON OFFRE : 120 jours.
 DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU JOURNAL D'ANNONCE LÉGALE : 27 février 2025.
 Le Maire, Richard DEBOWSKI.
 M2502444

Vente aux enchères mobilières

COLLET & LUNEAU
 Commissaires-Priseurs - Reims

SELARL Thierry COLLET
 Séverine LUNEAU
 Commissaires de Justice Associés
 IVOIRE FRANCE - REIMS
 HOTEL DES VENTES
 DE LA PORTE DE MARS
 25 rue du Temple - 51100 REIMS
 Tél. : 03.26.47.32.59
 Fax : 03.26.40.44.87
 E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Jeu 6 mars à 11h et à 14h

A la requête de Maître RIQUELME, après liquidations judiciaires de la SARL CHAMPAGNE ARDENNE DISTRIBUTION MUSIK, SAS MSH SERVICE, EURL AUTO 51.
 A la requête de Maître TIRMANT, après liquidation judiciaire de la SAS ENERJAYALP.
 A la requête de Maître CROZAT, après liquidations judiciaires de la SASU THARS6RENOV, SARL SOCIETE D'EXPLOITATION THIBAUT.
 A la requête de Maître TEMPLIER, après décision de justice.
 A la requête de Maître VILLET et après expulsion.
 Et à divers.
 Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002
 MAGASIN DE MUSIQUE - RESTAURANT - MAGASIN DE PISCINE - LICENCE IV - PENICHE

Véhicules :
 CAM Bi-Benne RENAULT KERAX 390 de 2008 - 29 CV GO
 VP RENAULT MEGANE du 16/06/2009 - 6 CV GO
 VP CITROEN C4 PICASSO du 30/04/2007 - 8 CV GO
 CTTE RENAULT KANGOO du 16/02/2015 - 5 CV GO
 CTTE PEUGEOT PARTNER du 21/09/2011 - 5 CV GO
 Exposition et coordonnées sur www.interencheres.com/51002
 Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28 % TTC pour le judiciaire et 15 % TTC pour le volontaire.
 Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002
 M2502381

Vente aux enchères

S.C.P. LIEGEOIS
 Avocat au barreau des Ardennes
 Résidence Lorraine
 1, rue de Lorraine - BP 917
 08004 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
 Tél. : 03.24.57.42.42

A la requête de :
 La SA CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société anonyme au capital de 1.331.400.718,80 €, dont le siège est 182 Avenue de France 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège AYANT POUR AVOCAT :
 Maître LIEGEOIS, Membre de la SCP LIEGEOIS, Avocat au barreau des ARDENNES, Résidence Lorraine, 1, rue de Lorraine, BP 917 - 08004 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.

VENTE AUX ENCHERES

Commune de VOUZIERES (Ardennes)

UNE MAISON D'HABITATION sise Lotissement Gallieni - 8 rue Jean Leflon, comprenant :
 - Entrée, cuisine, séjour/salon, couloir, wc, salle de douches, bureau, 3 chambres, garage, buanderie ;
 Cadastree section AB n° 832 pour 07a 00ca lieudit « Syrienne » ;
 Issue de la division de la parcelle AB n° 189 elle-même comprise dans l'assiette du lotissement de la parcelle de terrain plus importante d'une surface de 10713 m² cadastrée section AM n° 581 (24a 98ca), et section AB n° 819 (76a 06ca), 820 (00a 36ca), 804 (00a 90ca), 805 (02a 26ca), 164 (02a 57ca).
 Formant le lot numéro NEUF (9) du Lotissement dénommé « Gallieni » autorisé par arrêté du Maire de la Commune de Vouziers, en date du 8 février 2007 sous le n° LT0849006V3001, dont une ampliation, ainsi que les pièces constitutives, sont annexées à un acte reçu par Me Philippe CALMET, Notaire à Vouziers (08), le 9 novembre 2007 dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Vouziers le 7 décembre 2007 volume 2007 P n° 1388.
 Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), Site Sévigné - 12 rue Madame de Sévigné.

Le jeudi 27 mars 2025 à 10 heures 30

MISE À PRIX : 57.000,00 EUROS
 (CINQUANTE SEPT MILLE EUROS)

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
 Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES - Site Sévigné - 12 rue Madame de Sévigné.

Pour tous renseignements, s'adresser :
 - Au Cabinet de la SCP LIEGEOIS - 1 rue de Lorraine à CHARLEVILLE MEZIERES. / Tél. : 03.24.57.42.42 ;
 - Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné - 12 rue Madame de Sévigné.
 M2502197

Rubrique spéciale IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT
 de vos ANNONCES IMMOBILIÈRES
 auprès des décideurs régionaux !

- Visibilité parfaite
- Dégressif multiparutions

Contactez Christine SERAINE

03 26 08 38 30

ou 06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

PETITES AFFICHES
Matot Braine

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

**Etude de Me Séverine
FILAINE**
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

**M. Christophe
ROTOULLIE /
SOCIETE MICHEL**

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 24 février 2025,

Monsieur Christophe Benoit ROTOULLIE, demeurant à COUPETZ (51240), 9, rue Grande Rue, A vendu à La société dénommée MICHEL, Société à responsabilité limitée au capital de 450.000 €, ayant son siège social à SAINT MEMMIE (51470), 24, avenue Jacques Simon, identifiée au SIREN sous le numéro 753 425 529 et immatriculée au Register du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, sandwicherie et salon de thé, exploité à MAIRY SUR MARNE (51240), 15 Grande Rue. Moyennant le prix de : deux cent soixante-dix mille Euros (270.000,00 €). L'entrée en jouissance est fixé au 1^{er} Mars 2025.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de Maître Emeline GODART, Notaire à SUIPPES, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2502301


**AIRELLE / LAV
REIMS**
**Avis de cession
de fonds de commerce**

Par acte SSP signé en date du 29 janvier 2025 puis par avenant en date du 07 février 2025 enregistré au SIE de REIMS, dossier 202500005276 réf 5104P04 2025 A 00453 bordereau le 03/02/2025, la société AIRELLE, SARL au capital de 108.000 €, siège social : 162 av. Jean Jaurès - 51100 REIMS, immatriculée sous le n° 447 915 513 R.C.S. REIMS ;

A cédé à la société LAV REIMS, SAS au capital de 5.000 €, siège social : 14 rue de la Fosse Chenevière - 51390 GUEUX, immatriculée sous le n° 938 627 775 R.C.S. REIMS, les 7 fonds de commerce de laverie automatique exploités aux adresses suivantes :

- 162 av. Jean Jaurès - 51100 REIMS, pour le prix de 30.000 € ;
- 288 av. de Laon - 51100 REIMS, pour le prix de 30.000 € ;
- 14 rue Lieutenant Herduin - 51100 REIMS, pour le prix de 60.000 € ;
- 59 rue Chanzy - 51100 REIMS, pour le prix de 15.000 € ;
- 154 rue du Barbatre - 51100 REIMS, pour le prix de 15.000 € ;
- 7 rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS, pour le prix de 50.000 € ;
- 24 rue de Cernay - 51100 REIMS, pour le prix de 10.000 €.

Entrée en jouissance au 01/02/2025. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au Cabinet BOILEAU AVOCATS-CONSEILS, 10 rue Courmeaux - 51100 REIMS pour la validité et la correspondance.

Pour avis.

M2502342


**KARKRAOUI /
SAS BOUCHERIE
CAPPADOCE**

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 5 février 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS, le 18 février 2025, dossier 2025 00007585 référence 5104P04 2025 N 00613, Monsieur Abdelhamid EL KARKRAOUI, boucher, et Madame Samira EL KARKRAOUI, son épouse, demeurant ensemble à REIMS (51100) 24 rue de la Pérouse, Monsieur étant immatriculé au Register du Commerce et des Sociétés de REIMS (51) sous le numéro SIRET 499 706 208,

ont cédé à la Société dénommée BOUCHERIE CAPPADOCE, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 9 place Paul Claudel, identifiée au SIREN sous le numéro 937 697 639 et immatriculée au Register du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de boucherie, charcuterie, appartenant à Monsieur et Madame EL KARKRAOUI et exploité par eux à titre d'établissement principal à REIMS (51100), 9 place Paul Claudel, et pour l'exploitation duquel Monsieur EL KARKRAOUI est immatriculé au Register du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 499 706 20800018, Code APE 522C, étant ici précisé que Madame Samira EL KARKRAOUI est immatriculée en qualité de conjoint collaborateur.

Moyennant le prix de 30.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 5 février 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'étude THIENOT et ASSOCIÉS, sise à REIMS (51), 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2502217


**M. David MARTIN /
M^{me} Karine POYER**

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 14 février 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS, le 18 février 2025, dossier 2025 00007586 référence 5104P04 2025 N 00614 ;

La société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL AMANDINE RIQUELME», représentée par Maître Amandine RIQUELME, demeurant professionnellement à REIMS (Marne), 13 bis boulevard Foch, mandataire judiciaire dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte contre Monsieur David Pierre Martial MARTIN, commerçant, demeurant à JALONS (51150), 45 route Nationale immatriculé au Register du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 431 526 458, Code APE 4730Z, a cédé à Madame Karine Blanche POYER, sans profession, épouse de Monsieur Laurent Sébastien ROSE, demeurant à JALONS (51150), 10 rue Galas, un fonds de commerce de détail de carburants en magasin spécialisé, bar, location de véhicules sans chauffeur, appartenant à Monsieur David MARTIN et exploité par lui à titre d'établissement principal à JALONS (51150), 33 route Nationale, et pour l'exploitation duquel Monsieur David MARTIN est immatriculé au Register du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 431 526 458, Code APE 4730Z.

Moyennant le prix de 10.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en la SELARL AMANDINE RIQUELME, sise 13 bis boulevard Foch - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2502218


**LE KIOSQUE
A PIZZAS**
**Cession
de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée «Laurent QUINART et Thibaut DURAND, Notaires Associés» titulaire d'un Office notarial à REIMS, 24 rue de l'Isle, le 25 février 2025 ;

La société dénommée KAP VVK, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 €, ayant son siège social à CHAMPIGNY (51370), 3 impasse des Champs, identifiée au SIREN sous le numéro 819 403 361 et immatriculée au Register du Commerce et des Sociétés de REIMS ;

Avenu à : La société dénommée LABEL, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social à FISMES (51170), Route de Soissons, identifiée au SIREN sous le numéro 808 022 057 et immatriculée au Register du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce de vente de pizzas, de boissons et de desserts à emporter, exploité sous l'enseigne LE KIOSQUE A PIZZAS, exploité à WITRY LES REIMS (51420), 1 rue du Poisson Vert.

Moyennant le prix de : Deux cent mille Euros (200.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour cent vingt mille Euros (120.000,00 €) et aux éléments corporels pour quatre-vingt mille Euros (80.000,00 €)

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude du notaire susnommé, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis : Le Notaire.

M2502330

**CONSTITUTION
DE SOCIETE**

**Cabinet LAURENCY
& A.
Expertise comptable
Audit - Conseil
Gestion sociale**
SKYLTO

Par acte SSP du 24/02/2025, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SKYLTO
OBJET SOCIAL : La conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques et électroniques ;La prestation de services et de conseils, la conception, l'établissement, l'amélioration de systèmes informatiques, réseaux, serveurs et périphériques

SIÈGE SOCIAL : 8 bis Rue Gabriel Voisin 51100 Reims.
CAPITAL : 2000 €
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : M. TERRAB Sofian, demeurant 14 Allée des Landais 51100 Reims

Immatriculation au RCS de Reims

M2502237



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

SAINT ANTOINE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 Ruelle de Louche
51120 FONTAINE DENIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 janvier 2025 à FONTAINE DENIS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SAINT ANTOINE.

SIÈGE SOCIAL : 6 Ruelle de Louche - 51120 FONTAINE DENIS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Register du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Florent COLLET demeurant 1 ruelle de Louche 51120 FONTAINE DENIS.

Monsieur Thomas COLLET demeurant 55 route du Champagne 51120 FONTAINE DENIS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Register du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2501005

**DEZOTHEZ
GRIMET**

7 Chemin des Sablons
51500 CHAMERY

Aux termes d'un ASPP en date du 26/02/2025, il a été constituée une SCEV ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DEZOTHEZ GRIMET

Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même.

Siège social : 7 chemin des Sablons, 51500 CHAMERY
Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Co-gérance : M. DEZOTHEZ Damien 7 chemin des Sablons 51500 CHAMERY et M^{me} DEZOTHEZ Valérie 7 chemin des Sablons 51500 CHAMERY M2501998

THK

Avis est donné de la constitution de la SASU dénommée : THK.
CAPITAL : 1.800 €.
SIEGE SOCIAL : 22 rue Arlette Remia - 51100 REIMS.
OBJET : Transport public routier de marchandises.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.
PRESIDENTE : M^{me} KHALED Hadjjer, 22 rue Arlette Remia - 51100 REIMS, pour une durée indéterminée.

M2502233

« COUB ENERGIE »
Société à Responsabilité Limitée

**Immatriculation
(SARL à capital Fixe)
Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution en date du 3 février 2025, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE dénommée «COUB ENERGIE», dont le siège social est fixé Ferme de la Bourdonnerie - 51700 DORMANS.

CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à 1.000 €.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger : La gestion et l'administration de portefeuilles de titres et participations et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ; La production et la vente d'énergie, notamment à partir de panneaux photovoltaïques ; L'exploitation d'installations de production d'électricité d'origine photovoltaïque, Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

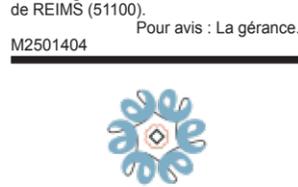
GÉRANCE : Le premier gérant est Monsieur Adrien COUBRONNE, né le 21 septembre 1999 à REIMS (51100), de nationalité française, demeurant Ferme de la Bourdonnerie - 51700 DORMANS, nommé par assemblée générale constitutive du 3 février 2025 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Register du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).

Pour avis : La gérance.

M2501404


**EFFICIENCE
PAYS CHAMPENOIS**

Notaire à REIMS (Marne)
28-30 rue Payen

SCI MARZILLY
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Charles RENAUX, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée «Efficience Pays Champenois», titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne), 28-30 rue Payen, le 12 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

NOM DE LA SOCIÉTÉ : SCI MARZILLY
SIÈGE SOCIAL : 13 passage Marzilly - 51100 REIMS.

Le capital social est fixé à la somme de : cent vingt Euros (120,00 €).

Les apports sont réalisés en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Jérôme GERARDIN demeurant à REIMS (Marne) 23 Boulevard des Belges, et Madame Nadège VIGOUREUX demeurant à CORMONTREUIL (Marne) 3 Avenue du Roussillon.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2502283



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ABALONE
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 21 février 2025 à HERMONVILLE, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée qui sera immatriculée au R.C.S. de REIMS, dénommée «ABALONE», au capital de 1.000 €, ayant pour objet :

- La prise de participation en France et à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés qu'elles qu'en soient la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ;

- L'achat ou la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;

- La gestion d'un portefeuille de titres de participation ;

- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Son siège social est à HERMONVILLE (51220), 28 rue de la Visitation.

Est nommé pour une durée illimitée en qualité de président, Monsieur Thibaut GUILLET, demeurant à HERMONVILLE (51220), 28 rue de la Visitation.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée.

DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

AGRÈMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Pour avis : Le président.

M2502208

SCI CHAMP INDUS
Avis de constitution

Aux termes d'un ASPP en date du 17/02/2025, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CHAMP INDUS

Objet social : La Société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment l'ensemble immobilier sis 5 rue Sole Bis, parcelles section cadastrale n°315,318,53,54,et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 5 rue sole bis , 51420 WITRY LES REIMS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M2T, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 2 BIS CHEMIN DE LA BILLOTIERE 51110 POMACLE, immatriculée sous le n°904579711 au RCS de REIMS

THIEBAULT Maxime

M2502162

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Étude de Maîtres Maxence LEFEBVRE et Fanny RONDEAU-DUCORNET, Notaires, associés à AY-CHAMPAGNE (Marne), 5 Rue de la Charte

DOMAINE PETILLANT**Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Fanny RONDEAU-DUCORNET, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «AY-CHAMPAGNE NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à AY-CHAMPAGNE (51160), 5 rue de la Charte, le 20 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE PETILLANT.
SIÈGE SOCIAL : AY-CHAMPAGNE (51160), 1 rue de la Charte.
DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : MILLE CENT EUROS (1 100,00 EUR).
APPORTS : en numéraires.

CESSION DES PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Olivier DAUBY demeurant MUTIGNY (51160), route d'Ay.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis Maître Fanny RONDEAU-DUCORNET, notaire.
M2502185

AMBB**Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AMBB.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL : 500 €.
SIÈGE SOCIAL : 16 allée Voltaire - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 années.
GERANCE : Monsieur MUNAWAR NASIR, demeurant 16 allée Voltaire - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 500 €.
CESSION DE PARTS : agrément dans tous les cas.
Immatriculation RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le gérant.
M2502263

KARUKERA STREET FOOD**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 22/02/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : KARUKERA STREET FOOD
Objet social : restauration rapide
Siège social : 11 avenue Edmond Michélet , 51100 REIMS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. RAMSAL kevin 18 rue berthe morisot 51100 REIMS
Admission aux assemblées et droits de votes : article 13
M2502246

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LOSIVIC

Par acte SSP du 20/02/2025 il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LOSYVIC
La Société a pour objet social :
- La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations ;

- La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société ;
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;

- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;
- L'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Jean Moulin - 51220 LOIVRE
CAPITAL : 5000 euros
DURÉE : 99 ans
PRÉSIDENT : M Emmanuel MORANDEIRA-GARCIA, demeurant 5 rue Jean Moulin - 51220 LOIVRE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

TRANSMISSION DES ACTIONS EN CAS DE PLURALITÉ D'ASSOCIÉS : Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de REIMS M2502241

**NOTIFOCA INVEST****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 21/02/2025, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : NOTIFOCA INVEST
Objet social : L'activité de société holding, marchand de biens immobilier, gestion de flotte automobile en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ;

Siège social : 5 RUE DE REIMS , 51150 AMBONNAY
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gerance : M. DEGLAIRE Olivier 5 RUE DE REIMS 51150 AMBONNAY M2502216

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

3SM

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 52 rue Louis Pasteur La Neuville, 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 17 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : 3SM
Siège : 52 rue Louis Pasteur La Neuville, 51100 REIMS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats de toutes valeurs mobilières, parts sociales, actions, obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ;

L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeur mobilière et autres titres de placements ;
La détention, la gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de la propriété, la nue-propriété ou l'usufruit de toutes valeurs mobilières, parts sociales, actions, obligations et de tous droits sociaux dans toutes les sociétés ;

La prestation de services de conseil et d'assistance dans les domaines commerciaux, financiers, comptables, juridiques, fiscaux, techniques, administratifs, informatiques et technologiques, la négociation de tous types de contrats, la réalisation de toute autre prestation de services ;

L'acquisition, par voie d'achat ou d'apport, la mise en valeur par exploitation, location, construction, l'amélioration, l'administration, la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, l'aliénation occasionnelle, en totalité ou en partie, sous forme de vente, d'échange ou d'apport en société de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
L'octroi de toutes cautions, garanties et plus généralement toutes opérations autorisées aux termes de l'article L.511 -7 3^{ème} du Code monétaire et financier ;
Et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Billal MEDROUB, demeurant 52 rue Louis Pasteur - La Neuville, 51100 REIMS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
POUR AVIS Le Président M2502272

RÉDACTION**BUSSON Benjamin****03.26.08.38.31****DESANTI Nastasia****03.26.08.38.32**

redaction.pamb@legalnet.org



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

NOVA CAP

Suivant acte reçu par Me Laurence CARLIER, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE le 26 février 2025 a été constituée : La société civile immobilière dénommée NOVA CAP.

SIÈGE SOCIAL : CHALONS EN CHAMPAGNE 51000, 1 rue des Viviers.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Cessions de parts soumises à l'agrément préalable des associés.

NOMMÉS PREMIERS GERANTS : Monsieur Laurent Marcel Charles THUNIN et Mademoiselle Audrey Cécile MAILLET, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 3 rue de la Rochefoucauld Liancourt.
M2502386

JULIETTE 511

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 21.02.2025, il a été constituée une Société civile dénommée JULIETTE 511 présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 39, rue du Général Sarraill - 51100 REIMS
Objet social : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire
Gerance : Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 3, rue des Trois Raisinets - 51100 REIMS
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.
Pour avis : La gerance M2502243

JP MÉTRÉS & MÉTHODES**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 21/02/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JP MÉTRÉS & MÉTHODES

Objet social : Réalisation de métrés, accompagnement technique dans le domaine de la construction

Siège social : 24 rue de l'Hôpital Auban Moët, 51200 EPERNAY
Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. PINTO João 24 rue de l'Hôpital Auban Moët 51200 EPERNAY

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
M2502138

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LVP

Par acte SSP du 18/02/2025 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LVP
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations,
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs ou titres,

- La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés,
- La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société,
- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement

- L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société,

- Toute prestation de services ou d'assistance se rapportant directement ou indirectement à l'activité de l'entité ou des entités dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement une participation
Siège social : 31 B rue Camille Lenoir - 51100 REIMS
Capital : 5000 euros
Durée : 99 ans
Président : M Anthony PICHEL, demeurant à REIMS (51100) 31 B rue Camille Lenoir

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

Cluses d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.
Immatriculation au RCS de REIMS M2502248



18 rue René Cassin
51430 BEZANNES

Respire & Gigote

Société civile de moyens au capital de 200 Euros
Siège social : 34 rue des Moulins 51100 Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/02/2025 à Reims, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile de moyens

DÉNOMINATION SOCIALE : Respire & Gigote
SIÈGE SOCIAL : 34 rue des Moulins, 51100 Reims

OBJET SOCIAL : La mise en commun de tous les moyens (matériels, locaux, mobilier, personne, etc...) nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE : Madame Catherine Luu demeurant 10 Chemin des Ruelles 51370 Ormes et Madame Audrey Mathellier demeurant 7 rue du Lieutenant Prosper Perrin 51150 Condé-sur-Marne.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés.

Agrement des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Reims.

Pour avis : La gerance M2502198

CVP - Création de Vos Projets

Société à responsabilité limitée au capital de 18.400 Euros
Siège social : 8 rue du Frêne 51230 BROUSSY LE PETIT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BROUSSY LE PETIT (51230) du 10 février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : CVP - Création de Vos Projets.
SIÈGE SOCIAL : 8 rue du Frêne - 51230 BROUSSY LE PETIT.

OBJET SOCIAL : Tous travaux de bâtiment, notamment le carrelage, la peinture, la maçonnerie, le placo et tous gros œuvre, notamment intérieur et extérieur, construction et démolition. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gerance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 18.400 €.
GERANCE : Monsieur John CHARLIER demeurant à BROUSSY LE PETIT (51230), 8 rue de Frêne et Monsieur Hervé LAUX, demeurant à VILLERS SUR FERRE (02130), 15 chemin de Preaux la Tuilerie.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gerance. M2502234

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI NUIT D'OR

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/02/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI NUIT D'OR...

M2502423

CROCAU

Avis de constitution

Suivant acte reçu le 24 février 2025 par Maître Marie-Aude MOREL-CHERAIN, notaire, associé de la SAS «P.JHB, Notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne)...

M2502273

ANNONCES LEGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

MODIFICATION

DE STATUTS



Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT Notaires à REIMS (Marne)

CH RICHOMME ET FILS

Exploitation agricole à responsabilité limitée Capital social : 11.000 Euros

Augmentation de capital social

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés du 18 février 2025, il a été constaté l'augmentation de capital par apport en numéraire de la somme de 350.000€.

M2502179



FCN Sézanne 33 rue Aristide Briand BP 64 - 51120 SEZANNE

ACPROP 51

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice.

M2501111

PVL

Société par actions simplifiée au capital de 2.000,00 Euros

Avis de modification

Aux termes d'une AGE en date du 03/02/2025, l'actionnaire unique a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes :

M2501564



57 Chaussée du Port CS 90157 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX

ENERGY SPORTS 51

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 Euros

Aux termes d'une délibération en date du 17/02/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Jean-Pierre BROUSSARD de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

M2502018



FCN Vitry-le-François 21, rue Marabais 51300 Vitry-le-François

CEOTTO MARBRERIE ET SERVICES FUNERAIRES

SAS au capital de 88.400 Euros

Avis de modifications

L'AGE du 31/08/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de proroger de 99 années de la Société, soit jusqu'au 05/09/2123 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

M2502173



LOREM AVOCATS

GROUPE SODEBA

SARL au capital de 132 500 €

Avis de modification

L'AGO du 28/01/2025 a nommé à compter du 28/01/2025 en qualité de commissaire aux comptes titulaire FCN, SA au capital de 10 758 176 €, ayant son siège social 160 RUE LOUIS VICTOR DE BROGLIE 51430 BEZANNES, immatriculée sous le n°337080089 au RCS de REIMS.

M2502039



HAUTVILLERS IMMO 1

SCI au capital de 1 000 €

Transfert de siège

L'AGE du 18/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 15 rue de l'Abbaye, 51160 HAUTVILLERS à compter du 18/02/2025.

M2502080

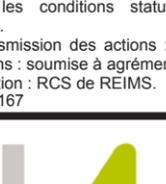


ALTERECO SARL au capital de 1 000 €

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 19/02/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 19/02/2025 et a nommé en qualité de président NOELOMA, SAS au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social 49 rue Chanzy 51100 REIMS, immatriculée sous le n°501024657 au RCS de REIMS.

M2502167



FORUM AREA Société civile au capital de 12 000 euros

Avis de modification

Suivant décisions de la Gérance du 11 février 2025, il a été décidé de transférer le siège social du 1 Avenue d'Afrique du Nord, 51430 TINQUEUX au 170 rue du Barbâtre 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2502213

CHAMPENOISE DEPANNAGE RENOVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros

Nomination de gérant

Aux termes d'une décision en date du 3 février 2025, l'Associé Unique a nommé Monsieur Mohamed-Abd'Ennour ZIANE, demeurant 47 rue champagneux 51100 REIMS, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur LAKHDARI Samir qui cesse d'exercer les fonctions de gérant.

M2502190

CHAMPAGNE R. BLIN & FILS

Société civile au capital de 1.407.000 Euros

Avis de modification

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 21 février 2025, l'assemblée des associés a pris acte de la diminution du capital social d'une somme de 45.828 € et ainsi réduit de 1.407.000 € à 1.361.172 €, par voie de rachat par la société de parts sociales, à compter du 21 février 2025.

M2501914



CLAN SAS au capital de 88 000 €

Transfert de siège

L'AGE du 20/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 15 rue de l'Abbaye, 51160 HAUTVILLERS à compter du 20/02/2025.

LES NAVENNES Société civile au capital de 70.000 euros

Avis de modification

Aux termes de l'assemblée extraordinaire du 20 février 2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'exercice accessoire d'une ou plusieurs installations de productions d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ou locataire, conformément à l'article 88, paragraphe 2, de la loi n°2010-788 du 10 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

M2502225



CHAMPAGNE COCHUT

Société anonyme à direction et conseil de surveillance Au capital de 1.100.000 Euros

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2025 et du procès-verbal du Conseil de surveillance du 12 décembre 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Aymeric DERRIEN de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance sans remplacement.

M2502194



EURL ESPACE FLORAL MAELYA

SARL au capital de 3.000 Euros

Le 21/02/2025, le gérant a décidé de transférer le siège social au 15 rue de la Gendarmerie - 51700 CHÂTILLON-SUR-MARNE, à compter du 21/02/2025.

EARL « Champagne Christophe MARTIN »

Capital social : 171 000 Euros

Par décision du 31 janvier 2025, l'associé unique a décidé de l'augmentation du capital social de 832 200 € puis de 88 € le portant à 1 003 288 €.

M2502207

OBM Logistique

SAS au capital de 1.800 euros

L'AGE du 15/01/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 15/01/2025 et de modifier l'article des Statuts comme suit :

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SRS SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 34 500 Euros
Siège social :
10 rue du Docteur Genillon,
51170 FISMES
821 098 639 RCS Reims

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20/02/2025, il résulte que l'associé unique décide de transférer le siège social du 10 rue du Docteur Genillon 51170 FISMES au 1 rue René Lalou 51100 REIMS à compter de ce jour.
Pour avis : Le président.

M2502232



**OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX**
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

GRUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA BULAIZE

Groupement foncier agricole au
capital de 121.960,00 Euros
Siège social : 2 rue des Carrières
51220 CAUROY-LES-HERMONVILLE
324 511 336 RCS Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibault PIERLOT, notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 18 octobre 2024, l'associé unique a décidé :

- de proroger une nouvelle fois la durée de la société, de 20 années supplémentaires, qui était fixée jusqu'au 14 mai 2042 pour la fixer jusqu'au 14 mai 2062, et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence,
- d'augmenter le capital social d'une somme de 37.197,36 euros, par voie d'apports en nature, pour le porter de 121.960,00 euros à 159.157,36 euros, et création de 244 parts sociales nouvelles, et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour insertion : Me Thibault PIERLOT, notaire.

M2502239

EARL CEDRIC BOIZOT

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
5 route de Reims
51700 PASSY GRIGNY
751 021 874 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 25 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'exploitation de gîte et chambres d'hôtes et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2502305

SARL LES BOIS D'ARGONNE

**Erratum -
Avis de modification**

Dans l'avis de modification du 20 septembre 2024 de la SARL LES BOIS D'ARGONNE, il convenait de lire :

32 rue du Mont l'Hermite - 51800 SAINTE-MENEHOULD

Pour avis : La gérance

M2502240



KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

JEANNETEAU- PEZERAT

SCEA au capital de 5 000 €
Siège social : 34 rue Principale
51700 VANDIERES
RCS de REIMS n°532 708 138

Avis de modification

L'AGE du 01/09/2024 a décidé à compter du 01/09/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. JEANNETEAU Eudes, demeurant 24 A rue Thiers 51500 MAILLY CHAMPAGNE.

Modification au RCS de REIMS.

Les associés

M2502247

MMLVF

Société civile au capital de
460.000 Euros
Siège social :
21 rue du fbg St-Antoine
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS Châlons en Champagne
898 803 101

L'AGE du 18/02/2025 a décidé à compter du 18/02/2025 de nommer en qualité de co-gérante Madame FAVRE Marie-Laure, demeurant 23 rue du fbg St-Antoine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Modification au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2502252

SCEA « JM GUILLAUME »

Capital social : 150 000 Euros
Siège social : 6 rue du Clos
10700 VILLIERS-HERBISSE
RCS Troyes 539 109 074

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 février 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : «JM GUILLAUME»
SIEGE SOCIAL : 2 rue de l'Aurore - 51370 THILLOIS.

OBJET SOCIAL : Cette société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
DUREE : jusqu'au 17 janvier 2111.
CAPITAL SOCIAL : 150 000 € divisé en 15 000 parts de 10 € chacune.

GERANCE : Monsieur Mathias GUILLAUME, demeurant 2 rue de l'Aurore - 51370 THILLOIS, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2502276

SCI « DE LA CROIX AU LOUP »

Capital social : 2 000 Euros
Siège social : 16 rue de la croix au
Loup
51600 SAINT HILAIRE LE GRAND
RCS Châlons En Champagne
528 632 227

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2025, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 30 janvier 2025 :

-Augmentation du capital social de 1 980 € le portant à 3 980 €.

Pour avis : La gérance.

M2502261



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES GREVIERES

Société civile immobilière
au capital de 3.811,23 Euros
Siège social :
131 Route Nationale
51140 JONCHERY SUR VESLE
780 392 932 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24/02/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social de la Société afin d'exercer désormais les activités de «L'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion de tous terrains et immeubles, bâtis ou non bâtis, qui pourront être acquis ou édifiés par elle, et notamment la gestion de son patrimoine immobilier par bail, location ou autrement, éventuellement, l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, la réalisation de toutes opérations financières, notamment toute opération de trésorerie dans l'intérêt de la société ou en raison d'une communauté d'intérêts, le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2502265

ART - ISO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 Euros
Siège social :
59 rue de la Gare - 51140 MUIZON
912 801 453 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 10 Février 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Enes KIZILAY de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur KIZILAY Burhan, demeurant 3 Allée Giuseppe Verdi - 51100 REIMS, pour une durée illimitée à compter de ce jour.
Pour avis : La gérance.

M2502270



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.étude-clovis.notaires.fr

CJLTD

Société civile
au capital de 41.600 Euros
Siège social : 36 rue des Prieurés
51530 MOUSSY
428 095 061 R.C.S. Reims

Modification capital

Suivant acte reçu par Me Franck LESCOUT, notaire à REIMS le 21 février 2025, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 27.872 € pour le porter de 41.600 € à 69.472 € par création de 1.742 parts nouvelles.

Les articles 6 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.

M2502299



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

CAMILLE.CS

Par décision de l'AGE du 24/02/2025 de la société CAMILLE.CS, SCI au capital de 400.000 euros dont le siège social est à REIMS (51100), 91 rue Alexandre Henrot, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 788 425 866, il a été décidé de : GERANCE : nommer en qualité de cogérantes Madame Stéphanie VAILLANT, demeurant à TINQUEUX (51430), 15 allée Gabrielle Dorziat et Madame Sylvie CHARLET, demeurant à BOISMONT (80230), 5 bis rue du Canal - Pinchefalaise, en remplacement de Madame Marie-Madeleine CHARLET-VERZEAUX, décédée, pour une durée illimitée. SIEGE SOCIAL : transférer le siège social à TINQUEUX (51430), 15 allée Gabrielle Dorziat à compter du 13/02/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis et mention : Madame Stéphanie VAILLANT, cogérante.

M2502302



SOCIETE FINANCIERE PRIMAULT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.280.100 euros
Siège social : 11, rue des Quatre vents
51170 ROMIGNY
442 919 411 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Magali PRIMAULT et de Monsieur Olivier PRIMAULT, de leurs fonctions de co-gérants à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement.

Pour avis : La Gérance.

M2502304



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

SCI CHARLET

Par décision de l'AGE du 24/02/2025 de la société SCI CHARLET, SCI en cours de liquidation au capital de 1.524,49 euros dont le siège social est à REIMS (51100), 91 rue Alexandre Henrot, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 379.891.963, il a été décidé de : SIEGE SOCIAL : transférer le siège social à TINQUEUX (51430), 15 allée Gabrielle Dorziat à compter du 24/02/2025. L'article 1 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis et mention : Madame Sylvie CHARLET, liquidatrice.

M2502310



KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

HEXAGON FRANCE

SASU au capital de 50 000 €
Siège social : 9 rue Gaston Boyer
51100 REIMS
RCS de REIMS n°984 402 032

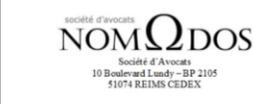
Transfert de siège

En date du 01/10/2024, le président a décidé le transfert du siège social au 78 rue Frédéric Passy, Immeuble ZASH, 51430 BEZANNES à compter du 01/10/2024.

Mention : RCS de REIMS

Le Président

M2502314



AIR INTERCOLIBRI- AIR-IC

SARL au capital de 800 000 Euros
Siège social : Allée des Landais
51100 Reims
840 677 348 R.C.S REIMS

En date du 21/02/2025, Monsieur Edouard PLACET, demeurant 8 rue Piper, 51100 REIMS, a été nommé en qualité de co-gérant de la Société.

Mention au RCS de REIMS

M2502269



PIERREL ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 172.347 Euros
Siège social :
41 avenue de Champagne
51200 EPERNAY
R.C.S. 335 014 395 Reims

Par AGE du 09/01/2025, il a été décidé de :

- Réduire le capital social pour le ramener de 172.347 € à 144.469,65 € par rachat et annulation d'actions et de modifier en conséquence l'article 6 «Apports» et l'article 7 «Capital social» des statuts.

Par décision du 31/01/25, le président a constaté le caractère définitif de la réduction du capital décidée par l'AGE du 09/01/25.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 172.347 €
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 144.469,65 €
Mention R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2502321

GEKKO INVEST

Société civile immobilière
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
4 rue Labori - 51100 REIMS
849 529 599 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 17/02/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue Labori - 51100 REIMS au 67 rue Cérés - 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2502349



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

CABINET DU DOCTEUR FABIENNE LEONARD

Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège social : 89 rue Louis Victor
de Broglie - Bâtiment B - 51430
BEZANNES
431 248 962 RCS REIMS

Avis de transformation

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 13 février 2025, il a été décidé préalablement de modifier son objet social, sa dénomination et transférer son siège social puis décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 euros.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet :

Nouvelle mention :

- l'acquisition, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation directe ou indirecte, minoritaire ou majoritaire au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion et la cession de participations ;
- la gestion d'un portefeuille de titres de participation, même minoritaires, sans nécessairement exercer de contrôle sur les sociétés dans lesquelles ces participations sont détenues ;
- la souscription, l'acquisition, la gestion, et la cession de bons de capitalisation et de tout autre produit d'épargne ou d'investissement financier, l'investissement dans tous types d'actifs financiers, instruments de placement ou produits de capitalisation ;
- la souscription de tous contrats ou produits d'épargne immobilière, tels que les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), ou autres produits de capitalisation immobilière

la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion par bail ou autrement et la cession de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés civiles et/ou de sociétés à prépondérance immobilière qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle,

- toutes opérations d'achat en vue de la vente ou de la location, en l'état ou après transformation ou construction, de tous immeubles,
- la fourniture de prestations de services et ce sous toutes ses formes et par tous moyens,

Siège :
Nouvelle mention : 6 rue des Jacobins
51100 REIMS

Dénomination :
Nouvelle mention : Les Indiens
Dirigeant :

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :

- Président : Madame Fabienne LEONARD demeurant 6 rue des Jacobins 51100 REIMS
- Directeur Général : Monsieur Francis LEFEBVRE demeurant 6 rue des Jacobins 51100 REIMS

Pour avis : Le Président.

M2502319

C.A.R.A

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
28 rue Croix Saint-Marc
51100 REIMS
792 663 049 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 17.02.2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 28 rue Croix Saint-Marc - 51100 REIMS au 67 rue Cérés - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2502350

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

ETV BONNART
EURL au capital de 1 000 euros, immatriculation au RCS de REIMS 938 669 165, dont le siège social est situé : 2 IMPASSE DE LA BRIQUETTE 51390 GUEUX

En date du 12/02/2025, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : l'application de produit phytosanitaire chez un tiers dans le cadre de la prestation de services.
La décision sera effective à compter du 12/02/2025.
Le reste est sans changement.
Modification au RCS de REIMS.
M2502358

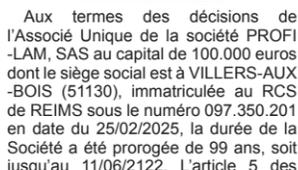
SCI DE LA MAISON DU LAC
Société civile immobilière au capital de 1.000,00 Euros 10 rue de Champagne 51520 LA VEUVE R.C.S. Châlons en Champagne 910 040 989

L'assemblée générale en date du 19/09/2024, a décidé de transférer le siège social du 10 rue de Champagne - LA VEUVE (51520) au 4 impasse de la Treille - JUVIGNY (51150) à compter du 19/09/2024.
L'article 4 des statuts est corrélativement modifié.
L'inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Me Etienne VINCENT.
M2502360



d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

PROFI-LAM
Aux termes des décisions de l'Associé Unique de la société PROFILAM, SAS au capital de 100.000 euros dont le siège social est à VILLERS-AUX-BOIS (51130), immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 097.350.201 en date du 25/02/2025, la durée de la Société a été prorogée de 99 ans, soit jusqu'au 11/06/2122. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS REIMS.
Pour avis, le Président.
M2502376



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HADLEY SEARCH
Société à responsabilité limitée au capital de 7.100 Euros
Siège social : Immeuble ZASH 78 rue Frédéric Passy 51430 BEZANNES 825 217 789 R.C.S. Reims

Nomination d'un co-gérant
Aux termes d'une délibération en date du 21/02/2025, l'AGO a décidé de nommer en qualité de co-gérant de la société, M. Mathieu BLAIE, demeurant 21 rue Marius Aufan - 92300 LEVALLOIS PERRET, à compter du 03/03/2025 et pour une illimitée.
Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.
M2502382

SARL « Champagne LAHERTE Frères »
Société à responsabilité limitée au capital de 24.690 Euros
Siège social : Rue des Jardins 51530 CHAVOT COURCOURT R.C.S. Reims 390 733 947

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 07 janvier 2025, les associés ont décidé, à compter du 07 janvier 2025, d'augmenter le capital social d'un montant de 1.226.270 € pour le porter de 24.690 € à 1.250.960 €.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2502377

ESSOR AUTOMOBILE
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.268.125 Euros
Siège social : Rue de la Ferme Pierquin 51450 BETHENY 337 280 408 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGO du 26/02/2025, il a été pris acte de la démission de Messieurs Michel MAUPOIL et Laurent MAUPOIL de leur mandat d'administrateur de la société et il a été décidé de ne pas procéder à leur remplacement. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2502393

Maître Valérie COUTANT, associée de la SCP «Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN, Notaires associées»
84 rue Paul Douce - CS 90018 51480 DAMERY

GFA DU PARC
Groupement foncier agricole au capital de 581.059,42 Euros
SIEGE SOCIAL : 14 rue Anatole France - DAMERY (Marne) 348 789 462 R.C.S. Reims

Avis de modification
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 décembre 2023, les associés ont décidé de nommer en qualité de nouveau cogérant : Monsieur Bastien Remi PAPLEUX, demeurant à REIMS (51100), 7 rue de la Pompelle, à compter du 12 novembre 2023, pour une durée indéterminée.
En remplacement de Madame Paulette Renée GOUTORBE-BOUILLOT, veuve PAPLEUX, qui demeurait à DAMERY (51480), 14 rue Anatole France, décédée à DAMERY, le 26 octobre 2009.
Pour avis et mention, Maître Valérie COUTANT.
M2502396

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE PIERRE LÉTÉ
Société civile d'exploitation agricole au capital de 7.500 Euros
Siège social : 7 Rue Ernest Vallé - 51480 DAMERY 431 761 378 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Monsieur Pierre LÉTÉ de ses fonctions de gérant avec effet au 31/12/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, Le Gérant.
M2502419

NOMODOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105 51074 REIMS CEDEX

INSTAR
SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 43 cours Jean-Baptiste Langlet 51100 REIMS 984 479 204 R.C.S. Reims

En date du 26/02/2025, le Président a décidé la réalisation de l'augmentation de capital social décidée par la collectivité des associés aux termes des décisions de l'assemblée unique du 20/02/2025. Le capital social a été augmenté d'une somme de 2.825.503 €. pour être porté de 1.000 € à 2.826.503 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de REIMS.
M2502398

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

SARL ITP
Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : 9 rue André Pingat Centre d'affaires Reims Clairmarais 51100 REIMS 813 806 700 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 04 février 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL ITP a décidé de transférer le siège social du 9 Rue André Pingat Centre d'affaires Reims Clairmarais, 51100 REIMS au 2 Rue Marie Marvingt 51450 BETHENY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : La Gérance.
M2502399

SC CJ
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 27 rue Saint Vincent 51530 MONTHELON R.C.S. de Reims 479 765 406

L'AGE du 27/02/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 27/02/2025 et de modifier l'article des statuts comme suit :
- ANCIENNE MENTION : le siège social de la société est fixé au 27 rue Saint Vincent - 51530 MONTHELON ;
- NOUVELLE MENTION : le siège social de la société est fixé au 1 Chemin des Vignes - 51480 POURCY.
L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.
M2502448

SARL CABINET PIERRE BUHET
Société A Responsabilité Limitée Au capital de € 50.000,00
Siège Social : 4 Boulevard de la paix 51 100 REIMS RCS REIMS 487 476 699

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 février 2025, il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Pierre BUHET, à compter du 26 février 2025. Monsieur Benjamin JARROT, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.
L'article 20 des statuts est modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le premier gérant de la société, nommé sans limitation de durée est Monsieur Pierre BUHET.
Nouvelle mention : Le ou les gérants sont désignés par AGO.
Le reste de l'article est inchangé.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
M2502400

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

DOUZAMY BRIMONT ARCHITECTES
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 34 Chaussée du Port 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 900 905 134 RCS Châlons en Champagne

Avis de Changement de Président

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 novembre 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Michel RIGAUD de son mandat de Président, avec effet du 27 novembre 2024, et a décidé de désigner en remplacement, Madame Sandrine DOUZAMY, pour une durée indéterminée.

Avis de démission du Directeur Général

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 novembre 2024, il a été pris acte de la démission de Madame Sandrine DOUZAMY de son mandat de Directeur Général, avec effet du 27 novembre 2024, et il a été décidé de ne pas nommer de nouveau Directeur Général en remplacement.

Avis de réduction du capital social

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 novembre 2024 et des décisions du Président en date du 30 janvier 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 50.000 €, pour être ramené de 150.000 € à 100.000 € par voie de rachat et d'annulation de 5.000 actions de 10 € de valeur nominale.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Avis de changement de dénomination sociale

Aux termes d'une délibération en date du 27 novembre 2024, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient et ce, à compter du 27 novembre 2024 «DOUZAMY-BRIMONT ARCHITECTES» ou en abrégé «DBA», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2502447

MAISON FORESTIERE DE GERMAINE
Société à responsabilité limitée Au capital de 76.225 Euros
Siège social : Hameau de Vaurémont 51160 GERMAINE 391 966 223 R.C.S. Reims

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 27 février 2025, la collectivité des associés a décidé de modifier sa dénomination sociale et d'adopter celle de « MFG » au lieu et place de « MAISON FORESTIERE DE GERMAINE ».
Pour avis : La Gérance.
R.C.S. REIMS.
M2502431

KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE AUDIT CONSEIL
REIMS ROYAL BEER
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 15 COURS ANATOLE FRANCE 51100 REIMS RCS de REIMS n°899 933 808

Avis de modification

En date du 20/02/2025, le président a décidé à compter du 01/02/2025 de :
- modifier la dénomination sociale de la société anciennement REIMS ROYAL BEER qui devient DISTILLERIE DE REIMS.
- transférer le siège social de la société au 4 RUE DU PREAU, 51100 REIMS.
- modifier l'objet social anciennement Fabrication de bières qui devient L'exploitation d'un fonds de distillerie, la fabrication et la vente de liqueurs et eaux de vie. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
Le Président
M2502427

Notaires
NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin DORMANS (51700)

SCI BOIS DES VARENNEES
Au capital de 762,25 Euros
Zone Industrielle des Varennes 51700 DORMANS N° R.C.S. 382 424 900

Modification statutaire

Aux terme d'un acte de notoriété en date du 10 mars 2023, reçu par Me Sarah DRIGUET, Notaire à DORMANS (Marne) constatant le décès de Roger Léon PASCAUD, à PASSY-GRIGNY (51700) le 12 février 2023, et aux termes d'un PV d'AGE constatant le changement de gérance, en date du 30 mai 2024 enregistré le 5 février 2025 au SPFE de la MARNE, sous les références 5104P04 2025 N 499, il a été constaté les modifications des statuts de la société : Société civile immobilière dénommée SCI BOIS DES VARENNEES, siège social DORMANS (51700), Zone Industrielle des Varennes, durée 50 ans, capital social : sept cent soixante-deux Euros et vingt cinq centimes (762,25 €), immatriculée R.C.S. REIMS : 382 434 990. Ancien gérant décédé : Roger PASCAUD, demeurant à PASSY-GRIGNY (51700), 8A rue de l'Eglise. Nouveau gérant nommé en remplacement pour une durée indéterminée : Martine Lucie Thérèse PASCAUD née GUEDRAT, demeurant à PASSYGRIGNY (51700), 8A rue de l'Eglise à compter 30 mai 2024.
Pour avis : Le Notaire.
M2502432

COMPTABILITÉ
DEPIERREUX Carole
03.26.08.38.27
compta.pamb@legalnet.org

CONVOCAION
SOCIETE COOPERATIVE DE VERZY
Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : 40 rue Carnot 51380 VERZY Agrément n°51.274 R.C.S. Reims 780 445 870

Avis de convocation
Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le vendredi 28 mars 2025 à 17 heures 30** (Emargement à partir de 17 heures) **à la salle de réunion de la mairie de Verzy (Marne)** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 octobre 2024 ;
- Document relatif aux informations sur le prix ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des administrateurs ;
- Constatation de la variation du capital social souscrit ;
- Pouvoirs.

Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime, de prendre connaissance au siège social, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée, des documents suivants :
- Les comptes annuels ;
- Le rapport du Conseil d'Administration aux associés ;
- Le document relatif aux informations sur le prix ;
- Les rapports du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.
Le Conseil d'Administration.
M2502394

DISSOLUTION DE SOCIETE

« SCI BEAURIEUX »
Avis de dissolution de société

Par assemblée en date du 2 avril 2024, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée «SCI BEAURIEUX», dont les caractéristiques sont les suivantes :
Capital social : mille cinq cent vingt-quatre Euros et quarante neuf centimes (1.524,49 €), divisé en 100 parts sociales de cent francs (100,00 francs) chacune, soit quinze euros et vingt-quatre centimes (15,24 €).
Siège social : 2 Impasse Min Idée - (51220) CORMICY.
Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le n°417 590 221.
Liquidateur de la société :
- Monsieur SIMON André Léon Jules Edouard, Gérant de Société, demeurant à CORMICY(51220), 4 place du Prieuré.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis :
M2502250

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI DU BASSIN
Société civile immobilière au capital de 1 550 euros
Siège social : 3 Rue du Bassin 51170 FISMES
431 588 599 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'A.G.E. réunie le 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Martine DONZEL, demeurant 39 rue de la Sécherie 85690 NOTRE DAME DE MONTS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 39 rue de la Sécherie 85690 NOTRE DAME DE MONTS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur
M2502242

LE FLOW

Par décisions du 14/11/2024 l'associé unique de la société LE FLOW SARL, SARL, au capital de 1.000 €, ayant son siège social 73 rue Notre Dame - 51120 SEZANNE, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 813 324 639 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Il a nommé comme liquidateur Monsieur Julien CABAU demeurant 34 rue Georges Laine - 51120 BROYES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est 34 rue Georges Laine - 51120 BROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2502259

SCI LES ACACIAS

Société en liquidation au capital de 1.500 Euros
Siège social :
78 Avenue Paul Doumer
51700 MAREUIL LE PORT
RCS Reims 442 554 226
SIRET 442 554 226 00013

Par décision du 14/02/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur LECART Didier, Gérant, demeurant 78 avenue Paul Doumer - 51700 MAREUIL LE PORT avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 78 avenue Paul Doumer - 51700 MAREUIL LE PORT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le Liquidateur : Didier LECART.
M2501259

EURL LECQ OLIVIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.635 Euros
Siège social :
43 rue du Général de Gaulle
51400 SEPT SAULX
SIRET : 504 460 692 00016
APE : 4332A

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2025, l'associé a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 28 février 2025.

L'assemblée a nommé comme liquidateur Monsieur LECQ Olivier demeurant 43 rue du Général de Gaulle à Sept Saulx 51400.

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 43 rue du Général de Gaulle à Sept Saulx 51400.

Mention de ces modifications sera faite au R.C.S. de REIMS.

Le Liquidateur : M. LECQ Olivier.
M2502021

CLOTURE**DE LIQUIDATION**

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI CLAUDE CHIQUET

SCI au capital de 1 524,49 Euros
Siège social :
978 avenue du Général Leclerc
51530 DIZY
Siège de liquidation : 1 rue du Pont
51270 SUIZY LE FRANC
RCS REIMS 322 323 866

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 au 1 rue du Pont - 51270 SUIZY LE FRANC, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Nicolas CHIQUET, demeurant : 1 rue du Pont - 51270 SUIZY LE FRANC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2410508

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

AGIL FORMATIONS BY GM

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue de Cernay, 51100 REIMS
Siège de liquidation : 16 rue Cernay 51100 REIMS
842 198 202 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/12/2024 au 16 rue Cernay, 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Guillaume MARTIN, demeurant 7B rue de la Pompelle, 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur
M2501968

RIDGE AVOCATS

JEUX ET PASSIONS
Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Centre Commercial E. Leclerc - RD 951
51500 CHAMPFLEURY
R.C.S. Reims 843 376 757

Avis de clôture des opérations de liquidation

Aux termes de décisions en date du 12 février 2025, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2024, déchargé Monsieur Laurent SERVOISE, demeurant à REIMS (51100), 13 rue René Blondet, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2502390

JALA IMMO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 rue Saint Rémi 51500 SILLERY
Siège de liquidation : 7 rue Saint Rémi 51500 SILLERY
844 571 976 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024 à 14h au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gaëtan STAEGLÉ demeurant 7 rue Saint Rémi 51500 SILLERY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur
M2502201

SARL « ECD »

Société à responsabilité limitée en liquidation
Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
3 rue Neuve, Bouquigny
51700 TROISSY
R.C.S. Reims 534 843 172

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024, à TROISSY (Marne), les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2502219

LE PAIN DE SAINT TIMOTHEE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 Place Saint Timothée 51100 REIMS
Siège de la liquidation : 2 rue de Cherbourg 51100 REIMS
825 256 928 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Benjamin PERCHAT de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15 janvier 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.
M2502268

LE PETIT MESLIER
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 bis rue Irénée Gass 51380 VERZY
Siège de liquidation : 16 rue de la Gare 51380 VERZY
842 818 692 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2024 à 16h au siège de liquidation, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Laurine MOULIGNEAUX, demeurant 16 rue de la gare 51380 VERZY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur
M2502362

AUDICOM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 50 000 euros
Siège : 8, Rue Marie Marvingt
ZAC Croix Blandin, 51100 REIMS
Siège de liquidation : 8, Rue Marie Marvingt
ZAC Croix Blandin, 51100 REIMS
392 402 921 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Lassiné KALOSI demeurant 30 rue des Moissons 51100 REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur
M2502421

EARL « DES VIGNES BLANCHES »

Société en liquidation
Capital social : 91.469,41 Euros
Siège social :
15 rue Saint Antoine
51120 BARBONNE FAYEL
R.C.S. Reims 325 314 219

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Alain FRANCAUX, demeurant 15 rue Saint Antoine - 51120 BARBONNE FAYEL, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2502472

LES COTEAUX DE SAINTE ANNE

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.500,00 Euros
Siège social :
6 Avenue Bonaparte - BP 166
51430 TINQUEUX
530 250 562 RCS Reims

L'assemblée générale, réunie le 31/12/2024, au siège social a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Monsieur Jean-Michel LAMBERT, demeurant 17 rue de la Hovette à GUEUX (51390) et constate la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'assemblée, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51).

Pour avis : Le liquidateur.
M2502075

CHANGEMENT DE**REGIME MATRIMONIAL****EPOUX MASSART****Changement de régime matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandre PREVOST Notaire à 6 avenue du Général de Gaulle - GUIGNICOURT, le 17 février 2025, à la requête des époux ci-après identifiés, Monsieur Hubert René Jean MASSART, né à REIMS (51100), le 21 avril 1950 et Madame Marie-Françoise Paulette Mauricette WEBER, née à REIMS (51100), le 2 septembre 1949, demeurant ensemble à WITRY LES REIMS (51420), 3 rue Léon Bourgeois, mariés à PONTAVERT (02160) le 11 juin 1971, demeurant à WITRY LES REIMS (51420), 3 rue Léon Bourgeois, lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial, ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Alexandre PREVOST, Notaire à VILLENEUVE SUR AISNE (02190), 6 avenue du Général de Gaulle - GUIGNICOURT. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
M2502226

arquebuse notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX LEBEUF**Insertion - Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Anne -Flore HERBELETT-VIGOURT, Notaire Associée de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 25 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre :
Monsieur Jean-Marc LEBEUF, retraité, et Madame Evelyne GALAS, retraitée, demeurant ensemble à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 57 avenue des Alliés.

Monsieur est né à CHALONS SUR MARNE (51000) le 9 août 1956, Madame est née à CHALONS SUR MARNE (51000) le 21 juillet 1958.

Mariés à la mairie de CHALONS SUR MARNE (51000) le 9 septembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2502336

Maîtres Xavier BOUFFIN et Laëtitia MARCHAND
Notaires associés
4 mail des Acacias
51120 SEZANNE

ÉPOUX ROSIER / VIART**Avis de changement de régime matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Me Xavier BOUFFIN, le 25 février 2025 :
Monsieur Patrick, Guy, Roger ROSIER, retraité, et Madame Anne, Béatrice, Jacqueline VIART, retraitée, demeurant ensemble à SEZANNE (51120), 129 rue Notre Dame.

Nés savoir :
- Monsieur à SEZANNE (51120), le 28 mars 1954 ;

- Madame à FAY LES MARCILLY (10290), le 4 mars 1959.

Tous deux de nationalité française. .

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Pierre-Marie VIGNIER notaire à SEZANNE le 17 septembre 1981 préalable à leur union célébrée à la mairie de SEZANNE (51120), le 19 septembre 1981 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle prévu par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions seront reçues dans les formes prescrites par l'article 1300 -1 du Code de procédure civile dans un délai de trois mois à compter de cette publication, en l'étude notariale, à SEZANNE, où domicile est élu.

Pour avis : Xavier BOUFFIN, notaire.
M2502361

AVIS DIVERS**Madame Françoise LANG**

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition succession
Article 1007 du Code civil Article 1378-1
Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à REIMS (51100) du 12 avril 2013, Madame Françoise Viviane Marie Fabienne LANG, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 29 rue Raphaël.

Née à REIMS (51100) le 28 novembre 1946.

Divorcée de Monsieur Abramo MIGNANI suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de REIMS (51100) le 18 février 1972.

Non remariée et non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) le 5 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament dressé le 11 janvier 2024 par Maître Anaïs OLIVIER, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (51100), 133 avenue de Laon.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Anaïs OLIVIER en date du 26 février 2025 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Anaïs OLIVIER, notaire à REIMS (51100), 133 avenue de Laon, référence CRPCEN : 51082, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition des actes sus énoncés.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Anaïs OLIVIER.
M2502379

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AVIS**ADMINISTRATIF****COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS****Avis d'enquête publique****Elaboration de la Carte Communale de UNCHAIR**

Par arrêté n°CUGR-DUPAAFAV-2025-001, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'établissement de la Carte Communale de UNCHAIR.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 37 jours :

DU VENDREDI 14 MARS 2025 (OUVERTURE A 9H00)

AU SAMEDI 19 AVRIL 2025 (CLOTURE A 12H00).

Le projet d'établissement de la Carte Communale d'UNCHAIR porte sur l'objectif suivant :

Permettre la construction de nouveaux logements dans la perspective d'une évolution raisonnée de la population de la commune.

Monsieur André Van Compemolle, Ingénieur télécommunication retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillet non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit, les mercredis de 15h00 à 19h00 et les vendredis de 08h00 à 12h00.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de UNCHAIR et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du pôle territorial Fismes Ardre et Vesle et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le vendredi 14 mars 2025 de 9h00 à 12h00 ;

- le mercredi 2 avril 2025 de 16h00 à 19h00 ;

- le samedi 19 avril 2025 de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de UNCHAIR et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet d'établissement de la Carte Communale, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge de la Carte Communale auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2502062

Commune de Le Thout-Trosnay 51210**Procédure de récupération de « Biens sans Maître »**

La commune engage la procédure de « Biens sans Maître » pour les parcelles suivantes :

- B 559, B 501, B 588 et B 589 Le village ;

- B 466, B 610, B 462 et B 420 Quartier de la Grenouillère ;

- D 55 et D 54 Trosnay ;

Sur le territoire de LE THOULT TROSNAY afin de garantir la sécurité et la salubrité des zones concernées. M2502371

SUCCESSION**VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 22/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HEBERT Jean-Francois décédé le 01/01/2024. Réf. 0808141797. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502290

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. KIWIOR Marie décédé le 30/03/2018 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808050355. M2502295

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DEFER Nicole décédée le 05/09/2021 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808086011. M2502297

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. ANGRAND Francis décédé le 19/04/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808137646. M2502298

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 29/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. QUINQUIS Jean décédé le 14/09/2024. Réf. 0808141582. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2502300

TRIBUNAL**DE COMMERCE****DE CHÂLONS-****EN-CHAMPAGNE****REDRESSEMENT****JUDICIAIRE****Jugement du 20 février 2025**

SARL FC2 DEVELOPPEMENT, 14 rue Gambetta, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 819 902 230. Activité d'intermédiaire et de courtage en opérations de banque et services de paiements, en assurances, en groupements de crédits, en crédit à la consommation, en prêts professionnels, par tous moyens, notamment en franchise ou licence de marque. Activité de courtage en prêt de toutes natures, y compris les prêts immobiliers, vente de mobilier, électroménager (ameublement), conseils en investissements immobiliers, assistance administrative. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2502414

INTERDICTION**DE GÉRER****Jugement du 20 février 2025**

SAS ZINOU COIFFURE, 36 route de Marne, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 849 308 390. Coiffure hommes et enfants. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Mekki El Mouffok El pour une durée de 5 ans. M2502403

SARL DA.CONSTRUCTIONS, 35 rue du Mesnil, 51510 Thibie, RCS Châlons-en-Champagne 851 676 833. La construction, l'entretien et la réparation des bâtiments. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Alvaro Alves Da Silva Gomes pour une durée de 5 ans. M2502404

LACIDES (nom d'usage MARTINS (El)) Luciana Marie, 4-6 rue du Lycée, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 520 668 062. Concept store d'idées cadeaux : coffrets cadeaux avec épicerie fine, décoration, livres, bien-être, écologie, figurines, jeux. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame Luciana Marie Lacides pour une durée de 5 ans. M2502405

CLÔTURE POUR**INSUFFISANCE D'ACTIF****Jugement du 20 février 2025**

SAS O'SPABRINA, 5 rue Thiers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 879 390 748. Spa privatif (sauna, hammam, Jacuzzi) et services annexes, massage du corps, bien être, pose de vernis Semi permanent, vente de tous produits non réglementés se rapportant à ces activités et notamment nutrition, cosmétologie, textile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502406

RONFARD (nom d'usage RONFARD (El)) Romuald, 5 rue du Port de Givet, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 512 689 811. Solucom Éditions est une agence de publicité, nous concevons et réalisons des identités graphique et différents support de communication. Nous vendons des objets publicitaires et différents produits pour promouvoir des enseignes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502407

SARL SAFL, 1 rue du Fort Tiédot, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 520 163 585. Plomberie sanitaire ainsi que installation et montage de tous modes de chauffage commerce de fournitures se rapportant à l'activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502408

SAS NAVETTE DE VATRY, rue Louis Blériot, Seve Aéroport Paris Vatry, CS 90006, 51555 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 815 356 902. Développement de la Connectivité terrestre de l'aéroport Paris-Vatry. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502409

SAS SASU BMR, 15 rue Saint-Expéry, 51400 Livry-Louvercy, RCS Châlons-en-Champagne 852 121 318. La prise d'intérêt Sousquelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelques forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502410

SAS SVN COM SERVICES, 6 bis avenue de la République, Centre d'Affaires la Fabrique, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 902 510 932. Vente de produits de communication. Création et organisation d'évènements. Conseils. Imprimerie numérique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502411

SAS LEBON CARROSSERIE, 17 route de Louvois, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 877 817 833. Carrosserie automobile. Achat et vente de véhicules neufs et occasions. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502412

SAS TROT'TOP, 20 rue de Vitry le François, 51300 Brusson, RCS Châlons-en-Champagne 890 803 919. Location de trotinettes électriques tout terrain, chambres d'hôtes, hébergement touristique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502413

TRIBUNAL**DE COMMERCE****DE REIMS****LIQUIDATION****JUDICIAIRE****Jugement du 25 février 2025**

SAS INCENTIVE RH, 5 Boulevard Foch, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 791 892 177. Autre mise à disposition de ressources humaines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Février 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502337

SAS BLOMMY, 23 Rue Louis Victor de Broglie, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 844 206 649. Supérettes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Février 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502338

SAS TOPAZ, 9 Avenue de Rethel, 51420 Vitry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 915 087 878. Autres activités créatives et de loisirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502339

SARL FLEUR DE POLLEN, 1 Rue Roger Salengro, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 811 505 205. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502344

SAS BATI STORDEUR, 20 Rue des Remparts, 51110 Wamerville, RCS Greffe de Reims 910 451 640. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Août 2023, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502345

Kebli Selim, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 883 526 469. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Janvier 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502346

SARL ENT. H. Maçonnerie, 7 Route de Boul't-Sur-Suiippe, 51110 Saint-Étienne-sur-Suiippe, RCS Greffe de Reims 913 491 999. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Janvier 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502365

REDRESSEMENT**JUDICIAIRE****Jugement du 25 février 2025**

SAS Donut's Time, 19 Rue des Capucins, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 903 716 678. Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Janvier 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502364

SARL RMD AUTOMOBILES, 6 Rue de Sancerre, 51530 Vinay, RCS Greffe de Reims 845 146 299. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Janvier 2025, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502366

SARL BISTROT DE LA GARE, 13 Rue des Monts de Champagne, 51360 Prunay, RCS Greffe de Reims 881 909 907. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Janvier 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502374

SARL PLACET SARL, Rue Alberto Santos-Dumont, Zac les Essillards, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 790 719 215. Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Janvier 2025, désignant administrateur Selarl Cardon & Bortolus (maître Benjamin Cardon) 49, avenue Salvador Allende - 77100 Meaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2502378

CLÔTURE POUR**INSUFFISANCE D'ACTIF****Jugement du 26 février 2025**

SAS LIVANA, 2 Place du Commerce, 51140 Muizon, RCS Greffe de Reims 832 865 646. Soins de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502449

SAS INN'PULSE, 22 des Moulins, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 881 689 731. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502450

SARL NORD EST CONSTRUCTION, 19 Avenue de la Malle, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 448 799 452. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502451

SARL L N, 58 Rue de Bétheny, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 500 239 611. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502452

SAS BACKSTAGE MANAGEMENT AGENCY, 3 Rue Etienne Lenoir, 51420 Vitry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 817 504 046. Arts du spectacle vivant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502453

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL BENOIT PRESTATIONS, Rue Pierre Et Marie Curie, Zone Industrielle le Champ du Parc, 51530 Oiry, RCS Greffe de Reims 818 938 771. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502454

SARL TK, 8 Rue Jean D Orbaix, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 882 562 416. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502455

SARL DiaGonales, 18 Rue Pierlot, Ay, 51160 Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims 452 548 431. Activités d'architecture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502456

SARL AUTO ECOLE DE MONTMORT-LUCY, 11 Rue de la Libération, 51270 Montmort-Lucy, RCS Greffe de Reims 832 178 792. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502457

SAS SECUR-VIE, 32 Rue Louise de Vilmorin, 51430 Tinquieux, RCS Greffe de Reims 885 345 983. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502458

SARL LMPC, 8T Rue Passe Demoiselles, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 818 719 015. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502459

SAS AL FORNO, 91 Rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 909 003 287. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502460

SARL ISOLATION CHAMPENOISE, 6 Rue Sole Bis, 51420 Wiry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 833 958 069. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502461

SARL AUTOMOTORENOV, 31 Rue du Lubre, Binson-et-Orquigny, 51700 Cœur-de-la-Vallée, RCS Greffe de Reims 822 461 190. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502462

GHEORGE Tudorel-Cornel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 510 484 249. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2502463

Matot Braine PETITES AFFICHES

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



Cabinet de formalités juridiques
03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.fr

M.S.B Formalités
95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

PERCEBOIS et Fils

Suivant acte authentique reçu par Maître Frédéric INFANTINO, Notaire à VOUZIER, en date du 20 décembre 2024 à VOUZIER, enregistré au SDE de ARDENNES, le 27/12/2024, Dossier no 2024000832, Référence 0804P012024N1115

M. PERCEBOIS DENIS, demeurant 14 RUE DE SAINT AMAND 08400 Tourcelles-Chaumont

A cédé à PERCEBOIS et Fils - Terrassement, SASU au capital de 10000 €, ayant son siège social 14 RUE DE SAINT AMAND 08400 Tourcelles-Chaumont, 933 425 977 RCS de Sedan, un fonds de commerce de Terrassement travaux publics, location véhicules sans chauffeur, location de matériel, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit à la ligne téléphonique, le droit au bail, les agencements, le mobilier commercial et matériel, les ustensiles et outillages, les agencements sis GRANDE-RUE 08400 Tourcelles-Chaumont, moyennant le prix de 300000 €.

La date d'entrée en jouissance : 20/12/2024.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : SCP Frédéric INFANTINO et Isabelle GALLI-RICOUR 10 rue de l'Aisne - 08400 Vouziers. M2502178

CONSTITUTION

DE SOCIETE

GaragEulien

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 26 rue Saint-Martin
08400 QUATRE CHAMPS

Par acte SSP en date du 25 février 2025 à Quatre Champs a été constituée la SAS GaragEulien.

SIÈGE SOCIAL : 26 rue Saint-Martin - 08400 QUATRE CHAMPS.

OBJET : l'activité de garage automobile toutes marques et véhicules ; le dépannage et la réparation de tous véhicules ; l'achat/revente de tous véhicules d'occasion, et de pièces détachées ; la location de tous véhicules ; le service après-vente de cartes-grises ou de toutes opérations assimilées ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance et l'exploitation de tous établissements, ou fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités susvisées ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à cet objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

PRÉSIDENT : Monsieur KOSE Eulien demeurant 26 rue Saint-Martin - 08400 QUATRE CHAMPS.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : Madame TANRET Jennifer demeurant 26 rue Saint-Martin - 08400 QUATRE CHAMPS.
M2502439

CELIE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 21 rue du Château
08300 NEUFLIZE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEUFLIZE du 18 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : CELIE.
SIÈGE SOCIAL : 21 rue du Château - 08300 NEUFLIZE.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Carine GIRARDOT, demeurant 9 impasse La Terre à l'Or - 08430 LAUNOIS SUR VENGE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis sauf transmission entre associés ou aux héritiers personnes physiques en cas de transmission par décès, l'agrément est donné par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.
M2502203



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Clinique Vétérinaire de l'Etoile

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Vétérinaires au capital de 5.000 Euros
Siège social : 2 chemin de l'Alouette
08300 RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 25/02/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Vétérinaires.

DÉNOMINATION SOCIALE : Clinique Vétérinaire de l'Etoile.

SIÈGE SOCIAL : 2 chemin de l'Alouette - 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de Vétérinaire.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GÉRANCE : Madame Sylvie Lavoisier, demeurant 2 rue du Bois du Loup à Aubigny-Les-Pothées (08150).
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2502355



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

LA PAUSE GOURMANDE

Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros
Siège social :
60 Avenue de Manchester
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/02/2025 à CHARLEVILLE MÉZIÈRES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : LA PAUSE GOURMANDE.

SIÈGE : 60 Avenue de Manchester - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : Restauration rapide, sur place, à emporter ou en livraison ; vente de boissons non alcoolisées.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Chaïma El Younoussi, demeurant 38 rue Ferroul - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2502311

SCEA « HUYET Dominique »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 19 février 2025, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : HUYET Dominique.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Principale - 08190 HOUDILCOURT.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 310.000 € divisé en 31.000 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Dominique HUYET, demeurant 2 rue Principale - 08190 HOUDILCOURT, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2502373



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

Holding IMANOV

Société civile au capital de 2.000 Euros
Siège social : 10 rue Bon lieu
08270 NOVION PORCIEN
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à NOVION-PORCIEN (Ardennes) du 26 février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Holding IMANOV.
FORME : Société civile.

SIÈGE : 10 rue Bon Lieu - 08270 NOVION-PORCIEN.

OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 2.000 € constitué d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Aurélien MAHUT et M^{me} Charline AUBRY, demeurant ensemble à NOVION-PORCIEN (08270), 10 rue Bon Lieu.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis.
M2502425

MODIFICATION

DE STATUTS

EARL « LE PIQUET »

Société civile au capital de 187.986,75 Euros
Chez Madame Marie-Josèphe DELANNOY - Le Piquet
08150 TREMBLOIS LES ROCROI
388 271 199 RCS Sedan

Avis de modifications

Suivant ASSP du 15/01/2025, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 05/02/2025, dossier 2025/00002320, les associés ont décidé, à compter rétroactivement du 31/12/2024 :

- Le retrait de la société de Monsieur Didier DELANNOY

- La transformation de l'EARL en GAEC, sans création d'une personne morale nouvelle et suite à la décision d'agrément du 03/12/2024 du GAEC «LE PIQUET» sous le numéro 24-005. La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08) sous le numéro 388 271 199.

- L'agrément de Monsieur Yohann LAMBERT demeurant 431 rue du Gard à RIMOGNE (08) en qualité d'associé exploitant gérant

- Le transfert du siège social sis Chez Monsieur Jean-Michel DELANNOY Lieudit Le Piquet 08150 TREMBLOIS LES ROCROI (08).
Pour avis, le Gérant.
M2501785

SCEA « GATINOIS »

Capital social : 283.200 Euros
Siège social : 1 rue Charleville
08400 LIRY
R.C.S. Sedan 391 378 189

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2025, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 217.500 € le portant à 500.700 € à compter du 31 janvier 2025.
Pour avis : La Gérance.
M2502176



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SOCIETE NOUVELLE ETION GARAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros
Siège social : 16 rue Emile Baudoin
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
834 635 757 RCS Sedan

Aux termes d'une décision du 13/02/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 16 rue Emile Baudoin, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 1 ter rue de Warcq, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter du 01/02/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. M2501895

SUD ARDEN'USINAGE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros

Siège social :

5 rte de Laon
08190 ST GERMAINMONT
809 274 202 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 janvier 2025, il résulte que : SAU08, Société à responsabilité au capital de 1 €, dont le siège social est 1 allée des Bleuets - 08300 AMAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 938 795 259, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Julien GONNET, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
M2501929

SCM DES INFIRMIERES DU LAC

6 rue du Lac de Biron
08390 LE CHESNE
SIREN 514535038

Avis de modification

M^m DETE Marie-Laure, associée gérante sortante à la date du 28/02/2025 cède la totalité de ses parts sociales avec effet au 01/03/2025 à M^{me} HALLAERT Ludvine qui devient donc associée gérante et modifie en conséquence les articles 6, 7 et 14 des statuts de la société.
Pour avis : La Gérance.
M2502182

AGENCE LE SANGLIER CONSEIL EN COMMUNICATION IMPRIMEE

Société par actions simplifiée au capital de 652.860 Euros
Siège social : ZI de Mohon - 7 rue Camille Didier, BP 80
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
786 920 132 R.C.S. Sedan

En date du 28 janvier 2025, les associés ont pris acte du décès du Président, Monsieur Philippe AERTGEETS, survenu le 31 décembre 2024, et ont décidé de nommer à compter de cette même date Monsieur Jean-François AERTGEETS, demeurant Leopoldaan, 1 - appartement 4.1, 8300 KNOCKE-HEIST, Belgique.
L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Philippe AERTGEETS a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Jean-François AERTGEETS.
Pour avis : Le Président.
M2502227

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

EARL LES CHENEVIERES
EARL au capital de 66.894,63 Euros
Siège social : 08300 COUCY
408 904 324 RCS de Sedan

L'assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2022, a décidé de transférer le siège social au 6 Grande rue - 08300 COUCY.
Mention au RCS de SEDAN.
M2501843

Agence YAK@PRINT
SAS au capital de 37.000 Euros
Siège social :
30 rue de l'Avenir
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 440 916 435

Aux termes de décisions en date du 28 janvier 2025, les associés ont pris acte du décès du président, Monsieur Philippe AERTGEETS, survenu le 31 décembre 2024, et ont décidé de nommer à compter de cette même date Monsieur Jean-François AERTGEETS, demeurant Leopoldaan, 1 - appartement 4.1, 8300 KNOCKEHEIST, Belgique.

L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Philippe AERTGEETS a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Jean-François AERTGEETS.
Ils ont également pris acte de la démission de Madame Emilie AERTGEETS, demeurant Rue de Montjoly - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES de ses fonctions de directrice générale, à compter de ce jour et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le président.
M2502229

SARAH MAT
Société civile immobilière
au capital social de 1.000 Euros
Siège Social :
21 rue de Meillier Fontaine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 914 366 604

Suivant décision en date du 8 Février 2025, les associés ont :

- constaté la fin du mandat de gérant de Madame VALET-ALAME Sarah. La gérance sera donc assumée par Monsieur VALET Mathieu à compter du 8 Février 2025.

- décidé de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 21 rue de Meillier Fontaine, à BOGNY-SUR-MEUSE (08120), 37 rue de l'industrie, à compter du 8 Février 2025 ;

- décidé de modifier la dénomination sociale de la société, qui sera désormais la Société Civile Immobilière « MAT VAL » à compter du 8 Février 2025.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan

La Gérance.

M2502230

SARL « LESCIEUX ET CIE »

Société à responsabilité limitée
au capital de 77.000 Euros
Siège social :
Allée André Barrois - 08310 JUNIVILLE
RCS Sedan 332 975 523

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 20/12/2024 :

- la SARL «JUNIBE», dont le siège social est situé 11 Impasse Achille Bureau - 51100 REIMS, immatriculée au RCS de REIMS (51) sous le numéro 928 139 542 en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur,

- la SAS «AUDIMIS GRAND EST», dont le siège social est situé Allée Jean-Marie Amelin - Bâtiment C - 51370 CHAMPIGNY et immatriculée au RCS de REIMS (51) sous le numéro 399 719 137 en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, et ce pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2026.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis, le représentant légal.
M2502249



SD BOULANGERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
17 Place de la République
08200 ST MENGES
939 822 722 RCS Sedan-08200

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 20 février 2025, il résulte que : Monsieur Thibaut SZELAG, demeurant 3 Ter Voie de Villers - 08140 DAIGNY, a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis : La présidente.

M2502267



SISA DU VERDOU

Société Interprofessionnelle de Soins
Ambulatoires
au capital de 6 500 euros
Siège social : 733 rue Pasteur
08150 RIMOGNE
811 449 347 RCS SEDAN

Avis de remplacement des gérantes

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 janvier 2025, Madame Sandra LAHERY demeurant à NEUVILLE LES THIS (08090), 21 rue du Mont Jules, et Madame Claire DUPONT demeurant à TOURNES (08090), 45 rue de la Citadelle, ont été nommées en qualité de cogérantes pour une durée illimitée en remplacement de Madame Marine DEHAS et de Madame Véronique DUJEU, démissionnaires.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance

M2502395



C.H.T. SEDAN

Société civile immobilière
Au capital de 1.500 Euros
Siège social :
1Bis Av André Payer
08200 FLOING
841 320 179 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1Bis Avenue André Payer - 08200 FLOING au 31 Avenue Philippoteaux Appartement N°10 Etage 2 - 08200 SEDAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2502420



BMG HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000 Euros
porté à 466.790 Euros
Siège social :
3 Chemin de la Louvet
08270 VAUX MONTREUIL
938 474 558 RCS Sedan

Augmentation de capital

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 24/02/2025 que le capital social a été augmenté de 462.790 € pour le porter de 4.000 € à 466.790 € par voie d'apport en nature.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications seront faites au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2502440



RICHARD

Société par actions simplifiée
au capital de 55.400 Euros
Siège social :
12 avenue de Bourgoin
08300 RETHEL
341 935 310 RCS Sedan

Changement des dirigeants

Aux termes d'une AGE en date du 24/02/2025, il résulte que :

- M. Benjamin RICHARD, demeurant 3 Chemin de la Louvet - 08270 VAUX MONTREUIL, a été nommé en qualité de Président à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement de M. Bruno RICHARD, démissionnaire.

- M. Bruno RICHARD, demeurant 2 Rue Perdue - 08270 SERY a été nommé en qualité de Directeur Général à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement de M. Benjamin RICHARD, démissionnaire.

Modifications seront faites au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2502441



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI DU BOIS CHAUSSE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
36 rue de la Campagne
08320 VIREUX WALLERAND
821 265 758 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 12/11/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Géraud Spire de ses fonctions de cogérant à compter du 12/11/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Les statuts ont été modifiés en conséquence et la mention des cogérants a été supprimée.

Pour avis : La gérance.

M2502434

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE J.F.P.A.

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
7 rue Camille Didier, ZI de Mohon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
339 609 513 R.C.S. Sedan

Aux termes de décisions en date du 28 janvier 2025, les associés ont pris acte du décès du gérant, Monsieur Philippe AERTGEETS, survenu le 31 décembre 2024, et ont décidé de nommer en remplacement, à compter de cette même date, Monsieur Jean-François AERTGEETS, demeurant Leopoldaan, 1 - appartement 4.1, 8300 KNOCKEHEIST, Belgique, pour une durée illimitée.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2502228

SELARL « EFF FORMATION »

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
au capital variable de 3.000 Euros
50 avenue de la paix
08210 MOUZON
800 712 713 RCS Sedan

Avis de modification

Suivant PVAGE du 20/02/2025, il a été décidé, à compter rétroactivement du 31/12/2024, la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Éric FASSI.

Pour avis : Le gérant.

M2502282

EARL «DRAPIER-DUCHENE»

Capital social : 447.000 Euros
Siège social : 11 rue des Bergers
- Chaudion
08360 SAINT FERGEUX
R.C.S. Sedan 531 366 193

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2024 a décidé de transformer l'EARL «DRAPIER-DUCHENE» en Société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : Les associés ont modifié la dénomination pour adopter «de la Trinité».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 31 mars 2110.
SIÈGE SOCIAL : 11 rue des Bergers - Chaudion - 08360 SAINT FERGEUX.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 447.000 €. GÉRANCE : Madame Eugénie DEZOBY née DRAPIER, demeurant 2 avenue Aumont - 60500 CHANTILLY.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des trois quarts.

Pour avis : La Gérance.

M2502323

Matot Braine PETITES AFFICHES

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :

Formulaire d'annonce
Devis et attestation de parution immédiats,
Païement en ligne...

DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur annonces.matot-braine.fr

DISSOLUTION DE SOCIETE



FCOM
Expertise-Comptable

COLLET

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 15 route de Lalobbe
08460 SIGNY L'ABBAYE
878 008 739 RCS SEDAN

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur François COLLET associé unique, demeurant 15 Route de Lalobbe 08460 SIGNY L'ABBAYE, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15 route de Lalobbe 08460 SIGNY L'ABBAYE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2502306

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL DES RUELLS

Société civile
au capital de 162.105 Euros
Chez M. PIERRE Remi
08390 TANNAY
329 652 440 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

Par PVAGE du 07/01/2025, l'associé a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M. Remi PIERRE et constate la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis, les liquidateurs.

M2500192

Expertise Comptable & Audit des Ardennes

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 13.000 Euros
Siège de la liquidation :
2 rue du Château d'Eau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 404 499 576

Suivant délibération du 20/02/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2500623



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

FERRONNERIE DE LA FONTAINE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
4 Chemin de la Fontaine
Nohan sur Semoy - 08800 THILAY
488 311 036 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Christophe GOURDET, demeurant 7 rue de la Semoey - 08800 LES HAUTES RIVIERES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

M2410082



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

LA SITELLE SAS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2.000 Euros
Siège de liquidation :
16 rue Fiacre Bouillon
08230 TAILLETTE
802 111 740 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20/01/2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hervé Verbawhede, demeurant 16 rue Fiacre 08230 Taillette, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2502251



HESTIA.ECOM

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Vauban
08110 CARGIGNAN
Siège de liquidation : 3 rue Vauban
08110 CARGIGNAN
835 252 891 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 décembre 2024, au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hugo LOURDELET, demeurant à SEDAN (08200), 11 rue Saint Charles, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2502343

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SCI YANIS
SCI au capital de 500 Euros
Siège social :
5 rue du petit perroy - 08200 ILLY
798 640 223 RCS de Sedan

Le 31/12/2024, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Hadid Malik, demeurant 15 place d'armes 08200 SEDAN pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Radiation au RCS de SEDAN.
M2502286

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

**RAPHAEL
BOUTREAU**
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 5.000 euros
Siège de liquidation :
53 rue des Trois Châteaux
08300 ACY ROMANCE
902 936 475 R.C.S. de Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2502 au 53 rue des Trois Châteaux - 08300 ACY ROMANCE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Raphaël BOUTREAU, demeurant 53 rue des 3 Châteaux - 08300 ACY ROMANCE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
M2502347

MGDE CONSEIL
SASU au capital de 100 Euros
Siège social :
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
919 695 601 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2024 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. GOLGOLAB Maxime, demeurant 3 rue Edmond Michelet - 78450 VILLEPREUX pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Radiation au R.C.S. de SEDAN.
M2502401

POURSUITE D'ACTIVITE

IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

**IMPRIMERIE
DE NEVERS**
Société à responsabilité limitée
au capital de 28.721 Euros
Siège social :
13 rue Michelet
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
326 114 980 RCS Sedan

Par délibération du 25/02/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance.
M2502340

**TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE**

AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

LA SUQUETTE
EURL au capital de 4 000 €
Siège social : 5 Route de Laon - Le
Hameau de la Sucrerie
08190 SAINT GERMAINMONT
RCS de SEDAN n°883 521 643

Avis de dissolution

Suivant décision de l'associé Unique en date du 24/02/2025, l'associé unique LA SUCRERIE, SARL au capital de 30 000 €, située au 5 Route de Laon 08190 SAINT GERMAINMONT immatriculée au RCS de SEDAN sous le n°903 184 182 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 24/02/2025, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC) auprès du Tribunal de Commerce de SEDAN
M2502277

**TRIBUNAUX
JUDICIAIRE**

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 12 février 2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de :

**I'E.A.R.L.
DU CLOS BERTAUX**
(SIREN 494 232 572), 4 Clos Bertaux
- 08150 L'ECHELLE.
Juge commissaire : Etienne THOMAS.
Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUAL-LE GRAND.

Mandatitaire judiciaire et représentant des créanciers : SELARL BRUCELLE CHARLES, prise en la personne de Me Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Commissaire prieur : Maître Martial BOURNIER, 30 rue de la Gravière - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Date de cessation de paiement : 1^{er} janvier 2025.
Les déclarations de créances sont à déposer dans les 2 mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.
Le Greffier, D. RABIER.
M2502312

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 12 février 2025 prononçant la conversion d'une procédure de sauvegarde, ouverte le 11 décembre 2024, en redressement judiciaire au profit de :

l'association RADIO FUGI
n° SIREN 387 866 601, siège social 23 avenue Jules Lartiques - 08600 GIVET.
Juge commissaire : Etienne THOMAS.
Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUAL-LE GRAND.

Mandatitaire judiciaire : SELARL BRUCELLE CHARLES, prise en la personne de Me Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Administrateur judiciaire : SELARL V & V, prise en la personne de Me Stéphane VERMUE, 35 rue Victor Basch - 02100 SAINT QUENTIN.
Commissaire-prieur : Maître Martial BOURNIER, 30 rue de la Gravière - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Date de cessation des paiements : 1^{er} janvier 2025.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les 2 mois suivant la publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.
Le Greffier, D. RABIER.
M2502313

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES du 11 décembre 2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :

feu M. Pascal MAROT
(SIREN : 388 372 922), 1 rue du Pont - 08140 DOUZY.
Le Greffier, D. RABIER.
M2502315

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

Notaires
OFFICE NOTARIAL
D'ARCHES
Maître Maxime GRIMOND
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX DELABY

**Avis de changement de
régime matrimonial**

Au terme d'un acte reçu par Maître Maxime GRIMOND, le 20 novembre 2024, Monsieur Jean-Luc DELABY, retraité, né à MEZIERES (08000) le 24 décembre 1948, et Madame Françoise GOFFIN, retraitée, née à REIMS (51000) le 19 février 1949, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 10 rue Roland Lambert, Mariés à la mairie de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 23 juin 1972, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union ;

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Maxime GRIMOND, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine.

Pour avis et mention,
Maître Maxime GRIMOND.
M2502236

EPOUX PETIT

**Insertion - Changement
de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Maude PLOMTEUX, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Vetea GRIMOD et Ludivine MARCHAND», titulaire d'un Office Notarial, et dont le siège est à RETHEL (Ardennes), 8 Avenue Gambetta, CRPCEN 08018, le 20 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Claude PETIT, retraité, et Madame Dominique Andrée VAUTRIN, retraitée, demeurant ensemble à SAULT LES RETHEL (08300) 27 Rue des Bleuets. Monsieur est né à RETHEL (08300) le 26 août 1946, Madame est née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 5 février 1953.

Mariés à la mairie de ABLANCOURT (51240) le 24 janvier 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2502262

AVIS DIVERS

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

M^{me} Denise CUROT
**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition**
**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 mars 2009 ;
Madame Denise Simone Gilberte CUROT, en son vivant retraitée, demeurant à CHATEAU PORCIEN (08360), 1 rue Morteau EHPAD «LES VIGNES».

Née à REIMS (51100), le 28 novembre 1936.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à CHATEAU PORCIEN (08360) (France), le 26 octobre 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Florise HOUILLIER, Notaire soussignée au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un Office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 21 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Florise HOUILLIER, Notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE -MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2502224

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 06/02/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HENRYON Philippe décédé le 15/03/2024. Réf. 0808141938. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2502292

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. RODRIGUEZ DA SILVA Mickaël décédé le 23/01/2020 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808090194.
M2502296

**TRIBUNAL
DE COMMERCE
EXTÉRIEUR**

**Jugement
du 19 février 2025**

SARL TOOSTORES R1, 16 rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, RCS Grenoble 812 533 545. Vente d'articles de chaussures, prêt-à-porter, maroquinerie. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 19/02/2025 prononçant la Liquidation judiciaire immédiate - Liquidateur judiciaire : Selarl Berthelot & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me Berthelot 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble - Date de cessation des paiements : 17/02/2025.
M2502181

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI MORIZOT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/02/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI MORIZOT
Objet social : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
Siège social : 47 Chemin du Cas Rouge, 10130 AUXON
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Co-gérance : M. MORIZOT Joffrey 47 Chemin du Cas Rouge 10130 AUXON et M^{me} MORIZOT Mona-Lisa 47 Chemin du Cas Rouge 10130 AUXON
Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.
M2502052

**TOUTES
LES SEMAINES
VOTRE JOURNAL
MATOT BRAINE
POUR**

120€

SF CONSEIL
et associés
Vos droits, votre avocat.
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SEIFEN D

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à RIGNY LE FERRON (10160) du 18/02/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : SEIFEN D.
FORME : société à responsabilité limitée.
CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue du Four - 10160 RIGNY LE FERRON.
OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres. L'exercice de tous mandats sociaux et la réalisation de toutes prestations de direction y afférentes. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances aux sociétés sur les plans administratif, technique, commercial, financier ou autres. L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANT : Monsieur Dany SEIFEN, demeurant 10 rue du Four - 10160 RIGNY LE FERRON.
La société sera immatriculée au RCS de TROYES.
Pour avis.

M2502256

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

JOLINE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 15 rue de la liberté
10800 BUCHERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BUCHERES du 15 février 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : JOLINE.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue de la liberté - 10800 BUCHERES.

OBJET SOCIAL :
- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Jonathan NOLLE et Madame Emeline FAIVRE, demeurant 15 rue de la Liberté - 10800 BUCHERES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : La Gérance.
M2502279

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

HR Chameleon

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 Rue Charles Baltet
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
902 801 158 RCS Troyes

Par décision du 31 décembre 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice Madame Margaux STENNER, demeurant 6 Rue Charles Baltet - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS. Les fonctions de Présidente de Madame Margaux STENNER ont pris fin à compter du 31 décembre 2024.

Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège de la liquidation.

Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 6 Rue Charles Baltet - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

Mention au RCS de TROYES.
M2501322



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

IMMO 3 ASSOCIES SAS

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire de la société IMMO 3 ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est 6 impasse du Maraud - 10440 LA RIVIERE DE CORPS, 888 748 878 RCS TROYES, réunie le 31/12/2024, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur la société THOMAS CAPITAL INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 13 place des Vosges - 75004 PARIS, 433 760 964 RCS PARIS, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS.

M2502325

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EM'IMMO

S.A.R.L. en liquidation au capital de 1.000 Euros
3 boulevard des Grands Fossés
10130 ERVY LE CHÂTEL
833 482 805 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 30/09/2024 à 14h, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quibus et décharge de son mandat au liquidateur M^{me} Ennata Barbat demeurant 33 rue de Fontarbie - 75020 PARIS et prononcé la clôture des opérations de liquidation. La société sera radiée du R.C.S. de TROYES.
M2502184



STELLA GEMMA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 17 Rue de Chily
10280 ST MESMIN
Siège de liquidation : 17 Rue de Chily
10280 ST MESMIN
821 551 892 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024 au siège social, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Stella PIANA, demeurant 17 Rue de Chily, 10280 ST MESMIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quibus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur

M2500040



SCI PHILIPPE DE CHAMPAIGNE

Société civile en liquidation au capital de 71.651,04 Euros
Siège de la liquidation à TROYES (10000)
7 rue Martin Chambiges
R.C.S. Troyes 402 416 499

L'assemblée générale extraordinaire du 19 février 2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quibus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au R.C.S. de TROYES.
M2502322

AVIS DIVERS



SELAS DAPALUGA/ M^{me} Marie MANGOT

à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
15 rue Ernest Furgon - AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinshot@notaire.fr

SELAS DAPALUGA/ M^{me} Marie MANGOT

«Suivant un acte dressé par Maître Déolinda Carla PINCHOT, le 04/10/2024, en cours d'enregistrement, la SELAS DAPALUGA, Pédiatrice-Podologue, a cédé le fonds libéral dans lequel elle y exerce son activité situé à TROYES (10000), 12 rue Ravelin, à Madame Marie MANGOT, Pédiatrice-Podologue, moyennant le prix de 110.000,00 €, dont l'entrée en jouissance a été fixée au 14/09/2024. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'office de Maître Déolinda Carla PINCHOT.»

M2502255

Monsieur Camille Edmond BINET

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 juillet 2016,

Monsieur Camille Edmond BINET, en son vivant retraité, veuf de Madame Lucette HARMANGE, demeurant à CHATRES (10510), 24 rue du Bel Air. Né à ROUEN (76000), le 24 octobre 1941.

Décédé à ROMILLY-SUR-SEINE (10100), le 1^{er} juin 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SCHMITE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 3 décembre 2024, suivi d'un acte complémentaire de contrôle de la saisine en date du 13 février 2025, dont une copie authentique de chacun des actes a été reçue par le greffe du T.J. de TROYES, respectivement, le 16 décembre 2024 et le 19 février 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Fabien SCHMITE, notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le notaire.

M2502258



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaires associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

M^{me} LAMBERT Jacqueline

Avis d'envoi en possession

Maître Eric VUILLEMIN
9 B Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10100 ROMILLY SUR SEINE

Par testament du 27/03/2010 déposé le 26/02/2025 au rang des minutes de Maître Eric VUILLEMIN, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) - 9 B Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de TROYES.

M^{me} LAMBERT Jacqueline, demeurant 18 Boulevard Victor Hugo, 10000 TROYES, née CARLIOZ, le 08/11/1933 à LE RAINCY, décédée le 03/01/2025 à TROYES, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 28/02/2025 entre les mains de Maître Séverine CAILLIEZ, notaire à MARIIGNY LE CHATEL (10350) - 9 Rue Roger Salengro chargé du règlement de la succession.

M2502370

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



ÉPOUX ROUSSEAU/ VINCENT

Monsieur Philippe Raymond ROUSSEAU, retraité, né à TROYES (10000), le 07 décembre 1959 et Madame Agnès Edith Catherine VINCENT, retraitée, née à TROYES (10000), le 30 janvier 1960, demeurant ensemble à VERRIERES (10390), 17 Chemin de la Croix du Cheminot, mariés à la Mairie de SAINTE SAVINE (10300), le 30 janvier 2009, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 27 février 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

Me Frank KOSMAC.

M2502445

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 28/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} THOMSEN Viktoria décédée le 14/02/2024. Réf. 0218141667. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502287

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 28/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} TILLIER Lina décédée le 17/02/2015. Réf. 0218141671. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502288

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 16/07/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BILLAUD Serge décédé le 17/08/2023. Réf. 0218141237. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502289

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 14/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LANG Jean-Marc décédé le 21/10/2023. Réf. 0218141406. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502291

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 28/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. HOLTZ Armand décédé le 29/06/2024. Réf. 0218141043. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502293

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 27/01/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} FOUILLOUX Isabelle décédée le 19/05/2023. Réf. 0218141407. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2502294

Aisne

DISSOLUTION

DE SOCIETE

TRANS' AISNE DISTRIBUTION

TRANS' AISNE DISTRIBUTION SARLU au capital de 10 000 € Siège social 11 Quater Rue Principale 02320 ALLEMANT 533 674 578 RCS Soissons
Par délibération en date du 31/12/2024 de l'Associé unique, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. PASSEFORT Fabrice demeurant 11 Quater Rue Principale 02320 ALLEMANT. Le siège de la liquidation est fixé au 11 Quater Rue Principale 02320 ALLEMANT. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Soissons.

M2502284

CLOTURE

DE LIQUIDATION

LEGROS BRUNO

SARL en liquidation au capital de 3 811 €
Siège social et de liquidation : 12, route de Saint Erme 02190 AMIFONTAINE 440 230 407 RCS SAINT QUENTIN

Par décision du 12/11/2024, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bruno LEGROS de son mandat de liquidateur, lui a donné quibus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
M2502389

MODIFICATION DE STATUTS

CALLENS IMMOBILIER

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 34 rue du Montcet
02600 PUISEUX EN RETZ
799 054 655 RCS Soissons

Suivant délibération en date du 31/12/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 1^{er} janvier 2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000,00 €, divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

OBJET : ANCIENNE MENTION : Holding, détention et prise de participation directe ou indirecte dans le capital de société, groupement ou entités juridiques de tous types. Participe activement à la conduite de la politique de leur groupe et au contrôle de leurs filiales et rend, le cas échéant et à titre purement interne, des services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers ; Acquisition, revente et location de biens immobiliers, gestion et travaux sur biens immobiliers.

NOUVELLE MENTION : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La location d'appartements et de maisons, vides ou meublés destinés à l'habitation principale ou secondaire ; La location et l'exploitation d'immeubles non résidentiels ; L'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui resterait la propriété de la Société ; La propriété ou la copropriété, ainsi que la location de terrains et d'emplacements visant l'installation de structures temporaires.

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

PRÉSIDENT : M. Bruno CALLENS, demeurant 34 rue du Montcet - 02600 PUISEUX EN RETZ.

Sous sa nouvelle forme de société civile immobilière, la Société est gérée par M. Bruno CALLENS, demeurant 34 rue du Montcet, 02600 PUISEUX EN RETZ.

Pour avis : Le président.

M2502468

Confiez-nous vos annonces légales !



PUBLICATION dans TOUS les DÉPARTEMENTS de France

annoncelegale.pamb @legalnet.org

03 26 40 21 31

Actualité. Les SUV ont plus que jamais la cote auprès des voleurs. En particulier le Toyota RAV4, très largement en tête devant le C-HR, un autre modèle convoité de la marque japonaise...

Le palmarès des voitures volées



Le RAV4 est toujours aussi prisé par les voleurs pour sa facilité de revente à « l'export ».

Un appelle ça un « marronnier », c'est à dire un sujet qui revient périodiquement. Et ce « marronnier » là est redouté ! Par les propriétaires de voitures et par ricochet l'ensemble de la profession automobile. Chaque année, le palmarès des voitures volées réalisé par Argos pour l'organisme « France Assureurs » qui regroupe plus de 250 sociétés spécialisées (99% de la profession), dresse un tableau d'ensemble des modèles les plus convoités par les malfrats.

Première indication : les vols de voitures sont en hausse à l'image des autres statistiques de la délinquance. Une augmentation de 5% pour plus de 70 000 véhicules dérobés. Autre donnée globale : les vols par violence ou par effraction deviennent de plus en plus rares au profit des soustractions électroniques qui représentent désormais 80% des vols. Facilité à opérer avec des équipements trouvés sur Internet, discrétion et absence de dégâts

occasionnant une perte à la revente. Sans surprise, ce sont les modèles les plus vulnérables à ces intrusions « à la souris » qui ont la préférence des équipes souvent spécialisées. Avec un penchant prononcé pour les SUV dont une bonne partie est expédiée par containers sur le continent africain. Comme les années précédentes, le Toyota RAV4, à la fois recherché et mal protégé, domine largement ce désolant palmarès avec un pourcentage de 214 vols pour 10 000 voitures en circulation et un total de 1132 vols. Son suivant est un autre SUV du n°1 mondial, le C-HR (57/10 000). Même motif, même punition pour le duo japonais dont le système de protection électronique semble insuffisant pour décourager les voleurs. *A contrario*, la Yaris, la Toyota la plus vendue en France, ne suscite pas l'intérêt des voleurs.

Surprise, sur la 3^e marche de ce peu enviable podium, on retrouve l'Alfa

Romeo Giulietta (53/10 000). La berline milanaise est peu diffusée dans l'hexagone mais 253 ont disparu l'an dernier. Etonnant ! C'est également le cas d'autres voitures relativement peu répandues telle que la DS7 Crossback dont les disparitions sont en hausse (257 vols).

En valeur absolue, la Renault Clio 4 a été en 2024 le modèle le plus volé de France avec 2 283 disparitions définitives ou temporaires. Un résultat normal dans la mesure où la Clio 4 est un des modèles les plus vendus sur le marché national. Son indice de 27/10 000 permet de relativiser sa « performance ». Son attractivité résulte d'un niveau élevé de demande de pièces détachées mécaniques, de sièges ou de carrosserie sur le marché « parallèle ». Certains propriétaires infortunés ont retrouvé leur Clio sans hayon, phares ou banquette arrière... En fréquence de vols, la Peugeot 3008 occupe la deuxième marche du podium :

1 504 vols (indice 34) devant la 308 de deuxième génération : 1 462 (27). La bonne réputation des Peugeot à « l'export » sans doute.

LES 100% ÉLECTRIQUES IGNORÉES DES VOLEURS

À l'inverse, on ne trouve pas le moindre modèle premium parmi les 40 voitures les plus volées. Sont-elles mieux protégées d'origine ? Leurs propriétaires les équipent-ils de systèmes dissuasifs : balises, alarmes, etc. ? Dorment-elles dans des garages à l'abri des convoitises ? Il faut descendre jusqu'au 42^e rang pour trouver l'Audi A3 de troisième génération suivie de celle qui l'a précédée. Des modèles plutôt anciens, prisés dans les « quartiers », pour lesquels les pièces de rechange sont les bienvenues... Une troisième Audi, l'A1 clôt ce peu enviable top 50.

Pour se prémunir des vols, le mieux est de rouler en 100% électrique. En étant méchant, on peut constater

que même les malfrats n'en veulent pas. Tout simplement parce qu'on vole en priorité ce qui se refourgue facilement et ce n'est pas le cas des électriques. Leurs débouchés sur les marchés de revente sont rares, si ce n'est inexistant, tant dans les Pays de l'Est qu'en Afrique, faute d'infrastructures de recharge pour les utiliser. Et comme leur diffusion est marginale hors Europe et qu'elles sont encore récentes, le besoin en pièces détachées est nul. Enfin, elles sont globalement mieux protégées. Mais l'avenir leur appartient.

Comme le souligne France Assuranc, les vols de voitures sont l'affaire de tous les automobilistes. Même de ceux qui n'ont jamais retrouvé vide la place où ils avaient stationné leur voiture la veille. Plus de voitures disparaissent chaque année, plus le montant des primes d'assurance est élevé.

DOMINIQUE MAREE

Des flottes pas assez vertes

L'ONG « Transport & Environment » montre du doigt les entreprises qui ne respectent pas les quotas de voitures électriques lors du renouvellement de leur parc.

La délation est un sport de plus en plus pratiqué. Au nom du Bien, cela va de soi. L'ONG spécialisée dans la transition écologique vient de rendre public les noms des entreprises qui font fi des obligations de la Loi d'orientation des mobilités de 2019 (LOM) qui impose aux entreprises disposant d'une flotte de 100 véhicules et plus d'acheter un minimum de 20% de modèles à faibles émissions, c'est à dire des 100% électriques. Cela concerne 0,1% des entreprises françaises : 3 700 groupes au total. Au désespoir des vigies sourcilleuses

de « Transport & Environment », à peine 25% des grandes entreprises se plient aux contraintes de la Loi LOM. Elles s'en affranchissent d'autant plus aisément qu'aucune sanction financière ne s'applique pour le moment.

En tête des mauvais élèves mis en avant par l'ONG, on trouve Altice, groupe dont SFR est la tête de pont : pas le moindre véhicule électrique n'a intégré la flotte de l'entreprise de télécom l'an dernier. Vient ensuite la SNCF, selon « T&E ». L'entreprise ferroviaire n'aurait acquis que 5% de

modèles 100% électriques sur les 5 000 achetés l'an dernier. Amusant dans la mesure où l'Etat, celui-là même qui impose ces quotas de « verdissement » des flottes, est un actionnaire de référence de la SNCF. Autres cancrs de la transition énergétique montrés du doigt par l'ONG, le loueur Enterprise et le groupe de BTP NGE. Dans la mesure où les trois quarts des sociétés concernées ignorent les obligations de la loi LOM, ces quelques exemples sont loin d'être des exceptions. Et l'Etat, lui-même où en est-il ? Quel pour-

centage de 100% électriques dans les ministères, les administrations, les préfectures ?

Au tableau d'honneur de « T&E » figurent de grands groupes. À commencer par La Poste. Avec 69% d'électriques soit plus de trois fois la norme, personne ne fait mieux. Autres bons élèves mis en avant par l'ONG : Orange (41%), le Crédit Agricole (36%).

Ceux qui ont défini les critères de la loi LOM ont-ils pris en considération les contraintes spécifiques rendant inopérant le choix d'un véhicule électrique, inadapté pour

l'usage auquel il est destiné ? Un principe de réalité incontournable pour les entreprises.

Cette année, les entreprises récalcitrantes devraient recevoir une amende de 2 000 € par véhicules ne respectant les quotas. Un montant doublé en 2026 et porté à 5 000€ en 2027. En parallèle, un projet vise à étendre ces obligations aux sociétés ont la flotte automobile atteint ou dépasse 50 véhicules.

D.M.

Sébastien Bocahu. À 51 ans, Sébastien Bocahu se lance un nouveau défi. Déménager le Kabaret de Tinquieux, dont il est à la tête depuis 14 ans, dans un nouvel espace beaucoup plus grand et accessible.

Le sens du goût et de la fête



Sébastien Bocahu en maître de cérémonie pour présenter le nouveau spectacle « Femmes Mythik ».

Son franc-parler est celui des commerçants. Un mot est un mot. Pas besoin de fioritures, Sébastien Bocahu est direct, franc, carré. Il faut dire que ce fils de traiteur a lui-même démarré dès le plus jeune âge dans le monde de la restauration où l'on appelle son supérieur « chef » et où une erreur peut coûter une réputation. L'exigence a ainsi toujours été son moteur. Après le lycée hôtelier de Soissons et un apprentissage à Laon, c'est toujours dans l'Aisne qu'il fait ses premières « armes », au Parc de l'Ailette, qui deviendra plus tard le Center Parcs. À la soirée de fin de saison, on lui propose de monter son restaurant. Comme il n'est pas homme à perdre son temps, aussitôt dit, aussitôt fait. Le 1^{er} avril 2000, naît le restaurant de la mairie, à Berry-au-Bac. L'établissement, bien placé, accueille les touristes aussi bien que les locaux et les habitants alentours. « Nous avons cartonné », se remémore Sébastien Bocahu. « À l'époque, nous faisons le menu du jour à 56 francs, vin compris ! Soit 8 ou 9 euros... Ça marchait très bien, le chiffre d'affaires atteignait le million ! Mais comme on dit toujours, il faut vendre quand ça va bien. Et comme je m'étais toujours dit

qu'à 40 ans je ferai autre chose, nous avons cédé le restaurant, ma femme et moi, en février 2011. » Entre-temps, le restaurateur a acquis un motel en face du restaurant, « qui tourne également pas mal ». Lui, reste dans le giron familial quelque temps, jusqu'au covid...

UN NOUVEL UNIVERS

Mais retour en 2011. À la recherche d'un nouveau projet, Sébastien Bocahu se voit proposer une association par un ami d'enfance pour ouvrir un cabaret... « Cela faisait plusieurs années qu'il me parlait de ce projet et puis à ce moment-là, j'étais prêt pour un nouveau défi. » L'association se fait avec l'acquisition de la majorité des parts. Démarre alors un projet fou, dans une zone industrielle encore en chantier, avec quatre murs en tôle et beaucoup, beaucoup de travaux pour faire de l'ancien magasin de meubles, l'espace de fête qu'il est voué à devenir. Le 1^{er} octobre

ouvre ainsi le Kabaret, avec un K. « Nous avons tout créé, de A à Z. C'était un véritable pari, monter un cabaret à Reims, dans une ville de province, avec une troupe, des spectacles, des soirées... » Mais le concept plaît. De restaurateur et hôtelier, Sébastien Bocahu devient directeur de salle de spectacles, côtoyant les comédiens, les musiciens, les magiciens... Son secret ? « Savoir s'entourer de gens compétents. » Ainsi, la chorégraphe et la costumière sont là depuis les débuts, fidèles au poste, accordant à la troupe de 12 artistes la plus grande des attentions. Le Directeur artistique arrive, lui, peu de temps après, l'associé qui occupait ce poste s'étant retiré de l'affaire après deux ans.

Chaque année, environ 75 000 € de travaux sont entrepris afin de moderniser et entretenir l'établissement. Ainsi, en quelques chiffres, le K c'est 550 places en formule repas dansant, 750 places assises en formule repas music-hall, 1 200 places assises en format théâtre et 1 450 places debout en concert. Des chiffres conséquents qui demandent une organisation « au cordeau ». « Notre métier, c'est prévoir et s'organiser. C'est pourquoi pour les repas, nous devons plaire au plus grand nombre tout en étant dans la qualité et le festif. » Saint-Jacques, foie gras, volaille fermière et dessert au chocolat sont donc des incontournables. Si sur scène, la place est au french cancan, en salle, les serveurs s'adonnent, eux, au ballet. « Imaginez : servir chaud 750 couverts, débar-

covid où les salariés de la restauration souhaitent conjuguer vie professionnelle et familiale. Le covid justement, une période que Sébastien Bocahu aimerait bien oublier... Car en 2020, il est non seulement à la tête du K, mais également de la location des Salons Degermann, de la crêperie Super crêpes qui se situe Place d'Erlon à Reims ainsi de l'hôtel des Nations de Berry-au-Bac qui compte à ce moment-là, 19 chambres. « Nous avons été à l'arrêt sur toutes nos activités. Nous n'avons aucune visibilité et il a fallu prendre des décisions. La première a été de fermer l'hôtel, mais sans le vendre. Nous l'avons transformé en quatre appartements de 100 m². En y investissant donc plus de 250 000 euros ! Ensuite, nous avons eu recours au PGE, qui au K, nous a vraiment sauvés car nous avons choisi de continuer à payer tout le monde à 100 %. » Et alors que nombre d'établissements de nuit fermaient définitivement leurs portes, il a fallu retrouver la clientèle et les spectateurs.

RETOUR EN HAUT DE L'AFFICHE

Pour cela, Sébastien Bocahu décide de créer un événement en invitant « une guest » dans la revue. Et pas n'importe laquelle... puisque c'est Clara Morgane qui répond présente, emballée par le projet. « Alors qu'elle ne devait intervenir que ponctuellement, sa présence sur une vingtaine de dates du show a duré deux ans ! Ça nous a permis de redémarrer tambour battant. » Mais la belle a d'autres engagements et la troupe doit renouveler aussi son spectacle. « Depuis l'année dernière, nous avons monté Femmes Mythik, un hommage aux femmes avec de nombreux tableaux qui est vraiment top

qualité », affirme celui qui est toujours d'une grande fierté lorsqu'il parle de ses équipes et du travail qu'elles accomplissent, n'hésitant pas à montrer vidéos et commentaires des spectateurs. Au-delà de la qualité des propositions présentées, le quinquagénaire a à cœur que les spectateurs soient heureux, aient le sourire et repartent galvanisés d'une soirée au K. Et c'est empreint de la légendaire superstition des artistes qu'il a imaginé le déménagement du Kabaret d'ici la fin de l'année : « J'ai pour habitude de dire que tout va augmenter : le nombre de places,

la surface, le nombre d'artistes qui va venir... sauf les prix ! Pour le reste, rien ne change. On garde tout : les tables, les chaises, la vaisselle, même les palmiers ! » De 2 000 m², le nouvel espace va atteindre les 3 400 m² afin d'accueillir une salle dédiée au restaurant et au music-hall de 800 places, un espace VIP ainsi qu'une autre salle entièrement dédiée au spectacle de 1 500 places faisant du K, le plus grand cabaret de France ! Ce début d'année 2025, où l'établissement a franchi la barre des 1,5 million de spectateurs a donc démarré sous les meilleurs auspices.

Et c'est accompagné de toute sa famille (son père, sa femme et sa fille travaillent à ses côtés... et son fils n'attend plus que la même chose) que Sébastien Bocahu compte poursuivre sur sa lancée, pour encore faire briller les paillettes, aussi bien sur scène que dans les yeux de celles et ceux qui franchissent les portes du K...

NASTASIA DESANTI

« Nous avons tout créer de A à Z. C'était un véritable pari, monter un cabaret à Reims, dans une ville de province, avec une troupe, des spectacles, des soirées... »

rasser, revenir sans temps mort... Il faut savoir ce que l'on fait. »

L'occasion pour Sébastien Bocahu de parler de la crise des recrutements dans le secteur de la restauration. « La clé est de respecter ses employés. Leur donner envie de venir travailler et de bien les payer. » Pour celui qui travaille depuis l'âge de 16 ans, aucun tabou. « On ne peut pas demander à quelqu'un de venir faire le service, de suivre un rythme d'enfer pendant le coup de feu, d'avoir un planning à trous et le payer au smic. Ce n'est pas possible. » Une problématique encore plus d'actualité depuis le

1973

Naissance à Reims.

2000 - 2011

Directeur général du Restaurant de la Mairie à Berry-au-Bac (02).

2008-2020

Directeur général Hôtel des Nations, Berry-au-Bac.

2018-2020

Directeur général, Super Crêpes, à Reims.

2011-Aujourd'hui

Directeur Général le K Tinquieux.

2015-Aujourd'hui

Directeur Général Salons Degermann.

Octobre 2025

Déménagement du Kabaret.



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

